

Rapport Annuel

2001 (version textes seuls)

The Valeo logo consists of the word "Valeo" in a bold, white, sans-serif font, centered within a solid green rectangular background.

Valeo

Message du Président du Conseil de Surveillance

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Valeo se relève progressivement de la crise qui l'affecte depuis juillet 2000. Des problèmes internes conjugués au ralentissement des marchés automobiles américain puis européen ont mis fin à quatorze années de croissance rentable. Notamment la Branche Moteurs et Actionneurs en Amérique du nord, incluant l'usine de Rochester, et la Branche Eclairage Signalisation en Europe, ont basculé dans le rouge tandis que l'intégration des nouvelles activités Câblage et Connectique était en cours.

Le Conseil d'administration a réagi en désignant Thierry Morin comme nouveau Président, en mars 2001. En mai suivant, pour renforcer l'application des principes de gouvernance de la société, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé la formation d'un conseil de surveillance, sous ma présidence, et celle d'un directoire sous la présidence de Thierry Morin. Depuis, le Conseil de surveillance exerce ses responsabilités de contrôle en se réunissant au moins trimestriellement avec le Directoire et en tenant une réunion mensuelle de son Comité stratégique. En outre, les Comités des rémunérations et d'audit ont été très actifs.

Compte-tenu de la situation, la stratégie de croissance externe de Valeo a été suspendue pour privilégier un recentrage sur les activités internationales à fort potentiel technologique qui sont au cœur de ses métiers. D'autre part, le Groupe s'est focalisé sur le redressement des résultats à court terme.

En ce qui concerne ce dernier point, la priorité a été de reconstituer les équipes dirigeantes qui s'étaient affaiblies et de renforcer l'encadrement, particulièrement dans les activités récemment intégrées.

Parallèlement des plans d'actions énergiques ont été lancés dans le but de maîtriser les coûts de production, les frais généraux et les capitaux engagés en se concentrant d'abord sur les principaux foyers de perte existant en Europe et aux Etats-Unis. Les efforts portent aussi sur la rationalisation de la base de fournisseurs dans le monde. En outre les activités de distribution sont en voie de regroupement pour favoriser une plus forte présence commerciale sur le marché de la deuxième monte.

Avec les prises de provisions exceptionnelles enregistrées dans les comptes de 2001, ces mesures devraient progressivement replacer Valeo parmi les sociétés les plus rentables de l'industrie automobile. L'objectif est de retrouver le résultat opérationnel de 6 à 7% des années antérieures tout en conservant un solide bilan.

En ce qui concerne sa nouvelle stratégie de recentrage, le Groupe se concentre sur les secteurs dans lesquels il a acquis une forte position internationale sur le plan commercial et technique notamment les systèmes électriques et électroniques ainsi que les systèmes thermiques du moteur et de l'habitacle. Dans cette optique, le Groupe gère activement la part de son portefeuille d'activités qui n'a pas un caractère stratégique et a déjà réalisé des cessions significatives.

Après des années de croissance interne et externe dynamique, le Groupe se positionne aujourd'hui comme un partenaire technologique de premier plan vis à vis des constructeurs automobiles mondiaux. Il leur apporte innovation et compétitivité des coûts dans ses domaines d'expertise. Le nouveau site de Bietigheim en Allemagne, spécialisé dans les systèmes de détection et d'essuyage, renforce le réseau de centres techniques modernes qui a été déployé en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Corée. Avec une telle stratégie d'innovation, Valeo est

en mesure de développer et de vendre rentablement des systèmes toujours plus innovants aux constructeurs automobiles.

La valorisation des capacités techniques, professionnelles et intellectuelles du Groupe est encore augmentée par l'utilisation intensive de l'outil Internet dans la communication et la formation interne, et dans les relations avec clients et fournisseurs.

Valeo continue à exploiter ses positions internationales. De nouvelles usines s'ouvrent en Europe de l'Est. Au Japon, le Groupe réalise, dans le cadre de ses alliances, un chiffre d'affaires de 1.5 milliard d'euros. Cette avancée est d'autant plus significative que le Japon représente le marché le plus exigeant sur le plan de l'innovation, de la qualité et du service.

Le Conseil de surveillance apporte tout son soutien au Directoire dans la conduite de sa politique de résultat et de recentrage dont la validité se confirmera par le retour à une forte capacité d'autofinancement et de rendement du capital investi.

Beaucoup reste à faire. Cependant, en signe de confiance en l'avenir, le Conseil a approuvé la proposition faite par le Directoire à l'assemblée générale des actionnaires de payer un dividende de 0.70 € par action.

Le Conseil remercie Thierry Morin et l'ensemble du Directoire ainsi que les dirigeants et personnels de Valeo pour leur réactivité et leur dynamisme dans des circonstances particulièrement difficiles.

Message du Président du Directoire

Message du Président du Directoire

Depuis ma nomination comme Président-Directeur Général du Groupe le 21 mars puis comme Président du Directoire le 9 mai 2001, la nouvelle équipe de direction a concentré ses efforts sur le redressement du Groupe par l'amélioration continue des marges et de la qualité. Les pertes importantes enregistrées au premier trimestre 2001 ont conduit Valeo à mettre en œuvre sans délai un plan adapté aux nouvelles réalités d'un marché en recul, à une forte pression sur les prix et à des mutations technologiques accélérées.

Ce programme de redressement a été engagé dès avril 2001. En premier lieu, les équipes ont été renforcées tant par promotions internes que par recrutements. Les 80 postes de direction vacants ont été pourvus et 1800 ingénieurs ont rejoint Valeo.

Le Groupe a poursuivi avec détermination la rationalisation de son outil industriel. Douze sites ont été fermés en Europe et en Amérique ; le redéploiement vers des zones à coûts de production plus faibles s'est traduit par l'ouverture de deux nouvelles unités en République Tchèque et en Pologne. Dans le même temps, Valeo s'est recentré sur le cœur de ses métiers, cédant dix-sept sites de production d'activités périphériques. Fin 2001, Valeo comptait ainsi 143 sites de production contre 170 un an auparavant.

L'intégration encore inachevée des acquisitions récentes a fait l'objet de mesures énergiques de rattrapage. Les activités de Sylea ont été mises en conformité avec l'organisation de Valeo au sein des deux Branches "Electronique et Systèmes de Liaison" et "Commutation et Systèmes de Détection". Elles ont amélioré leurs performances par la mise en œuvre des systèmes et des méthodes Valeo. En Amérique du Nord, la filiale Valeo Electrical Systems Inc. s'est placée sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine afin de rétablir les conditions économiques d'une exploitation équilibrée dans les meilleurs délais.

La rationalisation de la base des fournisseurs et leur meilleure intégration ont été l'une des priorités 2001. Le nombre de fournisseurs a été réduit de 900 en 9 mois. Ainsi par un volume d'activité plus élevé les fournisseurs performants dégagent des gains de productivité bénéficiant à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, un bureau a été ouvert à Shanghai de manière à sélectionner les meilleurs fournisseurs d'Asie du Sud-Est. Le développement des enchères inversées sur internet et la constitution de catalogues en ligne ont contribué à la bonne performance de la fonction achats.

Dans toutes les composantes de son activité, Valeo obtient des gains de productivité et d'efficacité par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Le Groupe a étendu son réseau intranet à des applications nouvelles tels que des outils de formation à distance, de gestion des savoir-faire et des connaissances, accessibles par l'ensemble du personnel Valeo, en permanence et partout dans le monde.

L'ensemble de ces actions menées par des équipes motivées ainsi qu'une gestion rigoureuse ont produit rapidement leurs premiers effets. Comme je m'y étais engagé, les résultats opérationnels se sont redressés tout au long de l'année. Sur les trois derniers trimestres, la marge brute s'est appréciée de 2 points et le résultat d'exploitation de 2,6 points. Le résultat

net de l'année, négatif de 591 millions d'euros, enregistre l'ensemble des provisions nécessaires aux restructurations en-cours en Europe et en Amérique.

Les efforts de recherche et développement ont été intensifiés et permettront à Valeo d'accélérer sa croissance dans les technologies de pointe. Avec plus de 500 innovations brevetées en 2001, Valeo se distingue comme l'un des premiers dépositaires français. Au sein des 53 centres de recherche et développement répartis en Europe, aux Etats-Unis et en Asie, 5 600 ingénieurs et techniciens conçoivent de plus en plus rapidement les produits de l'avenir. La capacité de développement de Valeo s'est renforcée par des partenariats technologiques avec des entreprises de pointe, permettant de transférer vers le monde automobile leurs expertises développées dans d'autres secteurs.

L'approche transversale par "Domaines" (Voir et être vu ; Systèmes thermiques automobile ; Accès et sécurité ; Systèmes de transmission ; Gestion de l'énergie électrique) a été mise en œuvre pour accroître les synergies technologiques entre les branches du Groupe. Elle concrétise le rôle croissant de Valeo dans la conception de systèmes toujours plus complexes et innovants et permettra d'augmenter la présence de Valeo sur les nouveaux véhicules.

L'engagement de Valeo pour la qualité totale a été reconnu par les nombreuses distinctions reçues des constructeurs durant l'exercice. Le Groupe aligne désormais ses objectifs de qualité sur les normes de ses clients japonais, parmi les plus ambitieuses de l'industrie automobile.

Je vous remercie, actionnaires, clients, personnels et fournisseurs, pour la confiance que vous avez accordée à Valeo pendant un exercice 2001 difficile. Nos quatre orientations stratégiques : qualité totale, technologies innovantes, présence globale et coûts compétitifs, permettront à Valeo d'atteindre son objectif de croissance rentable. Remis en ordre de marche et adossé à une structure financière solide, le Groupe mettra l'accent sur le gain de parts de marché et l'enrichissement de son portefeuille de produits. Avec votre soutien, nous construisons l'avenir de Valeo.

Thierry Morin

Grands indicateurs

Grands Indicateurs

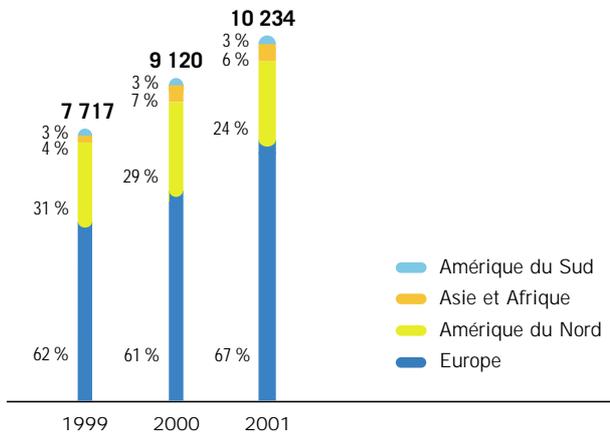
-Croissance du chiffre d'affaires : +12,2%

-Chiffre d'affaires : €10,234 millions

-Résultat d'exploitation : €388 millions

-Dépenses R&D : €619 millions

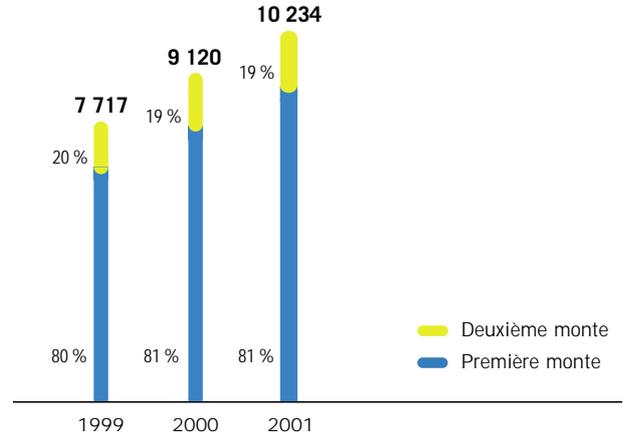
Chiffres clés



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)

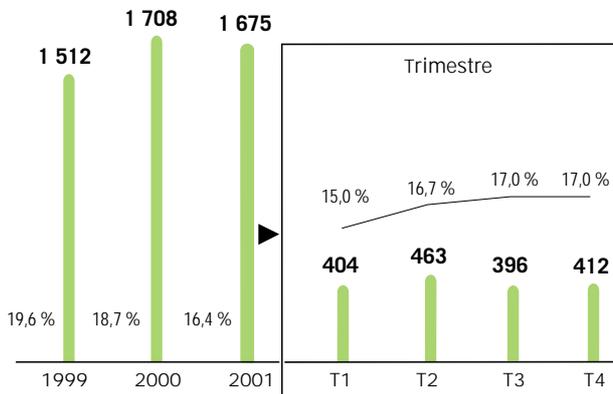
Le chiffre d'affaires consolidé de Valeo augmente de 12,2% principalement du fait des acquisitions du dernier trimestre 2000. Les effets de change sont négligeables. Valeo réalise 67% de son chiffre d'affaires en Europe (en croissance du fait de Sylea), 24% en Amérique du Nord (en baisse avec la production automobile), 6% en Asie et Afrique et 3% en Amérique du Sud.



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CLIENTÈLE (en millions d'euros)

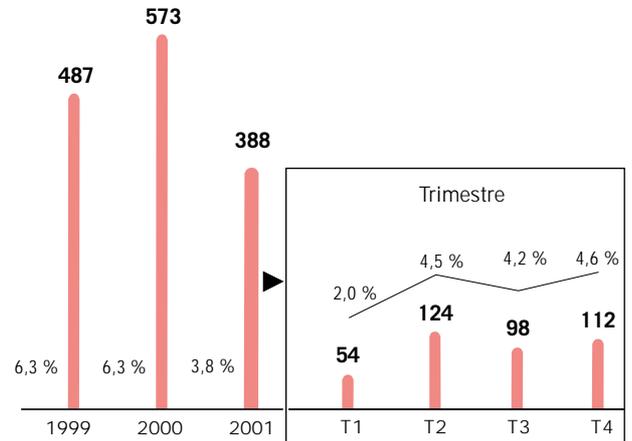
Les ventes d'équipement de première monte auprès des constructeurs automobiles représentent 81% du chiffre d'affaires.

La part des activités de deuxième monte qui recouvrent la recharge et le remplacement à travers les réseaux des constructeurs et les distributeurs indépendants est stable, à 19% du chiffre d'affaires du Groupe.



MARGE BRUTE (en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)

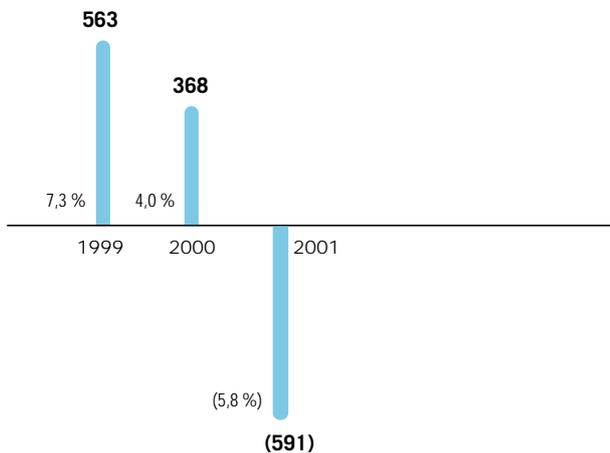
Le premier trimestre 2001 a marqué le point bas avec une chute du niveau de marge brute à 15,0% du chiffre d'affaires, en baisse de 4,4 points à période comparable. La mise en œuvre d'un programme de rétablissement à court terme de la rentabilité a permis d'inverser la tendance dès le deuxième trimestre.



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

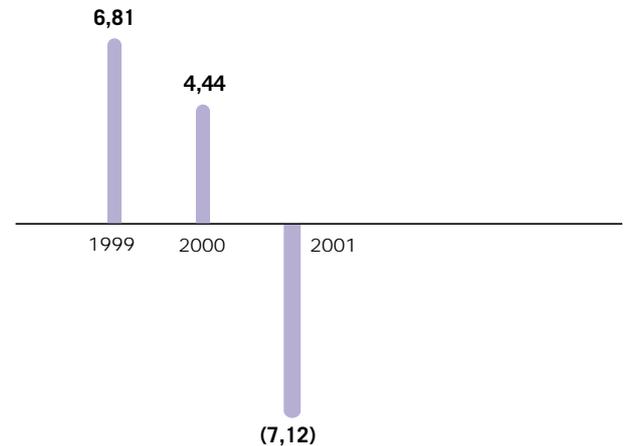
(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)

Depuis le point bas du premier trimestre, la marge d'exploitation s'est redressée et atteint 4,6% des ventes au quatrième trimestre. Ce redressement résulte de l'amélioration de la marge brute, d'une meilleure efficacité des dépenses de recherche et développement et du contrôle des frais administratifs et commerciaux.



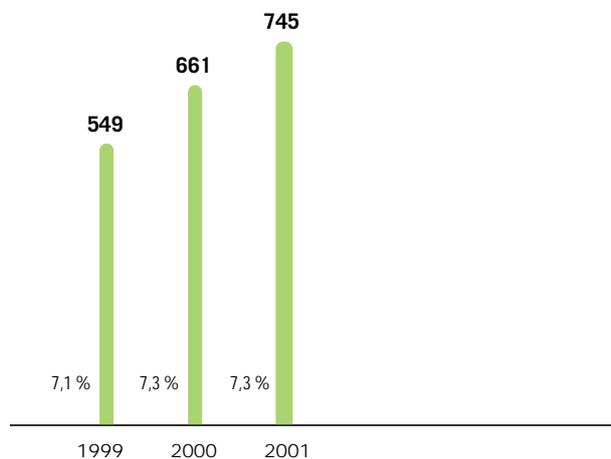
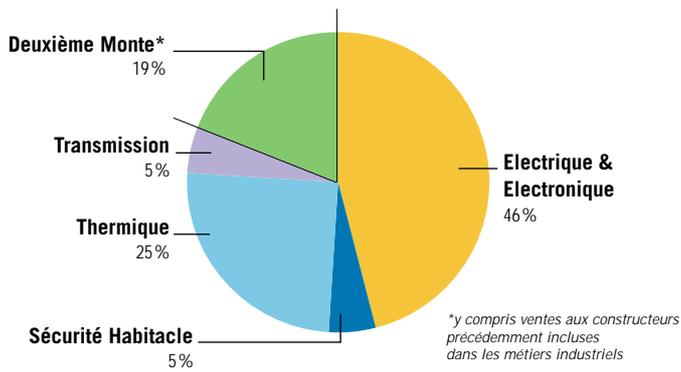
RÉSULTAT NET (en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)

La perte nette reflète entre autre l'effort exceptionnel de restructuration à travers des dotations aux provisions pour restructurations à hauteur de 447 millions d'euros et des dépréciations d'écart d'acquisition à hauteur de 217 millions d'euros.



RÉSULTAT NET PAR ACTION (en millions d'euros)

La perte nette par action s'établit à 7,12 euros.

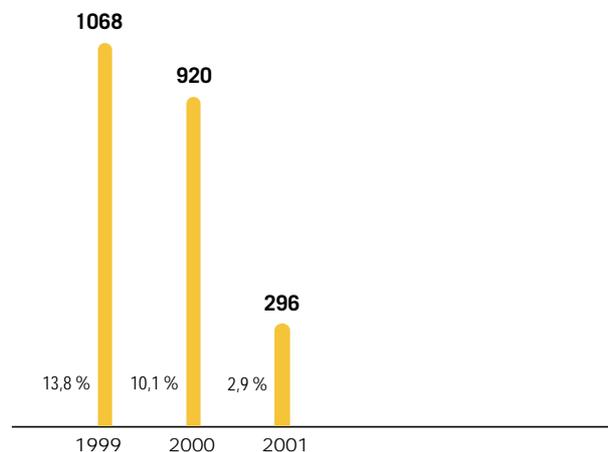
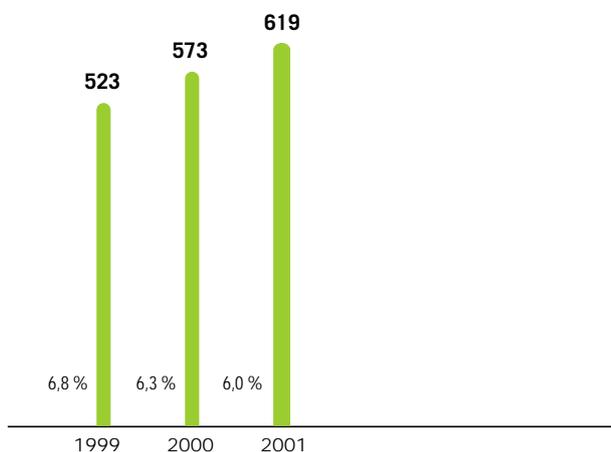


CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MÉTIER

Valeo est présent dans quatre grands métiers de l'équipement automobile : c'est, par ailleurs, un acteur majeur dans la deuxième monte. Les activités électrique et électronique représentent 46% des activités de première monte et présentent un fort potentiel de développement en première et deuxième monte.

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)
L'investissement s'est poursuivi à un rythme soutenu ; il atteint 745 millions d'euros à 7,3% des ventes.



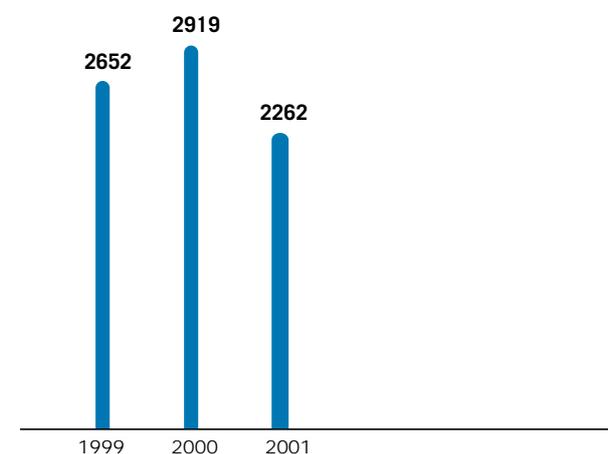
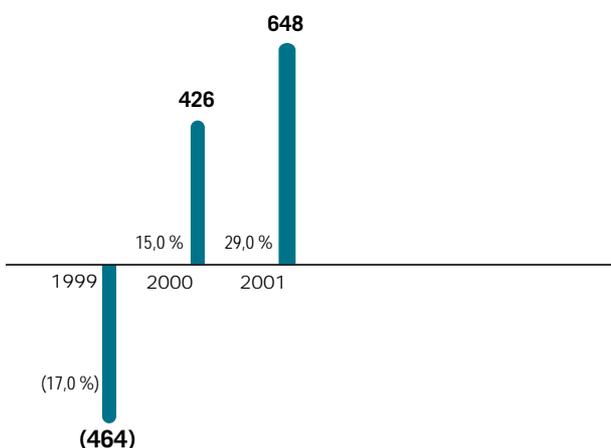
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)
L'effort de recherche et développement a été renforcé tout en limitant les dépenses à 6% du chiffre d'affaires. Des progrès significatifs dans la productivité des activités de recherche et développement ont été réalisés.

MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT*

(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)
La marge brute d'autofinancement recule à 296 millions d'euros du fait de la dégradation de l'exploitation et de l'effort exceptionnel de restructuration.

* Résultat net + amortissements



ENDETTEMENT NET

(en millions d'euros et en % des capitaux propres)
La dette de 648 millions à fin 2001 a cru sous l'effet d'éléments non récurrents, notamment le versement d'un impôt sur plus-value de cession afférent à une transaction de 1999. Le ratio dettes/fonds propres est de 29%.

CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)
Après imputation de la perte nette de l'exercice, les capitaux propres s'établissent à 2 262 millions d'euros, en recul de 23%.

Profil

PROFIL

Valeo est un Groupe industriel indépendant entièrement dédié à la conception, la fabrication et la vente de composants, de systèmes intégrés et de modules pour l'automobile et les poids lourds tant en première qu'en deuxième monte. Valeo se classe parmi les dix premiers équipementiers mondiaux*. Le Groupe qui emploie 70 000 personnes, représentant 45 nationalités, est présent dans 25 pays avec 143 sites de production, 53 centres de Recherche et Développement et 10 centres de distribution.

* Source : Automotive News – mai 2001

Membres du Directoire et du Comité de Gestion

Membres du Directoire et du Comité de Gestion
Rapport Annuel 2001

Directoire	Thierry Morin	Président du Directoire	Chairman of the Management Board
	Luc Blériot	Directeur Général de l'Activité Electrique et Electronique	Group Senior Vice-President, Electrical and Electronics Activity
	Bernard Geymond	Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Administratives	Group Vice-President, Human Resources and Administrative Affairs
	Géric Lebedoff	Directeur Juridique	Group General Counsel
	Vincent Marcel	Directeur des Affaires Financières et des Opérations Stratégiques	Group Vice-President, Financial Affairs and Strategic Operations

Gérard Bouctot	Directeur du Contrôle Financier	Group Financial Control Director
Hans-Peter Kunze	Directeur des Affaires Internationales	Senior Vice-President, Sales and Business Development
Martin Haub	Directeur Marketing Produits et Recherche & Développement du Groupe	Group Vice-President, Product Marketing and Research & Development
Francis Hoyer	Directeur Groupe en charge du Projet Engineerie Simultanée	Group Vice-President in charge of Simultaneous Engineering Project
Edward K. Planchon	Conseiller du Président du Directoire	Advisor to the Management Board Chairman
Christine Bénard	Directeur des Achats	Group Vice-President Purchasing
Guy Perrot	Directeur Technique	Vice-President, Engineering
Xavier Véret	Directeur Délégué	Chairman's Delegate

Jean-Marc Hannequin	Directeur de la Branche Transmissions
André Gold	Directeur de la Branche Thermique Habitable
Alain Marmugi	Directeur de la Branche Thermique Moteur
Patrice Brion	Directeur de la Branche Sécurité Habitable
Michel Giannuzzi	Directeur de la Branche Systèmes Electriques
François Hiriart	Directeur de la Branche Systèmes d'Essuyage
Jean-Jacques Giambi	Directeur de la Branche Moteurs & Actionneurs (par interim)
Robert de la Serve	Directeur de la Branche Eclairage & Signalisation
Claude Leïchlé	Directeur de la Branche Electronique & Systèmes de Liaison
Philippe Huyghe Jacques Mauge	Directeur de la Branche Distribution Directeur Adjoint

Gouvernement d'entreprise

Gouvernement d'entreprise et information financière

Gouvernement d'entreprise

L'Assemblée Générale du 9 mai 2001 a approuvé la transformation de Valeo en société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette double structure dissocie les fonctions de gestion assumées par le Directoire, et celles de contrôle assumées par le Conseil de Surveillance. Elle permet une gestion claire de l'entreprise dans un esprit de transparence.

En 2001, le Conseil d'Administration de Valeo s'est tenu à 2 reprises avant le 9 mai, puis le Conseil de Surveillance de Valeo s'est tenu 5 fois.

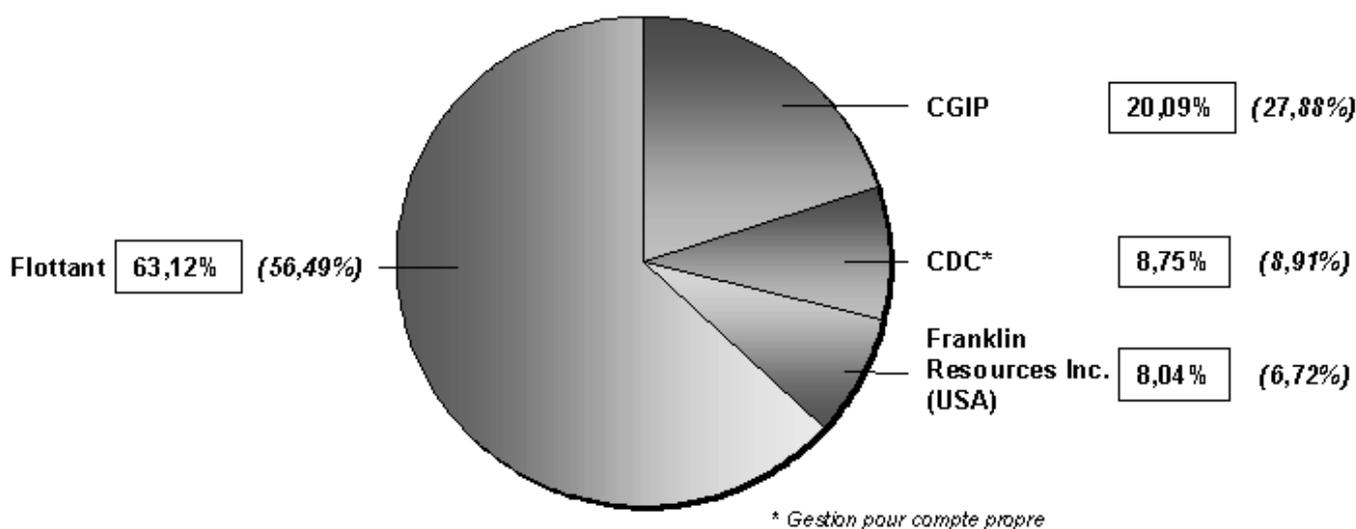
Les décisions et travaux du Conseil de Surveillance sont appuyés par trois comités :

- *un Comité Stratégique* qui a pour mission d'étudier les axes stratégiques à moyen et long termes ainsi que les budgets, et d'étudier les dossiers d'acquisition pouvant avoir un impact sur la stratégie du Groupe ;
- *un Comité d'Audit* qui a pour mission de s'assurer du choix et de la bonne application des règles de contrôle interne et des méthodes comptables pour l'établissement des comptes consolidés ou sociaux, ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives réalisées au niveau du Groupe ;
- *un Comité des Rémunérations* qui a pour mission de présenter au Conseil de Surveillance les propositions concernant la rémunération des mandataires sociaux.

Répartition du capital

RÉPARTITION DU CAPITAL au 31 décembre 2001

En % du capital (en % des droits de vote)



Nombre d'actions : 83 056 603

Nombre de droits de vote : 99 338 862

Performance du cours de l'action

Dans un contexte de marchés financiers très défavorables, le cours de l'action Valeo a baissé de 5,8% entre le 29 décembre 2000 et le 28 décembre 2001, tandis que les indices CAC40 et SBF 120 perdaient respectivement 22% et 21%.

DONNEES BOURSIERES

	2001	2000	1999	1998	1997
Capitalisation boursière (milliards d'euros)	3,72	4,01	6,34	5,53	4,39
Nombre d'actions	83 056 603	82 923 403	82 808 128	82 475 628	70 520 626
Cours au + haut (en euros)	59,90	82,60	89,40	103,66	66,16
Cours au + bas (en euros)	30,02	43,90	59,90	55,72	47,41
Cours moyen (en euros)	47,17	56,35	74,83	77,32	57,17
Cours en fin de période (en euros)	44,80	47,56	76,60	67,14	62,23

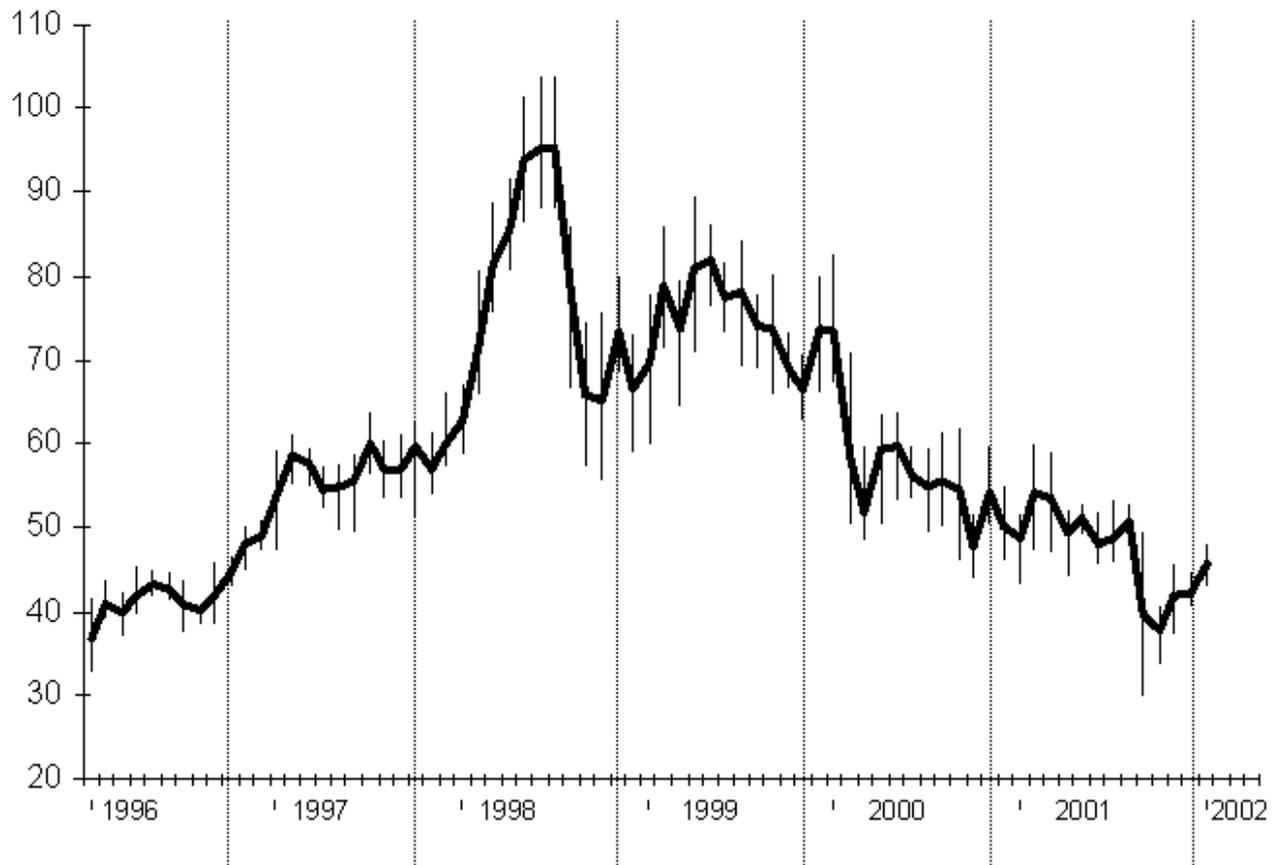
DONNÉES PAR ACTION

(en Euro)	2001	2000	1999	1998	1997
Résultat net (sur le nombre moyen d'actions)	(7,12)	4,44	6,81	3,45	3,22
Dividende distribué	0,70*	1,35	1,50	1,00	0,99
Dividende y compris avoir fiscal**	1,05*	2,03	2,25	1,50	1,49

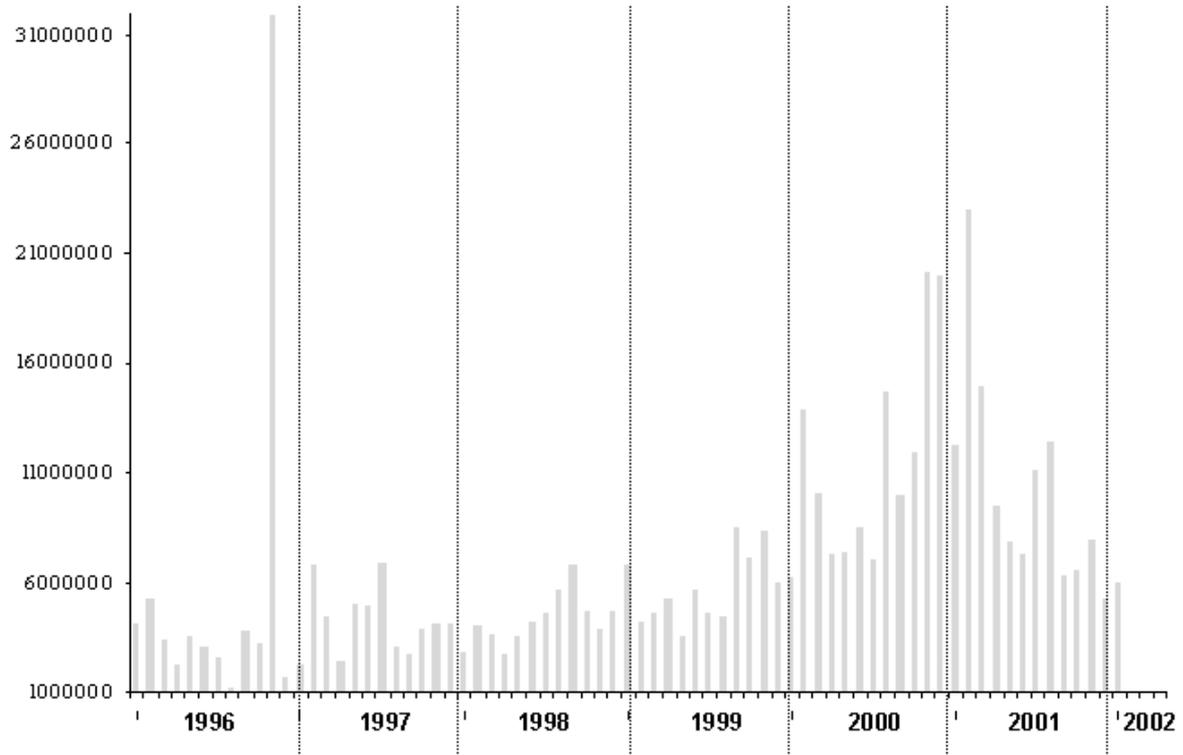
* Dividende de 0,70 euro proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 mai 2002.

** Avoir fiscal de 45% du montant du dividende distribué pour les personnes morales en 1995, 40% en 2000 et 25% en 2001 (au titre de l'exercice précédent)

Cours de l'action (en euros)



Transactions Mensuelles (en nombre)



Communication financière

Valeo a poursuivi en 2001 sa politique de communication financière à l'attention de l'ensemble des actionnaires identifiés ou potentiels ainsi que de leurs prescripteurs (analystes) : l'objectif est d'informer régulièrement et de manière claire et transparente. Ainsi Valeo est l'une des rares sociétés du secteur automobile basée en Europe à publier un tableau de résultat trimestriel.

Valeo est attentif à informer rapidement la communauté financière tant des résultats périodiques que des événements importants de la vie du groupe. Ainsi Valeo a présenté ses comptes annuels 2001 audités dès le 31 janvier 2002, se situant parmi les toutes premières sociétés mondiales dans le domaine.

Actionnaires individuels

- Valeo compte plus de 80 000 actionnaires individuels qui représentent plus de 8% du capital.
- Valeo met en œuvre de nombreux outils pour promouvoir cet actionnariat et assurer une communication efficiente. Le numéro vert mis en place dès 1998 confirme son succès. Le volet du site internet www.valeo.com destiné à la communication financière a évolué de manière à assurer une meilleure accessibilité à l'information disponible ; en particulier, le site donne accès aux présentations destinées aux actionnaires institutionnels et analystes.
- Depuis fin 2000, le service de gestion des titres inscrits au nominatif est assuré par la Société Générale. Il constitue une plateforme privilégiée de dialogue avec les actionnaires individuels. Un numéro indigo (0825 820 000) est mis à la disposition des actionnaires qui ont opté pour le nominatif.

Actionnaires institutionnels

- Valeo a progressivement intensifié au cours de 2001 son programme de communication vis-à-vis des actionnaires institutionnels en France et dans les autres pays d'Europe et aux Etats-Unis.
- L'exigence croissante de transparence de ces interlocuteurs est en particulier satisfaite à travers la publication de comptes de résultat trimestriels.

Calendrier prévisionnel de communication financière pour 2002

Annonce	Date prévisionnelle
Résultats du premier trimestre 2002	mi-avril 2002
Résultats du premier semestre 2002	Fin juillet 2002
Résultats du troisième trimestre 2002	mi-octobre 2002
Résultats de l'exercice 2002	Fin janvier 2003

L'action Valeo

- Cotation à la bourse de Paris au SRD
- Composante de l'Euronext 100, du SBF 120, du FTSE All-Share ainsi que du FTSE4good
- Négociation sur le marché à Londres et sur le Nasdaq Europe et, sous forme d'ADR parrainés, aux Etats-Unis
- Inscription de l'action sous la forme au porteur ou nominative au choix de l'actionnaire

- Droit de vote double après 4 ans de détention sous la forme nominative

Information financière

Bruno-Roland Bernard, Directeur des relations financières

Valeo
43, rue Bayen
75848 Paris cedex 17
Tél. : 01.40.55.20.39
Fax : 01.40.55.20.40

Internet : <http://www.valeo.com>
N° Vert (appel gratuit) : 0.800.814.045

Faits marquants

Faits marquants

Trimestre 1	Faits marquants
Janvier	Ouverture du site de San Luis Potosi – Mexique (Branche Systèmes Electriques)
Mars	Nomination de Thierry Morin à la présidence de Valeo
Mars	Ouverture du bureau d'achats de Shanghai chargé de la sélection des meilleurs fournisseurs asiatiques
Mars	Alliance stratégique avec SKF, Tenneco Automotive et TRW pour l'amélioration des services logistiques apportés aux clients européens du marché de la rechange
Trimestre 2	
Mai	Assemblée Générale : transformation de Valeo en société anonyme à directoire et conseil de surveillance Lancement du programme de cession d'activités non stratégiques
Mai	Ouverture du site de ZebraK – République Tchèque (Branche Thermique Habitable)
Juin	Valeo reçoit le Grand Prix du Predit pour son système anti-pollution / anti-odeurs dans l'habitacle
Juin	Valeo et Iteris signent un accord pour développer et lancer des systèmes de vision automobile intégrés
Juin	Prix de l'innovation électronique SIA/Epcos pour Valeo et Renault pour le système d'accès mains libres
Trimestre 3	
Juillet	Emission euro-obligataire (500 millions d'euros à 5 ans)
Septembre	Stratégie d'innovation technologique autour de cinq Domaines transversaux présentés à l'IAA de Francfort
Septembre	Commande record pour le système d'aide au stationnement à ultrasons de Valeo
Septembre	Ouverture du site de Skawina en Pologne (Branche Thermique Moteur)
Septembre	Valeo et Ricardo signent un accord pour développer un véhicule Diesel 42 volts qui permettra jusqu'à 30 % d'économie de carburant
Trimestre 4	
Octobre	Valeo est récompensé aux Grands Prix Internationaux à Equip'Auto 2001 pour son balai d'essuie-glace Silencio™ et son système de réglage des projecteurs Reglolux™
Octobre	Lancement du programme de démonstration sur véhicules de plus de 25 innovations technologiques, destiné aux clients du Groupe
Novembre	Cession de Filtrauto (11 sites)
Décembre	Valeo Electrical Systems Inc. est mis sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine, en vue d'une réorganisation volontaire
Décembre	Société Allevard : 50 ^{ème} fournisseur à rejoindre le programme de fournisseurs stratégiques

Groupe Mondial

Un Groupe mondial
Situation au 31 décembre 2001

Zones géographiques	Sites de production	Centres R&D	Centres de distribution	Effectifs totaux
Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pays Bas, Pologne, Portugal, Royaume Uni, République Tchèque, Slovénie, Suède, Turquie)	87	38	8	46 300
Afrique (Maroc, Tunisie, Afrique du Sud)	9			7 200
Amérique Nord (USA, Mexique)	20	11	1	10 800
Amérique Sud (Brésil, Argentine)	13		1	2 300
Asie (Japon, Chine, Corée du Sud, Inde)	14	4		3 400
Total (dans 25 pays)	143	53	10	70 000

Le Marché Automobile

LE MARCHE AUTOMOBILE

Les réponses de Valeo aux attentes des clients

l'industrie automobile mondiale a été caractérisée par une attente très forte de la part des clients en matière de qualité, de technologie et de compétitivité. Le marché a enregistré en 2001 un ralentissement sensible au cours du premier semestre, essentiellement en Amérique du Nord. La tendance s'est confirmée au second semestre, notamment après les événements de septembre. La production automobile mondiale a reculé de 3% (10% en Amérique du Nord et 1% en Europe et en Asie) sur l'année. Valeo a renforcé ses positions avec une augmentation globale de 12,2% de son chiffre d'affaires. La progression la plus importante a eu lieu en Europe ; elle est due à la fois à une croissance interne et aux acquisitions réalisées en 2000. Sur les autres continents, Valeo a continué d'accroître ses parts de marché, ce qui lui a permis de compenser le ralentissement économique. Valeo figure désormais parmi les dix premiers équipementiers automobiles mondiaux. Implanté dans 25 pays, le groupe propose une gamme de produits et systèmes très diversifiée à l'ensemble des constructeurs automobile, sur tous les continents.

Au cours des années à venir, les constructeurs automobiles demanderont à leurs fournisseurs de prendre de plus en plus en charge la conception des produits et systèmes et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, tout en introduisant en permanence de nouvelles technologies. Valeo est prêt à relever ces nouveaux défis en créant de la valeur à travers l'intégration des fonctions dans des systèmes complexes.

Grâce à son approche par domaines, Valeo répond avec efficacité aux besoins de sa clientèle. Surtout, il les anticipe en mettant à profit les possibilités d'intégration que les nouvelles technologies autorisent. Les essais véhicules « Ride and Drive » organisés pour la première fois en 2001 ont permis aux clients de Valeo d'essayer très tôt dans leur développement les dernières innovations proposées par le Groupe. Cette approche leur a donné l'occasion de mettre à l'épreuve les solutions proposées, dans la configuration la mieux adaptée à leurs futurs modèles, leur permettant ainsi d'optimiser leurs choix et de raccourcir les délais de mise sur le marché.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, les constructeurs automobiles exigent de tous leurs fournisseurs des prix toujours plus compétitifs. De par son envergure mondiale et grâce à la mise en œuvre grâce à la mise en œuvre des synergies internes, Valeo a réussi à obtenir en 2001 des gains de productivité technique notables.

En ce qui concerne la relation client, la coordination globale de tous les projets s'impose dorénavant, assurant une communication efficace et rapide. Cette coordination est assurée par les Equipes client mondiales, structures parfaitement adaptées aux besoins des constructeurs, et que Valeo souhaite renforcer à l'avenir, pour toujours mieux anticiper la demande.

Stratégie

STRATEGIE

Innovation technologique et excellence industrielle

Au premier trimestre 2001, Valeo a fait face à de sévères difficultés d'exploitation liées pour partie au ralentissement du marché automobile.

Dans ce contexte, dès avril, une équipe de direction remaniée a conçu et mis en œuvre une stratégie de redressement des résultats du Groupe. Elle s'articule autour de trois volets principaux :

- ◆ Focalisation sur 5 chantiers prioritaires pour un retour rapide à la rentabilité : site de Rochester, Thermique Moteur, Eclairage & Signalisation, Distribution et intégration de Sylea.
- ◆ Intensification de la restructuration industrielle afin d'adapter l'outil industriel aux besoins du marché.
- ◆ Recentrage sur les activités stratégiques du Groupe par la cession des activités périphériques : Filtrauto, câblage hors automobile, Valeo Transmissions Ltd, injection plastique de Sainte Savine.

Ces actions ont contribué à l'amélioration progressive des résultats du Groupe au cours des trois derniers trimestres de 2001.

La politique de croissance rentable de Valeo se fonde sur l'innovation technologique et l'excellence industrielle, au service de ses clients. En 2001, les dépenses de recherche et développement, en hausse de 8 %, ont atteint 619 millions d'euros, soit 6 % du chiffre d'affaires. Cette évolution s'est accompagnée de progrès de productivité significatifs dans ce

domaine. Les quelques 500 innovations protégées par brevet (premier dépôt) au cours de l'année comme les nombreux prix décernés aux nouveaux produits Valeo témoignent de l'implication de ses 5 600 ingénieurs répartis dans 53 centres de recherche et développement dans le monde.

La quête de l'excellence industrielle s'appuie sur la démarche d'amélioration continue et les méthodes 5 Axes qui contribuent de manière décisive à positionner Valeo comme un équipementier de premier plan, disposant d'un savoir-faire technologique unique et d'un avantage compétitif en terme de coûts et de qualité.

Valeo intègre le développement durable au cœur de sa stratégie. Cet engagement se traduit au quotidien par le respect des lois et règlements et de son propre code d'éthique, édité en 1998 ; par les contributions du Groupe au bien-être de la communauté et par la mise en œuvre d'une politique volontariste de protection de l'environnement.

Environnement

ENVIRONNEMENT

L'engagement en faveur de l'environnement

La politique environnementale de Valeo vise à maîtriser les risques industriels et à développer les produits et les procédés les moins polluants, en répondant aux attentes des constructeurs automobile et des utilisateurs finaux. Sa réussite implique la sensibilisation et la formation de tous les collaborateurs. Elle nécessite également l'association étroite des fournisseurs à la démarche environnementale du Groupe.

Le Système de Management de l'Environnement (SME) mis en place depuis plus de dix ans a intégré la norme ISO 14001 en 1997. Il mobilise le personnel de l'ensemble des sites du Groupe, partout dans le monde, sur la base d'un standard unique, plus exigeant encore que les réglementations. Aujourd'hui, 50 sites Valeo à travers le monde sont certifiés ISO 14001. Tous les autres sont engagés dans le processus de certification.

L'engagement de Valeo dans la protection de l'environnement se veut à la fois défensif et offensif. Défensif par la volonté notamment de minimiser les risques industriels ou la suppression des matières dangereuses dans les processus et les produits ; offensif par la conception de nouveaux produits et systèmes participant à un meilleur environnement.

Pour aller plus loin dans la maîtrise des impacts que peuvent avoir les sites sur l'environnement, Valeo développe le concept d'« usine verte ». Cette démarche prend en compte la dimension environnementale dans la conception d'ensemble du site, le choix des matériaux, la gestion de l'énergie et de l'eau et assure la flexibilité de l'outil de production. Elle permet d'optimiser les coûts de production par une approche globale de l'utilisation des ressources et de maîtrise des rejets. Elle permet aussi une gestion optimale des ressources non renouvelables et minimise les émissions polluantes. Les nouveaux sites de ZebraK en République Tchèque, Skawina en Pologne ou San Luis Potosi au Mexique ont été conçus selon ces principes.

Depuis février 1998, dans le cadre de la stratégie produits et procédés, des directives Groupe ont été mises en place en matière d'environnement et de recyclage dans la conception et la fabrication des produits. Les principales sont : éliminer les substances à risques ; anticiper le cycle de vie ; utiliser les matériaux à grades recyclés ; réduire la production de déchets ; rénover et réutiliser. Dans le cadre de l'élimination des substances à risque, le Groupe poursuit son effort de recherche sur les solutions substitutives. En vue de l'élimination des solvants chlorés, de nouveaux procédés ont été mis en œuvre. A titre d'exemple, la nouvelle gamme de garnitures d'embrayage G5 utilise des procédés de solvants aqueux. La consommation de solvants chlorés, en forte diminution chez Valeo depuis plusieurs années, a encore baissé de 40 % en 2001.

Valeo s'efforce de concevoir des composants et des systèmes permettant de réduire l'impact sur l'environnement. Dans le cadre du Domaine « Gestion de l'énergie électrique », Valeo conduit des développements sur les véhicules hybrides légers visant à améliorer le rendement du moteur thermique. De plus, le Groupe a mis au point un système permettant des gains de consommation et de pollution en parcours urbain, où l'alternateur fonctionne en démarreur et moteur électrique pour permettre un redémarrage rapide, silencieux et moins polluant.

Toutes les réalisations de Valeo dans ce domaine sont détaillées dans la nouvelle édition du Rapport Environnement, disponible à partir de mai 2002.

Ressources humaines

RESSOURCES HUMAINES

Une force de diversité au sein d'une culture commune

Valeo conduit sa stratégie de croissance durable en s'appuyant sur le savoir-faire et le potentiel d'évolution de tous ses collaborateurs, experts, ingénieurs, techniciens et opérateurs ; leurs 45 nationalités représentent une force de diversité à l'intérieur d'une culture commune. Le Groupe valorise cet ensemble de compétences par la mobilité interne et une gestion de carrière structurée à travers son organisation (Branches d'activité / Directions Fonctionnelles / Directions Nationales) et ses implantations dans 25 pays. En 2001, une politique intensive de renforcement des équipes s'est traduit par le recrutement de 1 800 ingénieurs et à la nomination de 80 cadres dirigeants à des postes clés. Une baisse de 25 % du nombre des départs volontaires enregistrée au cours de l'année concrétise un progrès dans la stabilisation des équipes.

Les plans de rationalisation industrielle, la cession d'activités non stratégiques et l'adaptation des structures au niveau de l'activité de l'industrie automobile ont conduit le Groupe à ramener l'effectif de 77 000 personnes en mars à 70 000 à fin décembre. Partout, Valeo met en œuvre des mesures d'accompagnement humain et social de ces décisions. Le Groupe engage des moyens importants au service du réemploi des salariés concernés. Il prend toutes les dispositions pour maximiser les reclassements internes et externes avec l'objectif d'éviter les licenciements secs et contribue à la réindustrialisation des bassins d'emploi.

En ce qui concerne la formation, le déploiement de la culture 5 Axes a été poursuivi et accéléré pour les entités nouvelles intégrées à Valeo. L'année aura été marquée, par ailleurs, par le lancement de Valeo C@mpus. Ce projet e-training a pour objectif d'enrichir le

dispositif de formation au service du développement du Groupe, en tirant partie des potentialités technologiques de l'internet. Destiné à tous les collaborateurs, Valeo C@mpus assurera une partie de leur programme de formation, de manière structurée, à travers la plateforme de gestion de l'information qui permettra d'optimiser les actions. Un portail spécifique ouvrira en avril 2002 à l'attention des 3000 managers du Groupe.

A l'horizon 2003, Valeo C@mpus sera connecté au système de gestion des connaissances, en cours de déploiement. Cette mémoire collective rassemble sous une architecture unique tout le patrimoine des savoirs de Valeo.

Légendes des illustrations

Mobilité interne

Par la variété de ses métiers et sa présence mondiale, Valeo offre un large éventail d'opportunités de carrière à ses employés.

Formation

Lancement de Valeo C@mpus, projet de e-training destiné à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Ergonomie poste de travail

Valeo offre à chaque employé un poste sûr et performant.

Implication du Personnel

A Toluca, Mexique (Branche Thermique Habitacle), le nombre de propositions d'amélioration s'est élevé, en 2001, à 64 par personne.

Gestion des connaissances

Grâce à ce système, l'ensemble des 25 000 employés de Valeo équipés d'un ordinateur bénéficient d'un accès direct et personnalisé aux informations dont ils ont besoin.

Stratégie industrielle

STRATEGIE INDUSTRIELLE

Pour un outil de production performant et adapté

Pour répondre dans les meilleurs délais, au meilleur coût et avec une qualité irréprochable, à la demande de ses clients, Valeo améliore constamment son dispositif de production en mettant en œuvre son référentiel ambitieux : le Système de Production Valeo (SPV). Le Groupe accroît la flexibilité de son outil industriel pour satisfaire les attentes de ses clients et développe la standardisation de ses processus au niveau mondial. Ainsi, un même produit Valeo est fabriqué de manière identique en Chine, au Mexique ou en Allemagne tout en intégrant les spécificités locales des véhicules.

Valeo a intensifié ses plans d'optimisation et de rationalisation de ses moyens industriels. Depuis fin mars 2001, douze sites de production ont été fermés en Europe et aux Etats-Unis et deux nouvelles usines ont ouvert leurs portes en Pologne et en Tchéquie. Dans le cadre de la stratégie de recentrage par le désengagement des activités non stratégiques, quatre cessions portant sur 17 sites ont été réalisées sur l'année. Ce qui ramène au 31 décembre 2001 le nombre total de sites de production Valeo à 143 contre 170 à fin mars 2001.

La stratégie d'implantation industrielle de Valeo vise à optimiser les coûts et l'efficacité logistique tout en prenant en compte les contraintes locales. Le Groupe a la volonté de suivre ses clients pour améliorer en permanence la qualité de ses services. Il renforce sa présence dans les zones où les coûts sont les plus favorables, en privilégiant les pays dotés d'un tissu industriel de qualité et d'une main d'œuvre qualifiée, tout en évitant ceux qui présentent des risques économiques ou politiques. Conformément à ces critères, neuf opérations de construction ou d'agrandissement d'usines et de centres techniques sont en cours en mars 2002.

En 2001, l'amélioration continue du système de production Valeo s'est notamment concrétisée par le renforcement de ses outils de base : ses fondations, le management du progrès, les outils du SPV (flux tirés, plan de maintenance, méthodologie de changement rapide d'outils, groupe de résolutions de problèmes) et le déploiement des meilleures pratiques. Un effort particulier a été fait sur les actifs industriels par le déploiement du stockage à plat dans toutes les usines du Groupe. Traditionnellement, les pièces qui alimentent le processus de production sont stockées dans des dispositifs sophistiqués et coûteux. En revanche, avec la disposition horizontale, les stocks deviennent parfaitement lisibles et donc beaucoup plus faciles à optimiser. Résultat, les volumes stockés diminuent dans des proportions telles que les surfaces utilisées décroissent à leur tour. Ainsi, en instaurant le stockage à plat, l'usine de la Branche Sécurité Habitacle située à Toluca (Mexique) a réduit ses stocks de moitié et les surfaces de stockage de 25 %. L'allègement de la manutention apporte un gain de productivité de 25 % et une diminution de 60 % des délais d'approvisionnement des lignes de fabrication.

Enfin, la démarche d'amélioration continue du système de production Valeo s'appuie sur le renforcement constant des compétences. Ainsi, en 2001, le Groupe a déployé le plan de formation « Action SPV », destiné aux dirigeants des sites industriels, soit dix à quinze personnes par entité. Ce programme, qui permet aux responsables de mieux identifier et comprendre les dysfonctionnements rencontrés dans leur usine, a déjà été mis en œuvre dans 65 sites. Il se poursuit en 2002 dans l'ensemble des Branches.

Qualité

QUALITE

Objectif zéro défaut

Exigence absolue des constructeurs et du consommateur final, la Qualité Totale constitue une priorité pour Valeo.

La culture 5 Axes, qui comprend un objectif de zéro défaut, sous-tend plus que jamais la démarche de progrès qui anime toutes les équipes Valeo : elle supporte toutes les actions engagées pour garantir le meilleur niveau de qualité tout au long du processus de fabrication. Cette démarche est mise en œuvre sans délai et partout, en particulier dès l'acquisition ou la construction d'un nouveau site.

L'objectif Zéro Défaut est au cœur de la démarche Qualité Totale. C'est le but vers lequel tend l'ensemble des équipes, dans toutes les fonctions du Groupe comme à chaque étape du processus de production. Le Zéro Défaut vise non seulement zéro pièce défectueuse, mais également zéro retouche, zéro retour, zéro incident et zéro retard de livraison. Plusieurs unités de production atteignent cet objectif depuis de nombreux mois. Par exemple, en 2001, l'usine de la Branche Thermique Habitacle située à Hamilton, dans l'Ohio (Etats-Unis), a dépassé le seuil du million de radiateurs de chauffage produits sans défaut. Tous les sites du Groupe se focalisent sur cette démarche d'amélioration continue en garantissant la pertinence de leur système de contrôle qualité et en s'appliquant à mettre en œuvre avec rigueur les méthodes et les outils qu'il décrit.

La mobilisation de l'ensemble des collaborateurs de Valeo et de ses fournisseurs s'effectue dans le cadre du Plan d'Action Qualité (PAQ), élaboré chaque année par le directeur qualité de chaque site, dans le cadre des orientations générales définies par le Groupe. En 2001, le PAQ s'articule autour de la construction de processus simples, efficaces et apportant de la valeur ajoutée afin de satisfaire tous les clients tant en interne qu'en externe ; il décrit la

démarche planifiée visant à l'amélioration constante de la qualité. Il se construit et s'anime en cohérence avec les autres plans de l'entité. Le PAQ 2001 met à disposition les outils et les meilleures pratiques désormais accessibles sur l'intranet Valeo.

La stratégie Qualité de Valeo intègre pleinement les fournisseurs du Groupe. Le développement du « programme de fournisseurs stratégiques », ainsi que les actions visant à impliquer les fournisseurs le plus tôt possible dans chaque projet, contribuent de manière essentielle à construire le Zéro Défaut.

Les programmes de formation mis au point en 2001 (QNIT « Quality Network Integration Training » et Leading Quality) nous donnent les moyens de préparer nos responsables à l'exercice d'une responsabilité dans le domaine qualité et à l'exercer totalement et avec efficacité.

En 2001, le Groupe a reçu de ses clients de nombreuses distinctions pour la qualité des produits et du service offert. Ainsi, le groupe General Motors a décerné le « *Saturn Quality Achievement Award* » à la Division Démarreurs de la Branche Systèmes Electriques. Les Branches Thermique Habitacle, Thermique Moteur et Moteurs & Actionneurs ont reçu plusieurs « *Gold Awards* » de DaimlerChrysler. Hyundai Mobis a récompensé la Division coréenne de la Branche Systèmes Electriques par son « *Best Supplier Award* ». De son côté, la Division nord-américaine de la Branche Thermique Moteur s'est vue attribuer par Honda le « *Quality Performance Award* ». Enfin, Nissan Grande-Bretagne a nommé Valeo premier fournisseur par la qualité.

Achats

ACHATS

Une réelle intégration des fournisseurs

Au-delà de sa mission traditionnelle de réduction des coûts, la fonction Achats, qui regroupe 1660 collaborateurs dans le monde (incluant la Qualité Fournisseurs), a pour objectif, à travers l'intégration des fournisseurs, de contribuer à la croissance rentable du Groupe. Une ambition à la hauteur du défi à relever par Valeo qui consacre 66 % de son chiffre d'affaires à ses achats.

La rationalisation de la base de fournisseurs, qui vise à sélectionner les meilleurs, s'est intensifiée en 2001. Le nombre d'accords signés avec les fournisseurs stratégiques a été porté à 50. Pour pouvoir rejoindre ce programme, le fournisseur doit être reconnu comme un des leaders technologiques de son secteur et faire profiter Valeo d'une performance irréprochable (coût, qualité, délais). Cet engagement est pris, sans limite de temps, sous forme d'une relation mutuellement profitable. Valeo bénéficie des avantages compétitifs des membres du programme. Les fournisseurs, quant à eux, profitent des opportunités du Groupe, en termes de volumes, de dynamique de progrès continu et d'image. Les fournisseurs qui signent cet accord s'engagent à accroître constamment leur excellence stratégique et opérationnelle. De son côté, Valeo leur garantit un volume d'affaires plus important et une intégration très en amont dans ses différents projets de développement.

Parallèlement, le programme SuRe (Supplier Reduction), lancé en décembre 2000, vise à réduire le nombre total de fournisseurs. De plus gros volumes peuvent ainsi être attribués aux meilleurs, ceux en mesure d'apporter une qualité irréprochable à des prix très compétitifs. Avec une diminution de 902 en 2001, le nombre de fournisseurs de production a atteint 3 566 à fin décembre. La réduction sera poursuivie en 2002 à un rythme soutenu.

La rationalisation de la base des fournisseurs s'accompagne d'une augmentation des volumes d'achats dans les pays à bas coûts. Un bureau d'achats a été ouvert à Shanghai (Chine) en mars 2001 qui répertorie les meilleurs fournisseurs asiatiques de Valeo, afin qu'ils approvisionnent les usines européennes et américaines du Groupe. Les économies générées dépassent 20 % de ces approvisionnements.

Le déploiement des acheteurs coordinateurs par catégorie d'achat et par fournisseur s'est accéléré en 2001, avec entre autres une opération réussie sur les pièces plastiques, qui sera suivie en 2002 par un projet similaire sur les pièces de découpe/emboutissage. Objectifs : clarifier les stratégies d'achats et faire jouer les synergies.

Le développement des appels d'offre en ligne (bidding on line) initié dans le cadre du projet [e@SI](#), (e-procurement at Supplier Integration) a permis d'atteindre une moyenne de gains de 9 % sur 335 millions d'euros d'achats négociés par enchères inversées. Ce montant devrait doubler en 2002. Au cours de ces appels d'offres électroniques, les fournisseurs participants suivent en temps réel l'évolution des propositions de leurs concurrents et ajustent les leurs. Valeo attribue les marchés en fonction de la performance globale des offres, prenant en compte non seulement les prix mais aussi la qualité, grâce à un travail de préparation très important en amont. Valeo a par ailleurs poursuivi le déploiement de ses catalogues d'achats en ligne. A fin décembre 2001, 106 catalogues étaient disponibles dans 125 sites industriels ou administratifs. Le logiciel intègre le catalogue des prix - négociés globalement à l'échelle du Groupe auprès des fournisseurs référencés - et le processus de validation, ce qui génère à la fois d'importantes réductions des prix, des coûts de traitement et une réduction des délais de validation des demandes d'achats.

Deux nouveaux projets viennent d'être lancés dans le cadre d'e@SI. D'une part le SRM (Supplier Relationship Management) qui met en œuvre un extranet sécurisé où les équipes de Valeo et les fournisseurs échangent des informations sur les productivités techniques, les

résultats Qualité et les plans d'amélioration. D'autre part, dans le cadre du projet de Knowledge Management, la Direction des Achats a développé la base de données Advanced SuMo (Supplier Monitoring) où chaque fournisseur est noté, en fonction d'indicateurs de qualité, de coût, de délais et de développement projets.

Valeo dispose maintenant d'outils achats Internet différenciateurs permettant une meilleure intégration des fournisseurs.

Innovation Technologie

INNOVATION, TECHNOLOGIE

L'innovation portée par les Domaines

L'innovation constitue l'un des piliers de la stratégie de Valeo. Cette priorité se concrétise par un effort constant et soutenu de recherche-développement. Reconnu comme l'un des leaders mondiaux dans ce domaine, le Groupe compte 53 centres R&D répartis en Europe, aux Etats-Unis et en Asie, dans lesquels travaillent plus de 5 600 ingénieurs et techniciens. En 2001, les dépenses de R&D ont atteint 619 M€, soit 6 % du chiffre d'affaires.

Valeo propose aux constructeurs automobile des solutions globales répondant à des besoins fondamentaux des consommateurs, tels que le confort, la sécurité, la réduction de la consommation et des émissions polluantes. La nouvelle approche de l'innovation par « Domaines », lancée en 2001, vise à tirer parti de toutes les synergies entre les divers métiers du Groupe. Cette approche transversale, qui s'appuie sur une optimisation des compétences technologiques, stimule la créativité, permet de proposer aux clients des systèmes complets, de raccourcir les délais de développement des innovations et d'enrichir leurs fonctionnalités tout en réduisant leur coût.

Cinq domaines, fédérateurs des savoir-faire multiples du Groupe ont été identifiés comme porteurs d'un fort potentiel technologique et commercial : Gestion de l'énergie électrique, Voir et être vu, Systèmes thermiques automobiles, Accès et sécurité, Systèmes de transmission. L'accord signé en 2001 avec la société britannique Ricardo pour développer un véhicule hybride Diesel 42 volts économisant jusqu'à 30 % de carburant illustre le potentiel de cette collaboration transversale. La mise en œuvre de ce projet mobilise les compétences de Valeo, telles que la gestion de l'énergie électrique, les systèmes thermiques ou les systèmes 42 volts, réparties dans plusieurs Branches du Groupe.

La même approche s'applique à l'offre « Modules ». Celle-ci apporte aux constructeurs des solutions réduisant les coûts, le poids, l'encombrement et les temps d'assemblage, tout en enrichissant les fonctionnalités des produits intégrés dans un même module. Le module arrière offre par exemple la possibilité de regrouper en un ou plusieurs sous-modules mécatroniques

les composants suivants : l'essuyage, le feu stop, la caméra de vision arrière, le système de fermeture de hayon (poignée/serrure), les éclairateurs de plaques. De plus, des architectures électriques innovantes avec multiplexage arrière sont également proposées.

En 2001, Valeo a également mis en œuvre une nouvelle manière de promouvoir ses technologies au travers de journées « Ride & Drive ». Les clients y sont invités pour tester les innovations Valeo, de manière dynamique, sur véhicules spécialement équipés. Ils peuvent ainsi apprécier en situation les bénéfices pour l'utilisateur final des innovations proposées par Valeo. Par ailleurs, la présentation aux constructeurs des nouveaux concepts et des nouvelles technologies le plus en amont possible contribue à raccourcir les délais d'intégration des innovations dans les véhicules.

Les trois premiers « Ride & Drive » ont eu lieu entre octobre et décembre 2001 pour PSA et Renault en France, et pour Ford en Allemagne. Ces opérations, très bien accueillies par les participants, se multiplient en 2002.

Les innovations du Groupe ont été saluées par de nombreuses distinctions. Par exemple, deux d'entre elles ont reçu un Grand Prix International de la Création Technique lors du Salon Equip Auto à Paris : le nouveau balai d'essuyage ultra-plat Silencio™ Flate Blade (trophée d'or de sa catégorie) et Reglolux™, un outil de diagnostic pour les projecteurs (trophée d'argent).

Le Groupe prévoit que les métiers de l'électrique et l'électronique représenteront plus des deux tiers de son chiffre d'affaires dans les prochaines années, en première et en deuxième monte. Dans cette perspective, Valeo renforce son dispositif par le lancement d'un nouveau centre technique à Bietigheim (Allemagne), à proximité de grands sites de DaimlerChrysler, Porsche et Audi. Regroupant 400 ingénieurs et techniciens, il sera opérationnel courant 2002.

LES BRANCHES

BRANCHE TRANSMISSIONS

Des systèmes de transmission innovants, pour un réel plaisir de conduire

Leader mondial, Valeo Transmissions, qui compte Fiat, Renault-Nissan, PSA PEUGEOT CITROËN et VW parmi ses clients majeurs, réalise désormais 30 % de son chiffre d'affaires en Asie, auprès de clients tels que Nissan, Hyundai et Jatco. En 2001, la Branche a remporté d'importants contrats dans toutes ses lignes de produits. Elle a notamment enregistré une première commande de systèmes pour boîtes de vitesses robotisées. Ces équipements innovants, dont le démarrage en série est prévu pour 2003, ouvrent des perspectives de croissance prometteuses pour la décennie à venir. Un autre grand contrat, gagné en Europe, concerne les volants flexibles, une technologie développée par Valeo Unisia Transmissions. Leur production en série commence en 2002.

L'exercice a également été marqué par le lancement en série de la nouvelle génération de commande hydraulique d'embrayage, ainsi que par la montée en puissance des applications équipées en garnitures d'embrayages G5. Cette gamme complète de garnitures sans plomb et sans solvant organique offre de meilleures performances tout en respectant mieux l'environnement.

Dans les activités de deuxième monte, Valeo conforte sa position de leader mondial par la poursuite de sa politique dynamique d'élargissement de gamme et par sa croissance sur des marchés en développement tels que la Chine, l'Inde et le Mercosur.

Dans le cadre de la stratégie visant à recentrer le Groupe sur ses métiers de base, Valeo a cédé Filtrauto (production de filtres à huile) ainsi que le site britannique de Halifax (bagues de synchronisation).

Concernant l'innovation, le disque Tripod collé a été nommé aux Grands Prix Internationaux de la Création Technique, lors du Salon Equip Auto à Paris. Ce produit innovant, représente un réel gain de confort et accroît la durée de vie de l'embrayage.

Mécanismes, frictions, garnitures d'embrayages, butées, commandes hydrauliques, doubles volants amortisseurs, volants flexibles, systèmes d'automatisation pour boîte de vitesses robotisée, composants pour convertisseurs de couple, lock-ups, filtres à air pour habitacle.

- Chiffre d'affaires : 982 M€ (Filtrauto inclus jusqu'au 31/10/2001)
- Part de l'activité Transmissions dans le CA Valeo : 9 %
- Effectifs : 4 460 personnes
- Investissements industriels : 59 M€

BRANCHE THERMIQUE HABITACLE

Créer une atmosphère de bien-être pour tous les passagers

Au cours d'une année particulièrement riche, la Branche a gagné le contrat pour la fourniture complète du système de climatisation de la future Mazda 626 (groupe Ford), qui devrait entrer en production en 2003 et la climatisation automatique de la future BMW Série 3 dont le lancement est prévu en 2004. Un nouveau modèle Fiat, commercialisé à partir de 2003, sera équipé d'une unité de climatisation et d'un tableau de commande Valeo. Le premier contrat pour le compresseur à contrôle externe a été signé en 2001, via la joint-venture Zexel Valeo Climate Control (ZVCC).

Parmi les innovations, le système de purification de l'air dans l'habitacle par photocatalyse, développé avec plusieurs partenaires industriels et académiques a reçu le Grand Prix de l'innovation du PREDIT (Programme Recherche Innovation Transports terrestres), créé à l'initiative des pouvoirs publics français. Valeo a également mis au point un diffuseur de fragrances via le système de climatisation et un capteur de pollution qui déclenche la fermeture des volets dès que les taux de CO et de NO₂ dépassent un seuil prédéfini.

Le système de contrôle multifonctionnel conçu dans le cadre du domaine « Vie à bord », intègre dans la console centrale le contrôle de la climatisation, de l'audio, des communications et de la navigation et présente deux bénéfices majeurs : un encombrement réduit et une plus grande facilité d'usage.

Valeo Thermique Habitacle poursuit ses recherches dans la réduction des émissions toxiques et polluantes en explorant de nouvelles technologies. Enfin, la Branche, qui compte parmi ses principaux clients BMW, DaimlerChrysler, Fiat, Ford, General Motors, PSA PEUGEOT

CITROËN, Renault-Nissan, Volkswagen et Volvo, a ouvert une unité de production d'évaporateurs à ZebraK (République Tchèque).

Systèmes de chauffage et d'air conditionné, modules de cockpit, composants : radiateurs de chauffage, évaporateurs, condenseurs, compresseurs, tableaux de commande

- Chiffre d'affaires : 1 511 M€
- Part de l'activité Thermique Habitacle dans le CA Valeo : 14 %
- Effectifs : 6 920 personnes
- Investissements industriels : 90 M€

BRANCHE THERMIQUE MOTEUR

Régulation thermique des moteurs pour une réduction des émissions, une baisse de la consommation et l'amélioration du confort

Leader mondial dans le refroidissement moteur, Valeo Thermique Moteur a enregistré une forte progression de ses ventes en Europe. Sur un marché où la demande s'oriente vers les solutions intégrées plutôt que vers les composants fournis individuellement, d'importants contrats de modules complets de refroidissement moteur ont été gagnés auprès de DaimlerChrysler, Renault-Nissan, Fiat et Honda. De nouvelles commandes d'assemblage de modules face-avant ont également été enregistrées chez Volkswagen.

La Branche, qui compte Fiat, Ford, General Motors, PSA PEUGEOT CITROËN et Renault-Nissan parmi ses principaux clients, a contribué au lancement de plusieurs véhicules en 2001 : Peugeot 307, Volkswagen Passat.

Valeo Thermique Moteur accroît ses capacités de production, en privilégiant les implantations dans les pays à bas coûts et au plus près des sites de ses clients. Ainsi, l'usine de Skawina (Pologne), inaugurée l'année précédente, est devenue totalement opérationnelle en 2001. La branche a entrepris la mise en place de trois nouvelles unités de production de modules face-avant, dont l'une dans le parc des fournisseurs de l'usine d'assemblage Ford de Camaçari à Bahia (Brésil) qui commencera son activité en avril 2002.

En ce qui concerne les produits, la demande est particulièrement vive pour les refroidisseurs des gaz d'échappement qui réduisent d'au moins 10 % les émissions d'oxyde d'azote : le cap du million d'unités produites a été franchi en 2001.

Principale innovation présentée au cours de l'année, le système THEMIS (Thermal Management Intelligent System) régule la température du moteur en temps réel, en fonction des conditions de circulation. Il permet une réduction de la consommation de 2 % à 5% et minimise les émissions polluantes. Enfin, la Branche, travaille en coopération avec un constructeur de haute gamme pour le

développement d'un système intelligent de gestion thermique et sur plusieurs co-développements avec des constructeurs de taille mondiale.

Systèmes de refroidissement du groupe motopropulseur, radiateurs de refroidissement, condenseurs, refroidisseurs d'air de suralimentation et de gaz d'échappement, échangeurs d'huile, groupes motoventilateurs, modules de refroidissement, modules face-avant.

- Chiffre d'affaires : 1 332 M€
- Part de l'activité Thermique Moteur dans le CA Valeo : 12 %
- Effectifs : 6 550 personnes
- Investissements industriels : 83 M€

BRANCHE SECURITE HABITACLE

Systèmes d'accès et démarrage ergonomiques, fiables et sécurisés

2001 marque, pour la Branche Sécurité Habitacle, le démarrage de la production du premier véhicule équipé du système d'accès sans clef conçu en partenariat avec Renault : la Laguna II. Cet équipement basé sur la technologie de la radio fréquence et qui utilise un badge en remplacement de la clef traditionnelle, équipe en 2002 la Renault Vel Satis et devrait équiper ans un proche avenir les véhicules de plusieurs autres constructeurs. Ce système a reçu le Prix de l'innovation électronique EPCOS (Electronic Parts and Components), décerné par la Société des Ingénieurs Automobiles, dans la catégorie « Vie à bord » qui récompense la créativité et l'innovation dans la conception, la fabrication et la mise en œuvre des systèmes électroniques automobile.

Parallèlement, le développement d'une serrure compacte a été finalisé en 2001. Cette serrure multifonctions de portes latérales, compatible avec le système d'accès sans clef, intègre une gamme de fonctions jamais encore proposée dans un encombrement aussi réduit. Son lancement en série intervient en 2002.

La Branche Sécurité Habitacle, qui compte parmi ses principaux clients Renault-Nissan, PSA PEUGEOT CITROËN, Toyota, BMW, Daimler Chrysler et General Motors, a également consolidé son leadership dans les domaines des antivols, des verrous et des poignées. Sur le segment en forte croissance des composants mécatroniques, d'importants contrats d'antivols électriques, de poignées mécatroniques, de systèmes motorisés d'ouverture de coffre, d'immobiliseurs et de télécommandes, ont été signés au cours de l'exercice, avec des clients tels que PSA PEUGEOT CITROËN, BMW, Porsche, Mercedes et Toyota.

Plusieurs innovations développées dans les cinq centres R&D de la Branche, seront intégrées dans différents véhicules lancés en 2002, notamment un coffre à ouverture et fermeture motorisées piloté électroniquement et un nouvel antivol électrique. Une nouvelle génération de systèmes d'accès sans clef qui permettra notamment le démarrage « badge dans la poche », sera, elle, disponible l'année suivante.

Systemes d'accès et de démarrage sans clef, systemes d'ouvrants motorisés (coffre et portes), télécommandes et récepteurs radiofréquence, systemes d'immobilisation par transpondeur, antivols de direction, interrupteurs de démarrage, clefs, verrous, poignées (portes et coffre), serrures (portes, coffre, hayon, capot, dossier rabattable).

- Chiffre d'affaires : 650 M€
- Part de l'activité Sécurité Habitacle dans le CA Valeo : 6 %
- Effectifs : 3 920 personnes
- Investissements industriels : 31 M€

BRANCHE SYSTEMES ELECTRIQUES

L'énergie électrique, moteur de la mobilité et du confort du futur

L'augmentation du chiffre d'affaires, 10 % en 2001, est due principalement à l'intégration en mars 2001 des ralentisseurs électriques Telma® conformément aux accords conclus lors de l'acquisition de Sylea en 2000, et à la montée en puissance du nouveau site industriel de San Luis Potosi au Mexique. Ce site, dont la production atteint désormais sa vitesse de croisière, fournit les clients américains, notamment General Motors.

En Corée du Sud, la nouvelle génération TG d'alternateurs qui intègre des améliorations techniques très importantes, a été retenue par Hyundai à une large échelle. Cette nouvelle famille de produits sera lancée mondialement en 2002.

Le carnet de commandes s'est maintenu à un niveau élevé grâce, notamment, à de nouveaux contrats importants de démarreurs acquis chez Volkswagen pour sa plate-forme Polo, et d'alternateurs chez Daimler-Chrysler.

Plus de confort et de sécurité, moins de pollution : les attentes fondamentales du marché induisent des besoins croissants de puissance électrique dans les véhicules automobiles, ce qui conduit à redéfinir la production, la distribution, le stockage et la gestion de l'énergie électrique à bord des véhicules. Dans l'approche transversale de l'innovation par domaines, ces fonctions sont désormais intégrées dans le Domaine « Gestion de l'énergie électrique », piloté par la branche VES. Plusieurs innovations de ce Domaine ont été présentées au Salon de l'IAA à Francfort, comme le Stop and Start qui intègre un alerno-démarreur et l'architecture électrique 42 volts de Valeo.

Dans ce contexte, des contrats de développement ont été conclus avec les sociétés Ricardo pour l'ingénierie moteur et International Rectifier pour l'électronique de puissance,

complétant ainsi les compétences de Valeo dans le domaine des véhicules hybrides et des systèmes 42 Volts.

Alternateurs, démarreurs, systèmes de génération de courant électrique et de démarrage pour véhicules de tourisme et poids-lourds, ralentisseurs électriques pour poids-lourds et bus.
Rénovation d'alternateurs, de démarreurs et de compresseurs.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Chiffre d'affaires : 854 M€▪ Part de l'activité Systèmes Electriques dans le CA Valeo : 8 %▪ Effectifs : 4 780 personnes▪ Investissements industriels : 126 M€ |
|---|

BRANCHE SYSTEMES D'ESSUYAGE

Une excellente visibilité pour plus de confort et de sécurité

Numéro un mondial sur le marché des systèmes d'essuyage, Valeo a consolidé son leadership en 2001, grâce à ses produits innovants. Ainsi, les performances aérodynamiques et acoustiques optimisées du Flat Blade Valeo, associées à une excellente qualité d'essuyage, lui ont permis de remporter la médaille d'or au Salon Equip Auto de Paris. D'autres innovations ont aussi contribué à renforcer l'expertise technologique du groupe comme le moteur d'essuyage avant Global Wiper Motor, actuellement en production.

La Branche, qui compte BMW, DaimlerChrysler, Ford, General Motors, PSA PEUGEOT CITROËN, Renault-Nissan, Toyota et Volkswagen parmi ses principaux clients, poursuit sa stratégie industrielle avec la construction d'un nouveau centre de production sur le site de Bietigheim (Allemagne) et l'implantation d'une usine en Pologne.

Les clients de Valeo bénéficient aussi des importantes synergies en R&D nées de la collaboration entre les différentes Branches du Groupe au sein du Domaine « Voir et Etre vu ». Le capteur de pluie, lumière et tunnel, qui commande le déclenchement du système d'essuyage et d'éclairage, conçu avec la Branche Commutation et Systèmes de Détection, illustre parfaitement cette approche. Parmi les autres innovations présentées en 2001, le système d'essuyage hydrophobe associe bras stylisés et Flat Blade Valeo à une technologie avancée de pare-brise hydrophobe. Par ailleurs, la nouvelle gamme de bras-balais arrière en plastique allie une plus grande liberté de style à une excellente qualité d'essuyage. Valeo poursuit également le développement des modules qui assurent l'intégration électrique et mécanique des systèmes et composants arrière avec de nombreux bénéfices, notamment la

réduction de l'encombrement, la réduction des coûts et la réduction du temps d'assemblage du hayon.

Systemes complets d'essuyage : Bras, balais, timoneries, moteurs, capteurs de pluie, lavages, modules.

- Chiffre d'affaires : 1 377 M€
- Part de l'activité Systemes d'Essuyage dans le CA Valeo : 12,6 %
- Effectifs : 7 910 personnes
- Investissements industriels : 88 M€

BRANCHE MOTEURS & ACTIONNEURS

La maîtrise de votre environnement est au bout de vos doigts

Valeo Moteurs et Actionneurs compte parmi les tout premiers fournisseurs mondiaux de groupes moto-ventilateurs de refroidissement, de moteurs électriques de plus de 50 watts pour les applications automobile et d'actionneurs. Sa gamme de produits couvre la quasi-totalité des besoins du marché. Les développements conduits dans ses trois centres d'études avancés situés en France, en Allemagne et aux Etats-Unis anticipent l'évolution de la demande.

Ainsi, Valeo a conçu des systèmes de commande électronique permettant de fournir des moteurs électriques à vitesse variable, et dotés, pour ceux destinés aux lève-vitres et aux toits ouvrants, de dispositifs anti-pincement. Les premières applications avec ces moteurs seront lancées en 2002. La Branche développe également les moteurs destinés aux applications qui bénéficieront de la croissance dans les prochaines années. Ainsi, de nouveaux moteurs à commutation électronique destinés aux futures applications de commandes électriques ont été mis au point en 2001, de même qu'un nouveau moteur pour les systèmes de climatisation de moyenne puissance.

Les plus importants contrats signés avec d'autres équipementiers en 2001 concernent un groupe moto-ventilateur électrique pour un véhicule de tourisme de General Motors, des moteurs de sièges pour plusieurs modèles Ford et Jaguar et des moteurs d'ABS pour différentes applications constructeurs. Quant au groupe motoventilateur à commande hydraulique HDFS, innovation majeure lancée sur la Jeep Grand Cherokee 2001 de DaimlerChrysler, il sera également lancé avant la fin de l'année 2002 sur un second véhicule de ce même constructeur. Ses nombreux avantages lui ouvrent plusieurs autres marchés en Europe et en Amérique du Nord.

Moteurs de climatisation, de refroidissement, de réglage de sièges, d'appui tête, de colonne de direction, de ceinture de sécurité, moteurs d'ABS, de lève-vitre, de toit ouvrant, actionneurs de serrures de portes, compresseurs pneumatiques pour suspension à hauteur réglable.

- Chiffre d'affaires : 665 M€
- Part de l'activité Moteurs & Actionneurs dans le CA Valeo : 6 %
- Effectifs : 3 570 personnes
- Investissements industriels : 32 M€

BRANCHE ECLAIRAGE & SIGNALISATION

Des solutions innovantes pour une vision accrue

Numéro un mondial des technologies d'éclairage automobile avec Valeo Sylvania et Ichikoh, Valeo a renforcé ses positions en 2001 par le lancement en série de nouveaux produits, notamment au sein de la gamme d'éclairage au Xénon. Ainsi, la nouvelle génération de système bi-Xénon qui fournit les faisceaux code et route à partir d'une seule lampe à décharge, équipe la Saab 9-5 en style elliptique et les Volvo S60, V70 et S80, en style réflecteur. De même, la cinquième génération de ballast Xénon (module électronique qui assure l'allumage instantané des lampes à décharge) est présente sur les projecteurs de l'Audi A4, dotés de la nouvelle lampe D1. Quant au nouveau modèle Corolla de Toyota, ses projecteurs bénéficient de feux de route à surface complexe verticale.

En matière de signalisation les feux de signalisation à guides optiques et diodes électroluminescentes (LEDs) ont été introduits sur la BMW Série 5 break et l'Opel Corsa est désormais équipée d'un feu stop surélevé à quatre LEDs.

Le système d'éclairage intelligent développé par Valeo a enregistré ses premières commandes : deux importants constructeurs européens ont retenu le dispositif d'éclairage dynamique pour deux modèles dont le lancement devrait intervenir d'ici deux ou trois ans. Ce système oriente automatiquement le faisceau des projecteurs dans les virages pour améliorer la visibilité de nuit sur les routes sinueuses.

Valeo Eclairage et Signalisation compte parmi ses principaux clients Audi, BMW, DaimlerChrysler, Fiat, Ford, General Motors, Honda, Jaguar, Opel, PSA PEUGEOT CITROËN, Renault-Nissan, Saab, Seat, Toyota, Volvo, Volkswagen et sur le marché Poids Lourds Iveco, Volvo Global Trucks et Scania. En 2001, son leadership a été consolidé par le

renforcement de la coopération avec l'équipementier japonais Ichikoh et la joint-venture nord-américaine Valeo Sylvania.

Projecteurs principaux et de complément (halogène et Xénon), correcteurs de portée, lave-projecteurs, projecteurs anti-brouillards, feux de signalisation, allume-cigares et prises multifonctions.

- Chiffre d'affaires : 1 172 M€
- Part de l'activité Eclairage Signalisation dans le CA Valeo : 10,7%
- Effectifs : 7 770 personnes
- Investissements industriels : 80 M€

BRANCHE COMMUTATION & SYSTEMES DE DETECTION

La technologie qui vous permet de garder le cap

Après l'acquisition des activités commutation et capteurs du groupe Sylea fin 2000 et leur intégration dans la Branche nouvellement créée en mars 2001, Valeo Commutation et Systèmes de Détection confirme sa position de pionnier des systèmes de détection d'obstacle. La Branche se positionne au premier rang mondial avec son système à ultrasons d'aide au stationnement. En 2001, ce système à ultrasons a enregistré d'importantes commandes chez Ford, Nissan, Fiat, Audi, DaimlerChrysler, Volvo et PSA PEUGEOT CITROËN. Pour les années à venir, la Branche développe des systèmes qui assureront une surveillance à 360° de l'environnement du véhicule en associant radar et ultrasons. Ainsi, le radar de détection de la circulation environnante présenté en 2001 est la tête de pont de plusieurs fonctions d'assistance active, telles que l'aide au stationnement, à la marche arrière et à la détection d'angle mort.

Le savoir-faire de Valeo en intégration modulaire de l'électronique a permis au Groupe de devenir le leader mondial de la commutation. Le module haut de colonne intégré présenté en 2001 témoigne de cette avance technologique. Il rassemble plusieurs fonctions de commutation de haut de colonne, un contacteur tournant pour airbag et un capteur d'angle au volant, éléments essentiels pour tous les systèmes de gestion de la stabilité du véhicule. Ce produit très prometteur a déjà enregistré des commandes chez General Motors et DaimlerChrysler. D'une manière générale, les modules intégrés de Valeo, très compacts, légers, minimisant les interfaces et les câblages électriques, apportent aux constructeurs, outre

la richesse de leurs fonctionnalités, d'importantes baisses des coûts logistiques et d'assemblage.

La Branche propose également une grande variété de capteurs pour le groupe motopropulseur, permettant un meilleur contrôle du moteur et de ses émissions.

Systemes d'aide au stationnement, commutation, capteurs du groupe motopropulseur.

- Chiffre d'affaires : 783 M€
- Part de l'activité Commutation & Systemes de détection dans le CA Valeo : 7 %
- Effectifs : 6 570
- Investissement industriels : 58 M€

BRANCHE ELECTRONIQUE & SYSTEMES DE LIAISON

L'intelligence de l'énergie électrique

Née en mars 2001 du regroupement des activités électroniques de Valeo Electronique et des activités câblages et boîtiers d'interconnexion de Valeo Systèmes de liaisons, la Branche se positionne comme un des leaders du marché des systèmes de distribution électriques et électroniques. Ses compétences couvrent l'architecture et l'ingénierie des systèmes de distribution électriques automobile ; le développement et l'industrialisation des composants constitutifs du système, tels que les faisceaux de câblages, les boîtiers d'interconnexion et les calculateurs d'habitacle. Pôle d'expertise électronique du Groupe, cette Branche lui apporte des compétences et des solutions – matériel et logiciel – de premier plan.

La Branche contribue fortement aux innovations du Domaine gestion de l'énergie électrique, en particulier par les composants liés à la distribution du 42Volts. Elle participe également à plusieurs programmes de recherche et développement européens.

Dans le domaine industriel, l'année 2001 a été marquée par le lancement de la production en série de nouveaux calculateurs d'habitacle sur la Peugeot 307 et l'Avantime de Renault et de nouveaux boîtiers d'interconnexion sur la Fiat Stilo ainsi que par la mise en série des faisceaux sur les véhicules Renault Clio phase 2, Seat Ibiza et RenaultTrafic / Opel Vivaro, et par les différentes modifications de faisceaux liées au multiplexage de toute la gamme Peugeot/Citroën.

Enfin, la branche a lancé un ambitieux programme de rationalisation de l'outil industriel, pour accroître sa compétitivité.

Calculateurs d'habitacle, modules électroniques, faisceaux électriques modulaires, boîtes de distribution électroniques.

- Chiffre d'affaires : 1 141 M€
- Part de l'activité Electronique & Systèmes de liaison dans le CA
Valeo : 10 %
- Effectifs : 16 300 personnes
- Investissements industriels : 66 M€

BRANCHE DISTRIBUTION

Servir les métiers de la rechange

Pour être en mesure de répondre aux besoins spécifiques de chaque distributeur ou réparateur indépendant, Valeo Distribution a mis en œuvre une nouvelle organisation commerciale par marché et élargi son implantation géographique. Avec l'ouverture en 2001 de bureaux à Détroit, à Moscou, en Autriche et en République Tchèque, la Branche dispose désormais de onze divisions opérationnelles et de six bureaux commerciaux permettant de répondre aux demandes spécifiques de ses clients. Cette internationalisation s'est accompagnée d'une optimisation des services logistiques qui améliore considérablement les délais de livraison sur l'ensemble de l'Europe.

Parallèlement, la gamme de pièces de rechange a été élargie à plus de 1800 nouvelles références en 2001. La Branche a aussi développé des offres complémentaires à l'offre premium (gamme de freinage SQ, gamme embrayage Valeo 7), étendu l'offre Marchal aux filtres habitacles et redynamisé la gamme Cibié grâce au Tuning éclairage.

Valeo Distribution a renforcé son offre de services servant d'appui à la performance technique et commerciale de ses clients. La mise en place d'une base de données internationale a permis d'accélérer et de fiabiliser la publication de ses catalogues dont seize ont été édités en 2001. Vingt nouveaux catalogues sont prévus pour 2002. Le Centre technique de Saint-Ouen a mis l'accent sur les innovations technologiques, avec le développement de nouveaux outils de diagnostic (Clim Test 2^{ème} génération et Réglolux - Trophée d'argent de la création technique Equip'Auto) et de nouveaux CD-Roms d'instructions de montage par véhicule.

Enfin, la branche a étendu son réseau Valeo Clim Service avec plus de 1600 membres en Europe. Cette progression s'est accompagnée d'une harmonisation qualitative du réseau et de la mise en place d'une charte de communication commune.

Commercialisation de toutes les gammes de produits du Groupe sous les marques Valeo, Cibié et Marchal SWF, PJ, auprès des professionnels distributeurs et réparateurs indépendants dans plus de 100 pays.

- Chiffre d'affaires : 476 M€
- Part de l'activité Distribution dans le CA Valeo : 4 %
- Effectifs : 960 personnes
- Investissements industriels : 6 M€

Rapport de gestion

Rapport de Gestion 2001

L'année 2001 a été marquée par une dégradation du marché mondial de l'automobile : le ralentissement de la croissance des immatriculations, sensible dès la fin 2000, a entraîné un recul de la production dans le monde entier. Depuis les événements de septembre 2001, l'environnement macro-économique a continué de s'aggraver.

Face aux sévères difficultés d'exploitation du premier trimestre 2001, une équipe de direction remaniée a conçu et mis en œuvre dès le deuxième trimestre un plan de redressement des résultats impliquant des restructurations industrielles et un recentrage par cession d'activités périphériques. Ce plan a permis une remontée progressive de la rentabilité d'exploitation au cours des trois trimestres suivants.

De plus, à partir de l'été, le Groupe a accéléré la réorganisation de son outil industriel afin de l'adapter aux effets de la crise.

Activité de Valeo et environnement automobile mondial

Le chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros en 2001 marque une croissance de 12,2% par rapport à 2000. L'impact positif des variations de périmètre s'est élevé à 13,7% tandis que les effets de change étaient de 0,3%. Les ventes ont reculé de 1,8% hors variations de change et de périmètre, tandis que l'évolution de la production automobile mondiale est estimée à -3% en volume^{*}, les gains de parts de marché ayant permis à Valeo de compenser partiellement la baisse de la production.

^{*} les estimations de volume de production par Valeo sont fondées sur des informations en provenance des clients.

- En Europe, les immatriculations ont augmenté de 1% en 2001. La progression a été plus soutenue en Grande-Bretagne (10%), en France (6%) et en Espagne (4%), tandis que l'Allemagne et l'Italie enregistraient des baisses de 1%. La production a baissé au deuxième semestre et marque un recul estimé à 1% sur l'année. La performance commerciale de Valeo a toutefois permis de développer les ventes de 4% à périmètre et taux de change constants. Les ventes en Europe ont représenté 67% du chiffre d'affaires du Groupe en 2001.
- En Amérique du Nord, les constructeurs ont mené une guerre des prix relayée par des financements gratuits en fin d'année. Ces actions commerciales ont contenu la baisse des ventes : les immatriculations ont baissé de 1% au cours de l'année. La politique de déstockage a fait chuter la production d'environ 10% sur la même période. Les ventes de Valeo sont en retrait de 14% à périmètre et taux de change constants, essentiellement sur le marché des équipementiers. Les ventes en Amérique du Nord ont représenté 24% du chiffre d'affaires du Groupe en 2001.
- En Asie, la production a enregistré une légère baisse (-1%), notamment au Japon et en Corée. Les ventes de Valeo en retrait de 1% à périmètre et taux de change constants ont reflété la tendance de ce marché.
- En Amérique du Sud, le marché a fortement crû au Brésil en dépit d'un fléchissement au cours du second semestre : immatriculations en hausse de 10% sur l'année et croissance estimée de la production de 6%. En Argentine, la crise économique a fortement affecté les immatriculations (baisse de 4%) et la production (baisse estimée à 44%). Les ventes de Valeo reflètent l'évolution des ces marchés.

L'impact des variations de périmètre résulte principalement des opérations de croissance externe réalisée au cours de l'exercice précédent : acquisitions des activités automobiles de Labinal (Sylea) et des activités thermiques de Bosch Automotive Systems (anciennement Zexel Corporation) en Europe et Amérique du Nord et constitution de la joint-venture avec la société Unisia Jecs. En outre, en 2001, conformément aux engagements pris en 2000 dans le cadre du rachat des activités automobiles de Labinal, Valeo a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Telma (consolidée au 1er mars). Enfin, les sorties du périmètre en cours d'exercice ont eu un impact limité du fait de leurs tailles et de leurs dates d'effet (Filtrauto à fin octobre, Câblage non-automobile à fin septembre, site de Halifax en Grande Bretagne à fin octobre).

Les variations de change reflètent essentiellement l'impact de la hausse du dollar américain, compensant la baisse du Yen et du Won.

Evolution positive de l'exploitation

Le premier trimestre 2001 a marqué le point bas en matière de résultats opérationnels avec une chute du niveau de *marge brute* en baisse de 4,4 points à période comparable pour atteindre 15,0% du chiffre d'affaires. La tendance a depuis lors été inversée avec une remontée de la marge brute à 16,7% au deuxième trimestre pour atteindre 17,0% sur le second semestre.

En dépit de ce mouvement d'amélioration, la marge brute de l'année ressort à 16,4% des ventes contre 18,7% en 2000. Cependant, les efforts accomplis au second semestre ont permis d'approcher en valeur la marge brute de l'année précédente : 1 675 millions d'euros en 2001 pour 1 708 millions en 2000.

Sur l'ensemble de l'exercice 2001, le *résultat d'exploitation* de 388 millions d'euros a représenté 3,8% des ventes (contre 6,3% en 2000). Le premier trimestre a été marqué par une chute sensible du niveau de marge d'exploitation qui à 2,0% du chiffre d'affaires enregistre une baisse de 4,5 points à période comparable. Depuis ce point bas, la marge d'exploitation s'est redressée et atteint 4,6% des ventes au quatrième trimestre. Ce redressement est le produit d'une meilleure efficacité des dépenses de recherche et développement et du contrôle des frais administratifs et commerciaux :

- la stratégie d'innovation technologique de Valeo a porté les dépenses de recherche et développement à 619 millions d'euros en 2001, en hausse de 8%, à 6,0% des ventes. Des progrès significatifs dans la productivité des activités de recherche et développement ont été réalisés (cf. infra – Innovation technologique) ;
- un contrôle strict a permis de réduire les frais administratifs et commerciaux de 6,8% des ventes au premier trimestre à 6,4% au quatrième trimestre ; sur l'exercice ils ressortent à 6,5% des ventes, leur réduction progressive n'ayant pas intégralement reflété celle des ventes.

Faits marquants

Transformation en Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

En mai 2001, les actionnaires ont approuvé la proposition du Conseil d'Administration de transformer Valeo en une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Noël Goutard a été nommé Président du Conseil de Surveillance. Guy de Wouters a été nommé Vice-Président du Conseil. Carlo De Benedetti, Arnaud Fayet, Yves-André Istel, Jean-Marc Janodet, Alain Minc, Ernest-Antoine Seillière, Jean-Pierre Souviron, Erich Spitz ont été nommés membres du Conseil.

En décembre 2001, Guy de Wouters ayant remis son mandat à la disposition du Conseil, celui-ci a nommé Jean-Bernard Lafonta membre du Conseil (nomination soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires). Ernest-Antoine Seillière a été nommé Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Réorganisation des structures de direction du groupe

Le Conseil de Surveillance a nommé Thierry Morin, Président du Directoire. Luc Blériot, Bernard Geymond, Géric Lebedoff et Vincent Marcel ont été nommés membres du Directoire.

Dès la fin du premier trimestre, cette équipe de direction remaniée a été chargée de rétablir la rentabilité et de définir et mettre en œuvre une stratégie et une politique industrielle mieux adaptées aux évolutions de l'industrie automobile.

1800 ingénieurs et cadres ont rejoint le groupe et 80 cadres dirigeants ont été nommés dans les postes vacants des directions opérationnelles et fonctionnelles.

Discipline de gestion renforcée

Dès le deuxième trimestre, Valeo a mis en place un programme de rétablissement à court terme de la rentabilité qui inclut une intensification de la restructuration industrielle, un recentrage par désengagement d'activités périphériques, l'intégration accélérée des entités récemment acquises (Sylea) ainsi que des actions visant à réduire les coûts d'achat et à contrôler les frais sous marge brute.

Restructuration industrielle

Pour prendre en compte la dégradation attendue du marché automobile, Valeo a intensifié ses plans d'optimisation de l'outil industriel.

Au terme des actions entreprises en 2001, après la fermeture de 12 sites et l'ouverture de 2 usines, le groupe employait 70 000 personnes dans 143 sites de production, 53 unités de recherche et développement et 10 centres de distribution au 31 décembre.

Cet ajustement de l'outil de production se poursuivra en 2002 avec la mise en œuvre d'un plan de réduction des effectifs mondiaux de 5 000 personnes. Outre les opérations engagées sur Rochester, le Groupe prévoit notamment :

- la fermeture de cinq sites : Baumenheim en Allemagne qui produit des systèmes d'aide au parking et des modules haut de colonne de direction et emploie 470 personnes, Velenje en Slovénie et Mariglianella en Italie qui produisent des faisceaux électriques et emploient un total de 370 personnes, Carmen de Areco en Argentine qui produit des commutateurs de planche de bord et des hauts de colonne de direction et emploie 90 personnes, et Grand Prairie au Texas qui fabrique des systèmes de chauffage et de refroidissement automobiles et emploie 220 personnes ;
- le désengagement progressif de la production en France des activités câblage (4 sites en France à Dreux, Sissonne, Bellegarde et Labastide, employant 1 370 personnes) ;
- le transfert des activités thermique moteur pour voitures de tourisme de Mjallby (Suède) vers trois autres sites Valeo en Pologne, France et Espagne (200 salariés concernés).

Recentrage des activités

Valeo a annoncé en mai 2001 une stratégie de recentrage de ses ressources, qui prévoyait un désengagement progressif des activités périphériques. Dans ce cadre, Valeo a finalisé quatre transactions au cours du second semestre :

- septembre 2001 : cession des activités de câblage hors automobiles, soit 5 sites (4 en France et 1 au Maroc) employant 600 salariés et réalisant un chiffre d'affaires d'environ 26 millions d'euros.
- octobre 2001 : cession de Filtrauto. Cette société était entrée dans le groupe à l'occasion de l'acquisition en septembre 2000 des activités automobiles de Labinal. Filtrauto a généré un chiffre d'affaires de 263 millions d'euros en 2000 avec 2.500 personnes (11 sites de production, 9 centres logistiques et 6 agences commerciales).
- novembre 2001 : cession de Valeo Transmission Ltd, en Grande-Bretagne, activité de production et distribution d'anneaux de synchronisation et de sélecteurs pour boîtes de vitesses manuelles qui a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros en employant 135 personnes.

- décembre 2001 : cession de l'activité d'injection plastique et de petit assemblage du site de Sainte-Savine qui réalise environ 14 millions d'euro de chiffre d'affaires et emploie 250 personnes. De plus, Valeo a annoncé le projet de céder les activités d'injection plastique de Saint-Aubin (France) et Felizzano (Italie).

17 sites sont ainsi sortis du périmètre de Valeo.

Intégration de Sylea

L'activité faisceaux électriques pour l'automobile du Groupe Sylea acquis de Labinal en septembre 2000 fait l'objet d'un plan de réorganisation industrielle :

- afin de parfaire l'intégration au sein du Groupe, les activités de la branche électronique de Valeo et celles de Sylea ont été regroupées au sein de deux nouvelles branches ;
- la rationalisation de l'outil industriel de Sylea a entraîné des regroupements de sites et transferts de production vers des zones à avantage de coût (cf. supra : restructuration industrielle).

Valeo a acquis le 9 novembre 2001, 5,04% du capital de Sylea pour en détenir 98,46%. Afin de mener à son terme l'intégration de Sylea, Valeo a initié depuis lors une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire qui s'est achevée le 28 janvier 2002, permettant le retrait de la cote.

Optimisation de la fonction Achats

Valeo a accentué ses efforts de réduction des coûts d'achats. Le nombre total de fournisseurs a été réduit de plus de 900 en 2001, permettant de donner plus de volume aux plus performants en échange de gains de productivité. De plus, des accords ont été signés avec 50 fournisseurs dans le cadre d'un "programme de fournisseurs stratégiques". Enfin, l'efficacité des achats a bénéficié de l'ouverture d'un bureau Asie à Shanghai, du développement des enchères inversées (plus de 300 millions d'euros en 2001) et de la multiplication des catalogues en ligne (106 à ce jour pour 8 000 utilisateurs).

Mesures conservatoires au sein de Valeo Electrical Systems Inc.

Valeo Electrical Systems Inc (VESI), filiale nord-américaine de Valeo Inc., exerce une activité de conception et de production notamment de systèmes d'essuyage, de groupes moto-ventilateurs, de moteurs électriques, principalement sur le site industriel de Rochester dans l'état de New-York.

Dans un contexte de marché très défavorable, la performance opérationnelle de VESI s'est sensiblement dégradée en 2001 avec une perte de 70 millions d'euros.

Le 14 décembre 2001, du fait de l'ampleur des pertes attendues, VESI s'est placée sous la protection du Chapitre 11 de la loi des Etats-Unis en vue d'une réorganisation volontaire. Cette protection concerne le site de Rochester ainsi que les unités commerciales et administratives de New York City et Auburn Hills, Michigan.

VESI a indiqué que ce recours visait à protéger ses activités et à permettre la mise en œuvre d'une réorganisation ; depuis lors, l'entité poursuit son activité et met tout en œuvre pour rechercher les conditions d'exploitation adéquates pour s'assurer un avenir solide à Rochester.

Innovation technologique

Le Groupe développe de nombreux projets technologiques :

- Valeo a mis en place une équipe transversale qui regroupe les compétences de plusieurs de ses branches industrielles afin de développer des systèmes de gestion de l'énergie électrique en technologie 42 Volts. Ainsi, par exemple, le Groupe conçoit en partenariat avec Ricardo, des solutions permettant de réduire de 30% la consommation de carburant et diminuer significativement les émissions ;

- Dans le domaine de la sécurité routière, Valeo mène plusieurs projets innovants : en juin, le Groupe a annoncé, en partenariat avec l'américain Iteris, le développement de systèmes de vision avancée qui permettront de détecter des changements de conditions climatiques ou d'état de la route, d'identifier des obstacles ou la signalisation routière et de prévenir les changements de direction non intentionnels. En décembre, Valeo a annoncé le développement en commun avec Cymat, fournisseur canadien de matériaux innovants, d'une nouvelle technologie de "crash box" à haute absorption qui réduira d'une manière significative les dommages causés en cas d'accident.

Au total Valeo aura protégé par brevet (premier dépôt) près de 500 innovations en 2001. Valeo confirme ainsi sa position historique parmi les plus importants déposants de brevet dans le monde.

Au cours de l'année, Valeo a vu la vitalité de ses activités de recherche et développement distinguée par plusieurs prix :

- le système anti-pollution / anti-odeurs dans l'habitacle, mené en collaboration avec des partenaires industriels et universitaires a reçu le Grand Prix de l'innovation au Carrefour du Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT) ;
- le système sans clé développé en collaboration avec Renault, désormais disponible sur tous les modèles Laguna II de Renault, a reçu le prix de l'innovation en systèmes électronisés de la Société des Ingénieurs Automobiles (SIA/Epcos) ;
- deux produits du Groupe ont reçu les Grands Prix de l'Innovation Technique 2001 dans le cadre du salon Equip'Auto : le balai d'essui-glace Silencio™ Flat-Blade et l'outil de contrôle photométrique et géométrique des projecteurs de phare Reglolux™ ;
- un concept novateur de contenant à base de nylon, en substitution de l'aluminium, développé par la division thermique Moteur nord-américaine a valu à Valeo le prix de l'innovation de la "Society of Plastics Engineers".

Politique environnementale

Valeo a engagé une véritable démarche environnementale depuis plus de 10 ans : elle associe tous les sites sur la base d'un standard commun plus exigeant que les réglementations locales. Cette approche transversale dépasse la simple mise en conformité des sites (construction et réhabilitation) et vise à faire pénétrer les critères du développement durable dans la conception des produits Valeo, dans la conception et la mise en œuvre de leur production et dans leurs modes d'utilisation et de recyclage par les utilisateurs finaux.

Cette démarche est explicitée et illustrée dans un rapport environnemental que Valeo produit pour la seconde fois en 2001.

Les efforts du Groupe dans le domaine environnemental se sont poursuivis en 2001 et le label ISO 14001 confirme cet engagement avec 50 sites certifiés à ce jour.

Succès commerciaux

Le groupe a aussi démontré sa capacité à transformer les projets technologiques en offres commerciales réussies avec :

- la plus importante commande jamais attribuée dans le domaine de l'aide au stationnement à ultrasons ;
- les deux premiers contrats pour des systèmes d'éclairage intelligent qui améliorent la visibilité en courbe par un contrôle directionnel du faisceau lumineux.

Les entités du Groupe ont par ailleurs reçu de nombreuses distinctions des clients pour la qualité des produits et du service offert. La division Démarreurs a ainsi reçu le « Saturn Quality Achievement Award » du groupe General Motors, la branche Thermique Habitacle, plusieurs « Corporation Gold Awards » de DaimlerChrysler, la division coréenne de démarreurs et alternateurs, le « Best Supplier Award » de Hyundai et la division nord-américaine de la branche Thermique Moteur, le « Quality Performance Award » de Honda. Enfin, en décembre 2001, Nissan Grande Bretagne a nommé Valeo premier fournisseur par la qualité.

Perspectives 2002

Les perspectives du marché automobile pour 2002 demeurent orientées à la baisse. Le contexte macro-économique de part et d'autre de l'Atlantique entraînera une diminution des ventes de véhicules. En conséquence, Valeo anticipe une baisse de la production de 7 à 10% en Europe et en Amérique du Nord et poursuit l'alignement de son outil industriel sur cet objectif.

Grâce aux mesures de restructuration en cours, Valeo entend sortir renforcé de la crise actuelle. Le groupe pourra alors tirer pleinement profit de sa compétitivité industrielle et des avancées technologiques et ainsi continuer de faire progresser sa rentabilité d'exploitation.

Le Groupe veillera dans la période tumultueuse actuelle à maîtriser son niveau de dette et à renforcer ses fonds propres. En particulier Valeo veillera à couvrir ses investissements industriels ainsi que les opérations de restructuration par les flux de trésorerie d'exploitation.

Comptes consolidés

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 10 234 millions d'euros, en progression de 12,2% par rapport à 2000. Cette croissance provient à hauteur de 13,7% de l'élargissement net du périmètre du Groupe. L'effet des taux de change est légèrement favorable à +0,3%. A

périmètre et taux de change constant, le chiffre d'affaires consolidé marque un léger recul de 1,8%.

L'activité 1^{ère} Monte du Groupe enregistre une croissance de 13%, à 8,34 milliards d'euros tandis que le chiffre d'affaires de la 2^{ème} Monte augmente de 9% et représente 18,5% des ventes du Groupe en 2001.

Le chiffre d'affaires réalisé en Europe progresse de 24% par rapport à 2000 et représente 67% du total des ventes contre 61% en 2000. Cette évolution reflète la forte présence européenne des activités automobiles de Sylea. Le chiffre d'affaire réalisé en Amérique du Nord et en Asie représente respectivement 24% et 6% des ventes du Groupe.

Marges et résultats

La marge brute du Groupe s'élève à 1 675 millions d'euros et représente 16,4% du chiffre d'affaires contre 18,7% en 2000.

Les frais de recherche et développement ont augmenté de 8% entre 2000 et 2001. Ils représentent 6,0% du chiffre d'affaires contre 6,3% en 2000.

Les frais commerciaux et administratifs s'élèvent à 668 millions d'euros et représentent 6,5% du chiffre d'affaires contre 6,2% en 2000. Cet accroissement est notamment dû aux récentes acquisitions dont les niveaux de frais demeurent plus élevés que la norme du Groupe.

Au total, le résultat d'exploitation du Groupe s'élève à 388 millions d'euros. Il représente 3,8% du chiffre d'affaires.

Le résultat financier est négatif de 62 millions d'euros contre une perte de 4 millions d'euros en 2000. Cette évolution s'explique par la hausse de l'endettement.

La rubrique "Autres revenus et charges nets" représente une perte de 738 millions d'euros contre un produit de 39 millions d'euros en 2000 qui incluait un profit de dilution de 73 millions d'euros sur la cession de 7% des titres Valeo Climatisation à Zexel.

La part totale dans ce montant afférent à la filiale VESI s'élève à 526 millions d'euros ; Valeo a déprécié les goodwill et les immobilisations corporelles de certaines activités de VESI, à hauteur de 224 millions d'euros et a doté en provisions pour restructuration 167 millions d'euros qui s'ajoutent aux 135 millions d'euros déjà dotés en mars.

Le montant 2001 inclut des dotations aux provisions pour restructurations à hauteur de 447 millions d'euros (y compris Rochester), des dépréciations de goodwill à hauteur de 217 millions d'euros ainsi que l'impact de la politique de désengagement des activités non stratégiques qui se traduit par 33 millions d'euros de moins-values (essentiellement sur la cession de Filtrauto).

Compte tenu de ces éléments, le résultat avant impôt est négatif de 412 millions d'euros ; il était positif de 608 millions d'euros en 2000.

Les impôts s'élèvent à 42 millions d'euros, contre 142 millions d'euros en 2000. Cette charge fiscale illustre la situation contrastée du Groupe : dans certains pays, le maintien de la profitabilité conduit à supporter une charge d'impôt alors qu'aux Etats-Unis il n'a pas été retenu d'impôt différé sur les pertes et provisions constituées en 2001.

Après déduction des impôts, le résultat net des entreprises intégrées fait apparaître une perte de 454 millions d'euros.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence fait apparaître un résultat négatif de 1 million d'euros. Ce poste est principalement constitué de la participation indirecte de Valeo dans l'équipementier argentin Mirgor et de l'alliance conclue avec Zexel dans les systèmes thermiques en Asie.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions s'élève à 120 millions d'euros.

Compte tenu de ces différents éléments, la perte nette du Groupe est de (575) millions d'euros. Les intérêts minoritaires sont en augmentation, à 16 millions d'euros contre 13 millions d'euros en 2000.

La perte nette après intérêts minoritaires s'établit à (591) millions d'euros.

Le résultat net par action de l'exercice s'élève à (7,12) euros, par rapport à 4,44 euros en 2000. Le calcul prend en compte un nombre moyen d'actions de 83,0 millions en 2001.

Financement et structure financière

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 2 262 millions d'euros contre 2 919 millions d'euros l'année précédente.

Le montant des provisions pour risques et charges figurant au bilan de clôture est de 1 674 millions d'euros à fin décembre 2001, à comparer à 1 292 millions d'euros. Les provisions pour coûts sociaux et restructuration sont portées de 488 millions d'euros à fin décembre 2000 à 740 millions d'euros à fin décembre 2001.

Les investissements industriels du Groupe se sont élevés à 745 millions d'euros contre 661 millions d'euros en 2000, soit 7,3 % du chiffre d'affaires.

Le besoin en fonds de roulement a été réduit de 79 millions d'euros au cours de l'exercice, à 382 millions d'euros fin 2001 contre 461 millions d'euros fin 2000.

A fin 2001, le groupe présente un endettement net de 648 millions d'euros contre 426 millions d'euros en 2000. La variation de l'endettement s'explique principalement par le paiement en 2001 de 171 millions d'euros au titre de l'impôt sur la plus value de cession de 50 % de Luk réalisée en 1999, le paiement de dividendes à hauteur de 120 millions, ainsi que l'impact net en trésorerie des acquisitions et des cessions d'activités.

Au 31 décembre 2001, l'endettement net représente 29 % des capitaux propres du Groupe.

En juillet 2001, le Groupe a émis des obligations à 5 ans pour un total de 500 millions d'euros. Le produit de cette opération a renforcé le bilan en substituant un engagement à long terme à des dettes à court terme, tout en diversifiant les sources d'endettement. Fin 2001, la notation de la dette de Valeo par Moody's est A3, l'une des meilleures de l'industrie des équipementiers automobiles.

Evolution du capital

Le Directoire du Groupe, réuni le 7 janvier 2002, a constaté que le capital social au 31 décembre 2001 s'élevait à 249 169 809 euros et était constitué de 83 056 603 actions de 3 euros de nominal.

L'augmentation du nombre d'actions constituant le capital social résulte de la création de 133 200 actions nouvelles provenant de l'exercice de stock-options durant l'exercice 2001.

Au 31 décembre 2001, Valeo détenait 539 827 de ses propres actions, acquises dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Comptes sociaux de la maison mère

La société Valeo regroupe des activités industrielles ainsi que des fonctions holding du Groupe.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 270 millions d'euros, en baisse de 3,9% par rapport à 2000. En raison de dividendes importants reçus de filiales, le résultat financier s'élève à 288 millions d'euros en 2001. Ainsi le résultat net s'établit à 328 millions d'euros, à comparer à 101 millions d'euros en 2000.

Les capitaux propres de Valeo au 31 décembre 2001 s'élèvent à 2 496 millions d'euros.

Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le début de l'année 2002, le Groupe Valeo poursuit son activité de restructuration.

Valeo a également annoncé, le 11 mars 2002, son projet de filialisation de ses activités embrayages et matériaux de friction (Branche Transmissions). Ces activités industrielles sont actuellement exercées directement par Valeo qui exerce également l'activité de holding du groupe ainsi que les activités de centralisation et de gestion de la trésorerie du groupe. En

regroupant ces deux activités industrielles au sein de deux sociétés filiales distinctes, détenues à 100% par Valeo, l'une dédiée à l'activité embrayages et l'autre à l'activité matériaux de friction, ce projet permettrait une mise en conformité de la structure juridique et de l'organisation opérationnelle, une simplification administrative ainsi qu'une meilleure lisibilité des résultats des activités industrielles et des comptes de la société Valeo en tant que holding du groupe. Ce projet offrirait aux nouvelles filiales la possibilité de saisir toutes les opportunités de développement et de croissance susceptibles de se présenter. Ce projet qui prendrait la forme d'apport partiel d'actif de l'activité embrayages d'une part et de l'activité matériaux de friction d'autre part, à deux entités détenues à 100% par Valeo, chacune dédiée à l'activité reçue dans le cadre de l'apport, sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires de Valeo.

Par ailleurs, un projet de regroupement au sein d'une seule et même organisation de l'ensemble des activités commerciales et logistiques destinées aux marchés de la deuxième monte, jusqu'alors réparties entre les branches industrielles et Valeo Distribution, est en cours. Cette nouvelle organisation comprendrait une fonction marketing et logistique renforcée et des divisions commerciales spécialisées par canaux de distribution. Ceci permettrait à Valeo de renforcer sa position sur le marché de la deuxième monte avec une offre enrichie de produits et de services.

Enfin, Valeo a annoncé, le 25 mars 2002, un projet de partenariat concernant la fabrication des cartes électroniques avec le fabricant mondial d'électronique Jabil. Ce partenariat prévoit un accord d'approvisionnement de trois ans pour une large gamme de cartes électroniques, permettant à Valeo l'accès au meilleur niveau mondial de compétitivité et de service. Sur la base des volumes 2001, l'activité concernée correspond à un chiffre d'affaires d'environ 350 millions d'euros.

Observations du Conseil de Surveillance

Observations du Conseil de Surveillance

Le Directoire nous a présenté les comptes de l'exercice 2001, ainsi que le rapport sur l'activité de votre société et de son Groupe au cours de cet exercice.

Nous nous sommes tenus régulièrement informés de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, et nous avons procédé, dans le cadre de la mission de surveillance du Conseil, aux vérifications et contrôles que nous avons estimés nécessaires.

Le Conseil de Surveillance a approuvé, après examen, les comptes qui vous sont présentés. Le Conseil a également analysé les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire qui n'a pas appelé d'observations particulières de sa part.

Pour exercer sa mission le Conseil est doté de moyens efficaces par l'existence d'un Comité Stratégique, d'un Comité d'Audit et d'un Comité des Rémunérations. Ces Comités existaient avant l'adoption par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001 de la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance et ont été maintenus par le Conseil.

Le Comité Stratégique a pour mission principale d'examiner les axes stratégiques du Groupe, les budgets, d'en vérifier l'application et d'en rendre compte au Conseil. A ce titre, le Comité analyse les opérations significatives d'acquisition ou de cession d'actifs soumises au Conseil pour autorisation. Ce Comité s'est réuni mensuellement depuis la dernière Assemblée Générale.

Le Comité d'Audit a pour mission de s'assurer du choix et de la bonne application des méthodes comptables pour l'établissement des comptes consolidés ou sociaux ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives réalisées au niveau du Groupe. Il s'assure que le niveau de contrôle interne des opérations est satisfaisant. Ce Comité s'est réuni 2 fois au cours de l'exercice 2001. Il a examiné les comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire pour lesquels, après audition des services financiers de la Société et des Commissaires aux Comptes, il a proposé au Conseil d'approuver ces documents.

Le Comité des Rémunérations a pour mission de proposer au Conseil la rémunération des mandataires sociaux y compris les plans d'options des membres du Directoire. Ce Comité s'est réuni 7 fois au cours de l'exercice.

Le Conseil exprime son appréciation et adresse ses remerciements au Directoire et à l'ensemble des directions et personnels de Valeo pour le travail et les efforts qui ont été accomplis en 2001 dans des conditions extrêmement difficiles.

Le Conseil apporte tout son soutien à Thierry Morin dans la démarche de progrès continu que celui-ci a engagée afin de permettre à Valeo de se réaffirmer comme un des meilleurs groupes de l'industrie de l'équipement automobile.

Chiffres clés consolidés

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
CHIFFRES CLÉS			
Chiffre d'affaires	10 234	9 120	7 717
Marge brute	1 675	1 708	1 512
% du chiffre d'affaires	16,4 %	18,7 %	19,6 %
Résultat d'exploitation	388	573	487
% du chiffre d'affaires	3,8 %	6,3 %	6,3 %
Résultat net	(591)	368	563
Résultat net par action (en euros)	(7,12)	4,44	6,81
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	296	920	1 068
Investissements industriels	745	661	549
Capitaux propres	2 262	2 919	2 652
Endettement/(trésorerie) net	648	426	(464)
Taux d'endettement net	29 %	15 %	- 17 %
Effectifs	70 000	75 200	51 700

(1) Résultat net + amortissements.

Comptes consolidés

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
CHIFFRE D'AFFAIRES NET (note 18)	10 234	9 120	7 717
Coût des ventes	(8 559)	(7 412)	(6 205)
MARGE BRUTE	1 675	1 708	1 512
% du chiffre d'affaires	16,4 %	18,7 %	19,6 %
Frais de recherche et développement	(619)	(573)	(523)
Frais commerciaux	(201)	(182)	(173)
Frais administratifs	(467)	(380)	(329)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	388	573	487
% du chiffre d'affaires	3,8 %	6,3 %	6,3 %
Produits financiers	18	29	19
Charges financières	(65)	(34)	(38)
Autres éléments du résultat financier net (note 13)	(15)	1	(8)
Autres revenus et charges nets (note 14)	(738)	39	427
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(412)	608	887
Impôts sur les résultats (note 15)	(42)	(142)	(235)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	(454)	466	652
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(1)	2	-
Amortissements des écarts d'acquisition (note 3)	(120)	(87)	(83)
RÉSULTAT NET DU GROUPE	(575)	381	569
% du chiffre d'affaires	(5,6 %)	4,2 %	7,4 %
Part revenant aux intérêts minoritaires	(16)	(13)	(6)
RÉSULTAT NET	(591)	368	563
% du chiffre d'affaires	(5,8 %)	4,0 %	7,3 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	82 961	82 842	82 642
Résultat net par action (note 1.16.) (en euros)	(7,12)	4,44	6,81
Résultat net dilué par action (note 1.16.) (en euros)	(7,12)	4,43	6,78

Les notes annexes figurant aux pages 101 à 116 font partie intégrante des comptes consolidés.

(En millions d'euros) Au 31 décembre	2001	2000	1999
ACTIF			
Immobilisations incorporelles nettes (note 4)	50	44	31
Écarts d'acquisition nets (note 3)	1 596	1 560	1 274
Immobilisations corporelles brutes	5 821	5 377	4 571
Moins amortissements	(3 363)	(2 941)	(2 613)
Immobilisations corporelles nettes (note 4)	2 458	2 436	1 958
Titres de participation (note 5)	66	71	2
Titres mis en équivalence (note 6)	27	67	11
Prêts et autres actifs à long terme	10	11	12
Impôts différés à long terme (note 15)	124	99	62
Immobilisations financières	227	248	87
Actif immobilisé	4 331	4 288	3 350
Stocks et en-cours nets (note 7)	753	806	578
Créances clients (note 8)	1 821	2 098	1 475
Autres créances et charges payées d'avance	451	429	319
Impôts différés à court terme (note 15)	55	79	166
Valeurs mobilières de placement et disponibilités (note 11)	680	376	1 316
Actif circulant	3 760	3 788	3 854
TOTAL ACTIF	8 091	8 076	7 204
PASSIF			
Capital social	249	249	248
Primes	725	720	716
Réserves consolidées	1 288	1 950	1 688
Capitaux propres (note 9)	2 262	2 919	2 652
Intérêts minoritaires	129	112	52
Actif net	2 391	3 031	2 704
Impôts différés à long terme (note 15)	27	56	63
Provisions pour risques et charges - part à long terme (note 10)	898	661	820
Dettes financières à long terme (note 11)	676	195	169
Passif à long terme	1 601	912	1 052
Dettes fournisseurs d'exploitation	1 685	1 810	1 356
Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an (note 10)	776	631	537
Autres dettes et produits constatés d'avance	985	1 084	866
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an (note 11)	19	27	11
Crédits à court terme et banques (note 11.5.)	634	581	678
Passif à court terme	4 099	4 133	3 448
TOTAL PASSIF	8 091	8 076	7 204

Les notes annexes figurant aux pages 101 à 116 font partie intégrante des comptes consolidés.

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net des entreprises intégrées	(454)	466	652
Dividendes nets reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	1
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie :			
• dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	792	467	416
• dotations nettes sur provisions et impôts différés	128	(235)	172
• pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés nettes d'impôts ⁽¹⁾	69	(47)	(645)
• autres	(3)	(31)	(11)
Variation du besoin en fonds de roulement :			
• stocks	42	(53)	(48)
• créances clients	213	(146)	(89)
• dettes fournisseurs d'exploitation	(71)	121	151
• autres créances et dettes	4	50	31
Flux nets de trésorerie d'exploitation	720	592	630
FLUX D'INVESTISSEMENT			
Décaissements sur acquisitions :			
• immobilisations incorporelles et corporelles	(741)	(670)	(521)
• immobilisations financières	(2)	(68)	(4)
Encaissements sur cessions nettes d'impôts ⁽¹⁾ :			
• immobilisations incorporelles et corporelles	13	9	23
• immobilisations financières	-	(1)	-
Incidence des variations de périmètre ⁽²⁾	(111)	(601)	1 036
Flux nets de trésorerie sur investissements	(841)	(1 331)	534
EXCÉDENT DE FINANCEMENT OPÉRATIONNEL	(121)	(739)	1 164
FLUX SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(112)	(124)	(82)
Précompte mobilier	-	(23)	(27)
Dividendes versés aux actionnaires des filiales intégrées	(8)	(6)	(6)
Fonds nets reçus par :			
• augmentation de capital en numéraire	5	21	14
• souscription d'emprunts à long terme	504	24	13
• subventions	3	5	2
Remboursements effectués sur emprunts à long terme	(20)	(5)	(335)
Flux nets de trésorerie sur opérations financières	372	(108)	(421)
Effet des variations des parités de change sur la trésorerie nette	-	4	18
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	251	(843)	761
Trésorerie au 1^{er} janvier (note 11.1.)	(205)	638	(123)
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE (note 11.1.)	46	(205)	638

Les notes annexes figurant aux pages 101 à 116 font partie intégrante des comptes consolidés.

(1) Conformément aux dispositions du règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, les cessions d'actifs sont désormais présentées nettes d'impôts. La présentation des chiffres de l'année 1999 a été modifiée en conséquence.

(2) Dont 171 millions d'euros en 2001 au titre de paiement de l'impôt sur la plus-value de cession de 50 % de LuK en 1999.

Nombre d'actions	(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres
82 475 628	Capitaux propres au 31 décembre 1998	251	733	(116)	1 222	2 090
	Dividende distribué	-	-	-	(82)	(82)
	Précompte mobilier	-	-	-	(27)	(27)
	Conversion du capital en euros	(4)	-	-	4	-
	Augmentation de capital :					
332 500	• par exercice d'options de souscription	1	12	-	-	13
	• écart d'acquisition d'ITT					
	Systèmes Électriques	-	(29)	-	-	(29)
	Écart de conversion	-	-	124	-	124
	Résultat net 1999	-	-	-	563	563
82 808 128	Capitaux propres au 31 décembre 1999	248	716	8	1 680	2 652
	Dividende distribué	-	-	-	(124)	(124)
	Précompte mobilier	-	-	-	(23)	(23)
	Augmentation de capital :					
115 275	• par exercice d'options de souscription	1	4	-	-	5
	Écart de conversion	-	-	41	-	41
	Résultat net 2000	-	-	-	368	368
82 923 403	Capitaux propres au 31 décembre 2000	249	720	49	1 901	2 919
	Dividende distribué	-	-	-	(112)	(112)
	Augmentation de capital :					
133 200	• par exercice d'options de souscription	-	5	-	-	5
	Écart de conversion	-	-	41	-	41
	Résultat net 2001	-	-	-	(591)	(591)
83 056 603	Capitaux propres au 31 décembre 2001	249	725	90	1 198	2 262

Les notes annexes figurant aux pages 101 à 116 font partie intégrante des comptes consolidés.

1 - Principes comptables

1.1. Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice 2001 sont identiques à ceux des exercices 2000 et 1999.

L'application à compter du 1^{er} janvier 2000 du règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable était sans effet significatif sur les comptes 2000. Valeo a choisi de ne pas retraiter les opérations d'acquisition comptabilisées avant le 1^{er} janvier 2000.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de ses comptes consolidés, Valeo applique les dispositions de certaines des normes établies par l'IASC en matière d'évaluation et de comptabilisation. Valeo respecte notamment les dispositions prescrites pour l'enregistrement des produits des activités ordinaires (IAS 18), l'évaluation des stocks (IAS 2), la comptabilisation des contrats de location (IAS 17) et des immobilisations corporelles (IAS 16, méthode du coût historique), la détermination de l'impôt sur le résultat (IAS 12 révisée en 1996), l'évaluation et la comptabilisation des avantages du personnel (IAS 19 révisée en 1998), l'effet des variations des monnaies étrangères (IAS 21) et les dépréciations d'actifs (IAS 36).

Parmi les normes en vigueur applicables pour les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001, Valeo n'applique pas les normes suivantes dont l'incidence serait significative sur les états financiers du Groupe :

- IAS 1 : la totalité des normes constituant le référentiel de l'IASC n'est pas appliquée ;
- IAS 8 : le résultat d'exploitation exclut les "Autres revenus et charges nets" qui comprennent principalement les coûts de restructuration, les résultats sur cessions d'activités consolidées ou mises en équivalence et les dépréciations exceptionnelles d'actifs ;
- IAS 14 : information sectorielle ;
- IAS 22 révisée en 1998 : sur les regroupements d'entreprises, Valeo se conforme aux dispositions actuellement en vigueur en France. L'acquisition en 1998 d'ITT Systèmes Électriques a été traitée comme indiqué à la note 1.3. Si la norme 22 de l'IASC avait été appliquée pour cette opération, les capitaux propres du Groupe auraient été majorés de 686 millions d'euros au 31 décembre 2001 (1 015 millions d'euros au 31 décembre 2000) et le résultat net aurait été minoré de 364 millions d'euros pour l'année 2001 (58 millions d'euros pour l'année 2000), compte tenu d'un amortissement exceptionnel notionnel de l'écart d'acquisition s'élevant à 305 millions d'euros (cf note 3) ;
- IAS 37 : sur les provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, Valeo se conforme aux dispositions actuellement en vigueur en France ;
- IAS 38 : Valeo continue, comme les autres groupes internationaux du secteur automobile, de comptabiliser en charges les coûts de développement lorsqu'ils sont encourus ;
- IAS 39 : sur les instruments financiers, Valeo se conforme aux dispositions actuellement en vigueur en France.

1.2. Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises dans lesquelles Valeo exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire.

Les entreprises dans lesquelles Valeo exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres de participation la quote-part du Groupe dans les capitaux propres de ces entreprises, y compris les résultats de l'exercice.

Pour les entreprises au sein desquelles les droits de vote sont répartis, à parts égales, entre Valeo et un autre partenaire :

- la méthode de l'intégration globale est appliquée si Valeo exerce, de fait, la direction opérationnelle de la société ;
- la méthode de mise en équivalence est retenue si le partenaire dispose, de droit ou de fait, du pouvoir de décision au sein de la société ;
- la méthode de l'intégration proportionnelle est limitée aux seuls cas de contrôle conjoint où les deux partenaires partagent les droits de vote, les organes d'administration et la direction opérationnelle de l'entreprise.

Les participations répondant aux critères ci-dessus, mais qui ne présentent pas de caractère durable ou dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes,...).

Les résultats des sociétés acquises sont consolidés à compter de leur date d'acquisition.

1.3. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs identifiables sont inscrits dans le bilan consolidé à leur valeur d'entrée déterminée en fonction de leur usage prévu. La différence entre le coût d'acquisition et l'évaluation globale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est inscrite sous la rubrique "Écarts d'acquisition" à l'actif du bilan. Les écarts d'acquisition sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes déterminées cas par cas, et n'excédant pas vingt ans. Un amortissement exceptionnel est constaté lorsque la valeur actuelle d'une activité acquise, évaluée par référence aux perspectives de rentabilité, fait apparaître une perte de valeur durable. Les écarts d'acquisition et d'évaluation dégagés lors de l'acquisition de sociétés étrangères sont assimilés aux actifs et passifs des sociétés acquises et convertis au cours de clôture.

Pour ce qui concerne l'acquisition en 1998 des activités systèmes électriques de la branche automobile d'ITT Industries qui a été financée partiellement par augmentation de capital, l'écart d'acquisition correspondant a été enregistré en réduction de la prime

d'émission consécutive à l'augmentation de capital, pour la part du prix d'acquisition financée par celle-ci.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière. Les réévaluations significatives, pratiquées conformément aux dispositions réglementaires des pays dans lesquels le Groupe opère, ont été éliminées pour assurer l'homogénéité de l'ensemble des valeurs immobilisées à l'intérieur du Groupe.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des immobilisations :

– constructions	20 ans
– agencements et installations générales	8 ans
– matériels et outillages	4 à 8 ans
– autres immobilisations	3 à 8 ans

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité évaluée par rapport aux perspectives de rentabilité fait apparaître une perte de valeur durable.

La valeur vénale des immobilisations dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail est inscrite à l'actif ; ces immobilisations sont amorties selon la méthode ci-dessus. La dette financière correspondante figure au passif.

Les subventions d'équipement reçues sont rapportées au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels ces aides se rapportent.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

1.5. Immobilisations financières

La rubrique "Titres de participation" correspond au prix d'acquisition des titres de sociétés non consolidées.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité des titres des sociétés concernées devient inférieure au prix d'acquisition.

1.6. Valeurs d'exploitation

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient comprend les coûts des matières et de la main-d'œuvre de production, ainsi que les autres frais directement rattachables à la fabrication sur la base du niveau d'activité normal. Ces coûts sont déterminés par référence à la méthode "First In First Out" et, compte tenu de la rotation des stocks, sont proches des derniers prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des durées de rotation de chaque référence en stock.

1.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont globalement évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

1.8. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges à répartir et amortis linéairement sur la durée de l'emprunt.

1.9. Retraites et engagements assimilés

Le coût des indemnités de départ, des compléments de retraite et des engagements assimilés (frais médicaux pour les retraités, autres coûts de prévoyance,...) est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Toutes les prestations accordées aux salariés font l'objet d'une provision, que ce soit pendant leur période d'emploi, au moment de leur cessation d'emploi ou après leur emploi. Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier dans le cas où certains droits sont acquis de manière irrévocable avant cette date. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture. Les effets cumulés de la modification de ces paramètres actuariels de calcul sont pris en résultat sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs, à l'exception des écarts n'excédant pas 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des fonds de couverture.

1.10. Garanties

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des équipements au moment de leur vente.

1.11. Frais de recherche et développement

Les frais de cette nature sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils correspondent aux frais d'études sur produits nouveaux et fonctions nouvelles, ainsi qu'aux frais de recherche et développement sur familles de produits existants.

1.12. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt courant exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. Ces dernières sont calculées selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les principales différences temporaires sont liées à l'amortissement des immobilisations corporelles, aux provisions pour retraite et autres avantages assimilés, aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement ainsi qu'aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôts différés résultant de différences temporaires ou de reports fiscaux déficitaires sont limités aux montants des passifs d'impôts différés enregistrés, sauf s'il apparaît probable que ces actifs d'impôts soient récupérés, compte tenu des perspectives bénéficiaires.

Les impôts à payer et les crédits d'impôts à recevoir sur les distributions de dividendes prévues par les sociétés du Groupe sont enregistrés au compte de résultat.

1.13. Autres revenus et charges nets

Les autres revenus et charges nets comprennent principalement les résultats sur cessions d'activités consolidées, les coûts sociaux et de restructuration, ainsi que les dépréciations exceptionnelles d'actifs.

Toutes les pertes et charges probables résultant des mesures de réduction d'effectif ou de restructuration des activités industrielles définitivement adoptées par le Groupe à la clôture de l'exercice sont provisionnées, dès lors qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation suffisamment précise.

1.14. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant. Les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectée. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat, à l'exception de celles relatives à des prêts et emprunts qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère et qui sont comptabilisées dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés, pour leur montant net d'impôts.

Pour tous les pays, à l'exception des pays à haute inflation, les états financiers des filiales étrangères sont convertis en euros, comme indiqué ci-après :

- les postes du bilan sont convertis sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.

Les pays à haute inflation sont définis comme présentant une inflation cumulée sur trois ans supérieure à 100 %. Pour ces pays, la méthode de conversion retenue consiste à traduire en monnaie fonctionnelle :

- les éléments non monétaires du bilan et leur contrepartie au compte de résultat aux cours historiques ;
- les éléments monétaires du bilan au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- les autres éléments du compte de résultat au cours moyen de l'exercice.

La monnaie fonctionnelle d'une société est la devise dans laquelle sont libellés ses principaux flux de trésorerie ou la devise de consolidation.

1.15. Instruments financiers

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

Sont également considérés comme des opérations de couverture les engagements concernant des transactions futures dont la réalisation est probable.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture, les gains et pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont alors portés au compte de résultat.

1.16. Résultat net dilué par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions autodétenues lorsque celles-ci ont été portées en déduction des capitaux propres.

Le résultat net consolidé par action après dilution prend en compte les actions qui auraient pu être acquises, à la valeur de marché (cours annuel moyen de l'action Valeo), en utilisant les fonds procurés par l'exercice des options ou bons de souscription d'actions en circulation. Cette méthode de calcul permet de déterminer les actions "non rachetées" qui viennent s'ajouter aux actions ordinaires en circulation pour le calcul de la dilution. Le nombre d'actions additionnel résulte de l'écart entre le coût d'acquisition pour l'actionnaire d'une action Valeo par exercice d'options ou de bons de souscription d'actions, d'une part, et le cours annuel moyen de l'action, d'autre part, ainsi que du nombre d'options et bons de souscription d'actions restant à exercer à la clôture de l'exercice.

Le résultat net consolidé est corrigé des produits financiers théoriques nets d'impôts qui auraient été réalisés en cas d'exercice des instruments dilutifs par le placement des fonds recueillis, au taux du marché monétaire.

2 - Évolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu pour l'année 2001 diffère de celui de 2000 du fait des opérations suivantes.

2.1. Acquisitions réalisées en 2001

• Telma

Conformément aux accords conclus avec Snecma, Valeo a racheté en mars 2001 l'activité Ralentisseurs Telma. Cette activité est consolidée depuis le 1^{er} mars 2001.

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'année 2001, à compter du 1^{er} mars, est de 46 millions d'euros, pour un effectif de 296 personnes.

• Sylea

Valeo a acquis pour 20 millions d'euros, 6,4 % du capital de Sylea en 2001 et détient à présent 98,5 % du capital de cette société.

Valeo a initié une offre publique de retrait suivi d'un retrait obligatoirement qui s'est achevée le 28 janvier 2002.

• FAW Zexel Climate Control System

Conformément aux accords signés en 2000, Valeo et Bosch Automotive Systems ont créé une société commune reprenant leurs activités Thermique Habitable en Chine. Cette opération a dégagé un profit de dilution de 13 millions d'euros. La société FAW Zexel Climate Control System, apportée par Bosch Automotive Systems, est mise en équivalence dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2001.

2.2. Cessions réalisées en 2001

• Filtrauto

Valeo a cédé le 31 octobre 2001 100 % du capital de Filtrauto. Cette société était entrée dans le Groupe à l'occasion de l'acquisition en septembre 2000 des activités automobiles de Labinal. Elle était consolidée depuis le 1^{er} octobre 2000.

Filtrauto a généré un chiffre d'affaires de 229 millions d'euros du 1^{er} janvier au 31 octobre 2001.

Elle emploie, directement ou dans ses filiales, 2 500 personnes.

• Activité de câblage à applications industrielles non automobiles

Valeo a cédé le 31 octobre 2001 son activité de câblage non automobile.

Cette activité était exercée par des filiales de Sylea, acquises en septembre 2000 et consolidées depuis le 1^{er} octobre 2000.

Cette activité réalise un chiffre d'affaires annuel de 27 millions d'euros.

• Valeo Transmission UK

Valeo a cédé le 1^{er} novembre 2001, la société Valeo Transmission UK. Cette société, qui emploie 135 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 2001.

2.3. Principaux changements du périmètre de consolidation en 2000

• Valeo Unisia Transmissions

En mars 2000, Valeo a pris une participation de 66 % dans une société commune, avec Unisia Jecs Corporation, spécialisée dans les composants de transmissions manuelles et automatiques. Cette activité est consolidée depuis le 1^{er} avril 2000. Le chiffre d'affaires réalisé sur l'année 2000 – à compter du 1^{er} avril – est de 79 millions d'euros, pour un effectif de 230 personnes.

• Valeo Systems South Africa

Valeo a constitué, le 31 mars 2000, avec le groupe sud-africain Metair une société commune dans le domaine des modules de "blocs-avant". Cette activité, dont Valeo détient 51 %, contribue pour 8 millions d'euros au chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2000.

• Sylea et Filtrauto

Le 6 septembre 2000, Valeo a racheté à Snecma les activités automobiles du groupe Labinal.

Les opérations suivantes ont été réalisées :

– acquisition du bloc de contrôle détenu par Labinal dans la société Sylea, soit 52,89 % du capital, suivie d'une garantie de cours sur la totalité des actions Sylea non détenues par Valeo. Cette opération a permis de porter la participation de Valeo à 92,14 % chez Sylea, numéro 2 européen sur le marché du câblage ;

– acquisition simultanée de 100 % des actions de la société Filtrauto, un des leaders mondiaux de la filtration automobile.

Les activités Sylea et Filtrauto sont intégrées globalement dans les comptes du Groupe à partir du 1^{er} octobre 2000.

Elles contribuent pour 388 millions d'euros au chiffre d'affaires du Groupe en 2000, et pour 4 millions d'euros au résultat net.

• Zexel Valeo Climate Control, Valeo Zexel Engine Cooling

Valeo et Bosch Automotive Systems (anciennement Zexel Corp) ont signé une alliance le 25 juin 2000 qui s'est traduite par la mise en place de deux sociétés communes dans le domaine du thermique.

L'accord a conduit aux opérations décrites ci-dessous :

– le 31 juillet 2000, Valeo a pris une participation de 40 % dans la société Zexel Valeo Climate Control Corporation qui produit et commercialise les systèmes d'air conditionné Zexel au Japon et en Asie, ainsi que l'activité compresseurs de Zexel au plan mondial. Simultanément, Valeo a acquis les activités thermique habitacle européennes et américaines de Bosch Automotive Systems. Elles contribuent pour 81 millions d'euros au chiffre d'affaires du Groupe en 2000 ;

– une société commune, Valeo Zexel Engine Cooling, détenue à 60 % par Valeo et 40 % par Zexel Valeo Climate Control Corporation, a été mise en place en vue de développer les activités de thermique moteur en Asie ;

– Bosch Automotive Systems a pris une participation de 7 % dans le capital de Valeo Climatisation.

Cette opération a dégagé un profit de dilution de 73 millions d'euros en 2000.

Les activités de Zexel Valeo Climate Control Corporation, consolidées sur la zone Asie, sont mises en équivalence depuis le 1^{er} août 2000.

La société Valeo Zexel Engine Cooling est intégrée globalement dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} août 2000. Elle n'a pas eu d'activité significative sur l'année 2000.

Le coût total de ces acquisitions s'est élevé à 515 millions d'euros.

2.4. Impact sur le bilan des changements de périmètre de consolidation

Les actifs et passifs acquis et cédés, évalués à leur date d'entrée ou de sortie du Groupe, sont analysés ci-après, et rapprochés avec les flux de trésorerie correspondants.

Acquisitions moins cessions

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Écarts d'acquisition	(34)	302	264
Actifs immobilisés*	(53)	386	(339)
Stocks	(27)	162	7
Créances d'exploitation	(82)	520	20
Capitaux propres	48	(70)	(835)
Intérêts minoritaires	8	(39)	5
Dettes financières à long terme	-	(44)	13
Autres dettes et produits constatés d'avance	61	(435)	79
Autres passifs	190	(181)	(250)
Décaissement sur acquisitions net des encaissements sur cessions de titres de sociétés consolidées	111	601	(1 036)

* Dont titres mis en équivalence.

2.5. Impact sur le chiffre d'affaires des changements de périmètre de consolidation et des variations de change

Le chiffre d'affaires du Groupe Valeo s'est élevé à 10 234 millions d'euros en 2001, en hausse de 12,2 % par rapport à 2000.

Cette augmentation est attribuable pour 13,7 % à l'élargissement net du périmètre du Groupe et pour 0,3 % aux variations nettes de change.

2.6. Changements de périmètre de consolidation/comptes pro forma

Les données pro forma 2001 et 2000 ont été déterminées en excluant les activités acquises en 2001 et 2000 et les effets de la cession de Filtrauto et des activités câblage non automobiles.

(En millions d'euros)	2001	2001 pro forma	2000 pro forma
BILAN SIMPLIFIÉ			
Écarts d'acquisition	1 596	1 030	1 277
Autres immobilisations	2 735	2 457	2 335
Actif immobilisé	4 331	3 487	3 612
Stocks	753	630	618
Créances clients et autres	2 327	1 871	1 996
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	680	1 283	1 051
Total actif	8 091	7 271	7 277
Actif net	2 391	2 359	3 012
Provisions pour risques et charges	1 674	1 314	1 115
Dettes financières crédits court terme et banques	1 329	1 309	718
Dettes fournisseurs et autres	2 697	2 289	2 432
Total passif	8 091	7 271	7 277

(En millions d'euros)	2001	2001 pro forma	2000 pro forma
-----------------------	------	-------------------	-------------------

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ			
Chiffre d'affaires	10 234	8 537	8 577
Marge brute	1 675	1 428	1 632
(% du chiffre d'affaires)	16,4 %	16,7 %	19,0 %
Résultat d'exploitation	388	336	557
(% du chiffre d'affaires)	3,8 %	3,9 %	6,5 %
Résultat net des entreprises intégrées	(454)	(420)	461
Résultat net	(591)	(520)	366
(% du chiffre d'affaires)	(5,8 %)	(6,1 %)	4,3 %

(En millions d'euros)	2001	2001 pro forma	2000 pro forma
Investissements industriels	745	658	623

3 - Écarts d'acquisition

La valeur nette des écarts d'acquisition a varié comme suit :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	1 560	1 274	1 006
Acquisitions	47	293	96
Cessions	(52)	(10)	-
Écart de conversion	27	37	93
Ajustement des valeurs d'actif et passif d'activités acquises antérieurement à l'exercice	351	53	168
Utilisation des déficits fiscaux reportables antérieurs aux acquisitions d'entreprises consolidées (sur acquisitions antérieures à 2000)	-	-	(6)
Dotation aux amortissements	(337)	(87)	(83)
Valeur nette au 31 décembre	1 596	1 560	1 274

Au 31 décembre 2001, l'écart d'acquisition concernant ITT Systèmes Électriques s'élève à 451 millions d'euros.

Conformément au principe comptable décrit en note 1.3., Valeo a imputé les deux tiers de l'écart d'acquisition initial, correspondant à la part du prix d'acquisition financée par augmentation de capital, en réduction de la prime d'émission consécutive à l'augmentation de capital. Cette imputation a été limitée au montant de la prime, soit 986 millions d'euros.

L'écart d'acquisition concernant ITT Systèmes Électriques prend en compte au 31 décembre 2001, un amortissement exceptionnel d'une partie des activités en Amérique du Nord de la société VESI lié à l'inadaptation structurelle de celle-ci face au contexte économique américain et à ses perspectives de rentabilité. L'amortissement exceptionnel a été déterminé sur la base de la valeur totale de l'écart d'acquisition initial et a été réparti en résultat (200 millions d'euros) et en capitaux propres (amortissement notionnel de 305 millions d'euros) au prorata du poids relatif de l'écart initialement inscrit à l'actif du bilan et de celui inscrit en réduction de la prime d'émission.

La valeur nette des principaux écarts d'acquisition au 31 décembre 2001 est relative aux Branches suivantes : Thermique Habitacle (231 millions d'euros), Thermique Moteur (91 millions d'euros), Éclairage Signalisation (106 millions d'euros), Essuyage (313 millions d'euros), Systèmes électriques (123 millions d'euros), Sécurité Habitacle (104 millions d'euros), Commutation et systèmes de détection, Électronique et systèmes de liaison (529 millions d'euros).

4 - Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1. Investissements industriels

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Immobilisations incorporelles	27	23	12
Terrains et constructions	72	89	49
Installations techniques, matériels et outillages	528	486	422
Autres immobilisations corporelles	118	63	66
Investissements industriels	745	661	549

4.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute	Amortissements, dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
(En millions d'euros)	2001		2000	1999	
Terrains	153	(10)	143	146	110
Constructions	862	(399)	463	479	377
Installations techniques, matériels et outillages	3 992	(2 614)	1 378	1 339	1 084
Autres immobilisations corporelles	814	(340)	474	472	387
Immobilisations corporelles	5 821	(3 363)	2 458	2 436	1 958
Dont biens faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail			35	46	51

5 - Titres de participation

Les titres de participation intègrent la participation de Valeo dans Ichikoh, acquise dans le cadre de l'alliance des activités éclairage et signalisation de Valeo avec Ichikoh Industries.

6 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence comprennent, au 31 décembre 2001, la participation de 40 % dans Zexel Valeo Climate Control Corporation, société de droit japonais qui consolide les activités asiatiques de Bosch Automotive Systems (anciennement Zexel Corp) dans le domaine de l'air conditionné et des compresseurs.

Le résultat mis en équivalence après retraitement aux normes Valeo tient compte des dispositions contractuelles.

7 - Stocks et en-cours

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Matières premières	345	364	231
En-cours de production	94	103	81
Produits finis, marchandises et outillages spécifiques	409	420	321
Stocks et en-cours bruts	848	887	633
Provision pour dépréciation	(95)	(81)	(55)
Stocks et en-cours nets	753	806	578

8 - Créances clients

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Créances clients brutes	1 865	2 141	1 498
Provision pour créances douteuses	(44)	(43)	(23)
Créances clients	1 821	2 098	1 475

9 - Capitaux propres

9.1. Capital

(a) Au 31 décembre 2001, le capital est de 249 millions d'euros, divisé en 83 056 603 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans (16 282 259 actions au 31 décembre 2001) bénéficient d'un droit de vote double.

(b) Au cours de l'exercice 2001, le capital a été modifié par l'exercice d'options de souscription d'actions : augmentation de 0,4 million d'euros, par création de 133 200 actions nouvelles au nominal de 3 euros chacune assortie d'une prime d'émission de 5 millions d'euros.

(c) Le capital potentiel théorique de Valeo s'élèverait à 261 millions d'euros correspondant à 86 934 678 actions, en cas d'exercice des options.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en faveur du personnel du Groupe Valeo, autorisés par l'Assemblée Générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2001 :

Année de mise en place des plans	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix de souscription (en euros) ⁽¹⁾	Nombre d'actions restant à émettre au 31.12.2001	Année limite de levée des options
1996	277 125	44,50	277 125	2002
1997	300 000	58,69	223 450	2003
1998	450 000	72,87	295 750	2003
1999	150 000	67,40	68 250	2004
1999	850 000	70,32	635 250	2004/2005
2000	50 000	60,70	50 000	2006
2000	1 300 000	48,00	1 169 750	2006/2008
2000	35 625	54,52	35 625	2006
2001	80 000	55,82	80 000	2009
2001	600 000	42,48	600 000	2009
2001	442 875	42,69	442 875	2009
Total	4 535 625		3 878 075	

(1) Égal à 100 % de la moyenne des cours de l'action Valeo au titre des vingt jours de cotation précédant les Conseils ou le Directoire.

(d) Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2000 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à diverses émissions de valeurs mobilières. Cette autorisation a été transférée au Directoire par l'Assemblée Générale du 9 mai 2001. Les possibilités de financement à long terme offertes par ces autorisations n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2001.

9.2. Primes d'émission

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale de titres émis et le montant, net de frais, des apports extérieurs au Groupe reçus en numéraire ou en nature par Valeo lors de l'émission.

En outre, l'écart d'acquisition provenant de l'achat des activités électriques de la branche Automobile d'ITT Industries a été enregistré en réduction de la prime d'émission consécutive à l'augmentation de capital, pour la part du prix d'acquisition financée par capitaux propres (957 millions d'euros en 1998 et 29 millions d'euros en 1999).

9.3. Réserves de conversion

Les réserves de conversion au 31 décembre 2001 comprennent essentiellement les gains et les pertes résultant de la conversion des capitaux propres des filiales américaines, mexicaines, brésiliennes, suédoise, tchèques et japonaises.

9.4. Réserves consolidées

Les réserves consolidées comprennent le résultat de l'exercice avant la répartition de 0,675 euro par action proposée à l'Assemblée Générale, soit un total de 56 millions d'euros (distribution réalisée au titre de 2000 : 1,35 euro par action, soit un total de 112 millions d'euros ; distribution réalisée au titre de 1999 : 1,50 euro par action, soit un total de 124 millions d'euros).

Les réserves distribuables de la société mère, après affectation du résultat 2001, s'élèvent à 584 millions d'euros dont serait déduit un impôt de distribution de 119 millions d'euros en cas de distribution intégrale.

10 - Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Provisions pour coûts sociaux et de restructuration	740	488	647
Provisions pour retraites et engagements assimilés	607	563	454
Provisions pour garanties clients	99	74	65
Subventions d'investissement	14	12	10
Autres provisions pour risques et charges	214	155	181
Provisions pour risques et charges	1 674	1 292	1 357
Dont : part à moins d'un an	776	631	537

10.1. Provision pour coûts sociaux et de restructuration

Les provisions pour restructuration correspondent aux mesures prises par le Groupe, dont les objectifs essentiels sont de concentrer les fabrications sur un nombre limité de sites industriels spécialisés et de moderniser les équipements de production.

Le Groupe a intensifié, au cours de l'exercice, son programme de réorganisation en engageant des mesures de restructuration de certaines activités et un plan de réduction des effectifs mondiaux de 5 000 personnes.

Les provisions pour coûts sociaux et restructuration comprennent principalement :

- les mesures d'adaptation d'effectif et de rationalisation de la production sur le site de Rochester pour 317 millions d'euros ;
- les plans de départ et de restructuration industrielle des sites français et étrangers.

Ils incluent notamment les coûts du dispositif de cessation d'activité de certains travailleurs salariés (CATS) appliqués dans certains sites français, conformément à l'accord professionnel de branche conclu en mars 2001.

L'évolution des provisions pour coûts sociaux et de restructuration est la suivante :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Provisions au 1 ^{er} janvier	488	647	265
Utilisation de l'année	(270)	(247)	(103)
Modification de périmètre	(7)	70	13
Écart de conversion	12	15	28
Augmentation en contrepartie de l'écart d'acquisition	142	16	149
Dotation nette de l'exercice	375	(13)	295
Provisions au 31 décembre	740	488	647

10.2. Provision pour retraites et engagements assimilés

Les principaux engagements du Groupe au titre des retraites concernent les sociétés françaises, allemandes, américaines et italiennes.

Les sociétés françaises assument deux types de prestations de retraite qui ne sont acquises définitivement que lors du départ des salariés et versées à compter de cette date :

- des indemnités de départ à la retraite ;
- des compléments de retraite : depuis 1987, les versements relatifs à certains de ces engagements sont gérés par un fonds d'assurance externe, le Groupe continuant d'assurer les versements de pensions pour le personnel parti en retraite avant cette date.

Les sociétés américaines accordent des compléments de retraite à leurs salariés, ainsi que la prise en charge de certains frais médicaux et d'assurance vie. Elles versent des cotisations à des organismes extérieurs qui assurent la gestion des fonds destinés à faire face à tout ou partie des compléments de retraite dus aux employés.

Les sociétés allemandes accordent des compléments de retraite à leurs salariés sans recours à des organismes extérieurs.

Les coûts ci-avant sont comptabilisés conformément à la méthode décrite dans la note 1.9.

Les sociétés italiennes assument un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation du contrat de travail. À chaque clôture d'exercice, des droits définitivement acquis aux salariés sont valorisés selon les conditions légales et sont intégralement provisionnés.

Les engagements de retraites des autres sociétés étrangères sont évalués selon les hypothèses actuarielles découlant des conditions économiques propres à chaque pays.

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'intérêt utilisés en 2001 pour actualiser la valeur des engagements futurs sont généralement compris entre 3 % et 7,10 % selon les pays.

Les engagements de retraites et engagements assimilés et les provisions correspondantes s'établissent comme suit :

(En millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Autres pays
Engagements au 1^{er} janvier	110	253	275	21
Coût des services rendus	7	11	21	3
Charge d'intérêts	7	12	22	-
Prestations versées	(11)	(15)	(7)	(4)
Modifications des hypothèses	(13)	15	52	-
Modifications des dispositions des plans	13	(2)	-	-
Modifications du périmètre	(4)	(6)	-	-
Écart de conversion	-	-	17	-
Engagements au 31 décembre	109	268	380	20
Moins : valeur actuelle des actifs investis	(1)	(33)	(91)	-
Moins : écarts actuariels	5	(7)	(43)	-
Provisions constituées	113	228	246	20

L'évolution des provisions pour retraites et engagements assimilés est la suivante :

(En millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Autres pays
Provision au 1^{er} janvier	107	230	206	21
Utilisation de l'année	(11)	(15)	(4)	(4)
Modifications du périmètre	(4)	(6)	-	-
Autres	-	(1)	(21)	-
Écart de conversion	-	-	12	-
Dotation nette de l'exercice (charge) :				
• coût des services rendus	7	11	21	3
• charge d'intérêts	7	12	22	-
• autres éléments	7	-	7	-
• rendement des fonds	-	(3)	3	-
Provision au 31 décembre	113	228	246	20
Dont part à moins d'un an	11	15	4	4

11 - Endettement financier net

11.1. Détail de l'endettement financier net

(a) L'endettement financier net s'analyse ainsi :

Au 31 décembre (En millions d'euros)	2001	2000	1999
Valeurs mobilières de placement	(219)	(111)	(1 038)
Disponibilités	(461)	(265)	(278)
Total	(680)	(376)	(1 316)
Crédits à court terme et banques	634	581	678
Endettement/ (trésorerie) net	(46)	205	(638)
Dettes financières à long terme	676	195	169
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an	19	27	11
Prêts à long terme	(1)	(1)	(6)
Endettement financier net	648	426	(464)

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué essentiellement de titres de SICAV monétaires, au 31 décembre 2001, dont la valeur de marché est proche de la valeur nette comptable.

Les crédits à court terme comprennent les emprunts dont l'échéance d'origine est à moins d'un an.

(b) Le taux d'intérêt sur l'endettement financier net moyen ressort à 5,9 % pour l'exercice 2001 (4,8 % pour 2000 et 3,2 % pour 1999).

(c) La trésorerie nette est rémunérée sur la base de taux variables.

Au 31 décembre 2001, 80 % des dettes financières à long terme sont à taux fixe (8 % au 31 décembre 2000 et 17,3 % au 31 décembre 1999), Valeo ayant émis en juillet 2001 un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à taux fixe.

11.2. Endettement financier net libellé en devises

L'endettement financier net, par devise de remboursement et après prise en compte des couvertures, est le suivant :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Devises de la zone euro	908	443	(340)
Dollar des États-Unis	(203)	(35)	(40)
Autres devises	(57)	18	(84)
Total	648	426	(464)

11.3 Dettes financières à long terme

(En millions d'euros)	Échéance à plus d'un an			Échéance à moins d'un an		
	2001	2000	1999	2001	2000	1999
Emprunt obligataire	500	–	–	–	–	–
Emprunts auprès des établissements de crédit	156	165	136	11	19	8
Dettes sur biens loués capitalisés	18	28	33	7	7	3
Autres dettes financières						
Billets de trésorerie	2	2	–	1	1	–
Dettes financières long terme	676	195	169	19	27	11

Les dettes financières à long terme incluent :

- deux emprunts syndiqués d'un montant total de 127 millions d'euros à taux fixe, à l'échéance 24 juin 2005, qui font l'objet d'un swap à taux variable pour une valeur notionnelle équivalente au total de l'emprunt ;
- un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, émis par Valeo le 13 juillet 2001, pour une période de cinq ans, remboursable in fine. Les intérêts de cet emprunt s'élèvent à 5,625 % du montant nominal et sont payés une fois par an, le premier versement intervenant le 13 juillet 2002. Cet emprunt a été émis dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 1998.

11.4. Échéancier des dettes financières à plus d'un an (au 31 décembre 2001) :

(En millions d'euros)	2003	2004	2005	2006	2007	2008 et au-delà	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	15	11	129	501	1	1	658
Dettes sur biens loués capitalisés	5	3	4	3	1	2	18
Total	20	14	133	504	2	3	676

Au 31 décembre 2001, Valeo bénéficie de plusieurs ouvertures de crédit bancaire confirmé à échéance moyenne supérieure à trois ans, pour un montant total de 1,2 milliard d'euros.

11.5. Crédits à court terme et banques

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Emprunts à moins d'un an	150	217	233
Billets de trésorerie	483	362	444
Intérêts courus	1	2	1
Crédits à court terme et banques	634	581	678

12 - Effectifs et charges d'exploitation

	2001	2000	1999
Effectifs totaux ⁽¹⁾	70 000	75 200	51 700

Le compte de résultat présente les frais d'exploitation par destination. Ils comprennent notamment, les éléments suivants :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Frais de personnel ⁽¹⁾	2 601	2 258	1 924
Loyers	55	30	31
Dotations aux amortissements :			
• immobilisations corporelles	534	451	396
• immobilisations incorporelles	16	13	12

(1) Effectifs intérimaires inclus.

L'augmentation de ces frais d'exploitation en 2001 provient principalement des acquisitions de 2000 intégrées sur une année pleine en 2001.

13 - Autres éléments du résultat financier net

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Résultats de change, nets	(5)	2	(10)
Pays à haute inflation : écarts de conversion sur les éléments monétaires du bilan (note 1.14.)	(5)	(2)	(2)
Autres charges financières	(5)	1	4
Autres éléments du résultat financier net	(15)	1	(8)

14 - Autres revenus et charges nets

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Résultat sur cessions d'activités consolidées ou mises en équivalence (note 2.1. et 2.2.)	(33)	73	858
Amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition	(217)	-	-
Coûts sociaux et de restructuration	(447)	(12)	(311)
Autres charges nettes	(41)	(22)	(120)
Autres revenus et charges nets	(738)	39	427

Les autres revenus et charges nets comprennent principalement :

- les coûts afférents au plan de redressement de l'usine de Rochester et à l'amortissement exceptionnel des actifs pour un total de 526 millions d'euros ;
- les coûts liés à l'accélération du rythme de restructuration du Groupe.

15 - Impôts sur les résultats

15.1. Détail des impôts sur les résultats

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Impôts courants	(62)	(83)	(309)
Impôts différés	20	(59)	74
Impôts sur les résultats	(42)	(142)	(235)

15.2. Analyse de la charge d'impôts

L'écart entre le taux d'impôt sur les bénéfices en France et le taux effectif d'impôt du Groupe s'analyse ainsi :

(En % du résultat avant impôt)	2001	2000	1999
Taux normal d'impôt en France	(36,4 %)	(37,8 %)	(40,0 %)
Incidence des :			
• taux d'impôt différents du taux normal	(9,4 %)	3,5 %	18,2 %
• pertes fiscales de l'exercice non utilisées et impôts différés actif non constatés	64,0 %	(6,7 %)	(8,2 %)
• utilisations de pertes fiscales des exercices antérieurs	(6,4 %)	3,7 %	0,6 %
• différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(1,1 %)	11,5 %	1,8 %
• crédits d'impôt	(0,7 %)	2,5 %	1,2 %
Taux effectif d'impôt du Groupe	10,0 %	(23,3 %)	(26,4 %)

15.3. Impôts différés au bilan

Au 31 décembre (En millions d'euros)	2001	2000	1999
Impôts différés à long terme – actif	124	99	62
Impôts différés à court terme – actif	55	79	166
Impôts différés à long terme – passif	(27)	(56)	(63)
Impôts différés nets actif	152	122	165

15.4. Déficit reportables et crédits d'impôts disponibles

Les déficits fiscaux reportables au taux de droit commun et non utilisés, ainsi que les actifs d'impôts différés non constatés, représentent une économie d'impôts potentielle de 412 millions d'euros au 31 décembre 2001 (168 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 105 millions d'euros au 31 décembre 1999). En raison de leur caractère aléatoire, ces actifs potentiels, dont l'analyse par échéance est présentée ci-après, seront comptabilisés au fur et à mesure de leur utilisation ultérieure.

Au 31 décembre (En millions d'euros)	Base	Économie d'impôt potentielle
Déficits reportables jusqu'aux exercices 2002 à 2005	60	22
Déficits reportables en 2006 et au-delà	223	79
Déficits reportables indéfiniment	65	21
Déficits fiscaux courants	348	122
Actifs d'impôts différés non constatés		290
Total des déficits reportables		412

15.5. Régime fiscal des groupes de sociétés

En France, Valeo a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 1998 à 2002. Le Groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises éligibles à ce régime.

Le Groupe Valeo a également opté pour des régimes d'intégration fiscale ou assimilés pour ses filiales implantées dans des pays dont la législation offre cette possibilité (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis).

16 - Engagements et risques

16.1. Contrats de location

Les loyers futurs minima relatifs aux contrats de location d'une durée supérieure à un an sont les suivants :

Au 31 décembre (En millions d'euros)	2001	2000	1999
Engagements de location :			
• biens non immobilisés		8	2
• biens immobilisés	34	40	54

16.2. Litiges

Chacun des litiges connus, dans lesquels Valeo ou des sociétés du Groupe sont impliqués, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Il n'existe pas à la connaissance de Valeo de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats, le patrimoine de la société ou du Groupe.

17 - Couverture des risques de change, de taux d'intérêt et sur matières premières

Les sociétés du Groupe gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, leurs actifs et passifs financiers et leurs achats de matières premières, qu'il s'agisse d'actifs et passifs existant à la clôture de l'exercice ou d'engagements concernant des transactions futures, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des marchés.

Les couvertures des filiales dans ces domaines sont réalisées principalement auprès de la société mère Valeo qui couvre les positions nettes du Groupe avec des contreparties.

Le Groupe minimise les risques de contrepartie en concluant les contrats de couverture au moyen d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré, avec des banques et établissements financiers de premier plan.

17.1. Couverture des risques de change

Le Groupe couvre les transactions futures d'exploitation, d'investissement et de financement en devises sur des durées principalement inférieures à six mois, les créances et dettes en devises du bilan étant couvertes.

Les engagements correspondants du Groupe au 31 décembre sont les suivants ⁽¹⁾ :

(En millions d'euros, évaluation au cours de couverture)	Total devises		
	2001	2000	1999
Créances et dettes en devises	-	40	37
Ventes à terme	(74)	(59)	(82)
Achats à terme	70	50	43
Options	(1)	-	(1)
Transactions futures couvertes	(5)	31	(3)

(1) Hors devises de la zone euro.

17.2. Couverture des risques de taux d'intérêt

L'exposition des actifs et passifs financiers aux risques de taux d'intérêt est analysée en note 11.1.

17.3. Couverture des risques sur matières premières

Le Groupe couvre ses achats futurs de métaux de base (aluminium, cuivre et zinc) sur des durées principalement inférieures à six mois.

Toutes matières confondues, les couvertures en cours au 31 décembre 2001 représentent des achats à terme de 65 millions d'euros.

18 - Information sectorielle

18.1. Par secteur d'activité

(En millions d'euros)

	Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	Investissements industriels de la période	Effectifs
Année 2001			
Transmissions	982	59	4 460
Thermique Habitable	1 511	90	6 920
Thermique Moteur	1 332	83	6 550
Éclairage et Signalisation	1 172	80	7 770
Systèmes Électriques	854	126	4 780
Systèmes d'Essuyage	1 377	88	7 910
Moteurs et Actionneurs	665	32	3 570
Sécurité Habitable	650	31	3 920
Commutation et systèmes de détection	783	58	6 570
Électronique et systèmes de liaison	1 141	66	16 300
Distribution	476	6	960
Année 2000			
Transmissions	856	72	7 190
Thermique Habitable	1 410	83	7 520
Thermique Moteur	1 351	88	6 830
Éclairage et Signalisation	1 129	76	7 760
Systèmes Électriques	779	96	4 440
Systèmes d'Essuyage	1 397	82	7 650
Moteurs et Actionneurs	717	35	4 070
Sécurité Habitable	663	33	4 320
Commutation et systèmes de détection	514	43	6 510
Électronique et systèmes de liaison	421	24	17 730
Distribution	483	6	930
Année 1999			
Transmissions	683	68	4 590
Thermique Habitable	1 229	72	6 780
Thermique Moteur	1 179	77	6 260
Éclairage et Signalisation	1 040	88	7 520
Systèmes Électriques	586	51	4 130
Systèmes d'Essuyage	1 255	80	7 530
Moteurs et Actionneurs	683	28	4 620
Sécurité Habitable	611	35	4 310
Électronique	470	38	4 440
Distribution	526	12	1 300

(1) Avant élimination des ventes intersecteurs.

18.2. Par zone géographique

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires			Investissements industriels	Effectifs
	Zones géographiques	Inter zones	Total		
Année 2001					
France	3 564	496	4 060	285	22 900
Autres pays d'Europe	3 563	300	3 863	248	23 400
Amérique du Nord	2 318	42	2 360	104	10 800
Amérique du Sud	274	9	283	33	2 300
Asie	494	9	503	47	3 400
Afrique	21	300	321	28	7 200
Éliminations	-	(1 156)	(1 156)	-	-
Total	10 234	0	10 234	745	70 000
Année 2000					
France	2 845	406	3 251	241	25 200
Autres pays d'Europe	2 915	197	3 112	205	26 100
Amérique du Nord	2 558	23	2 581	132	11 500
Amérique du Sud	277	7	284	28	2 400
Asie	509	9	518	50	3 400
Afrique	16	68	84	5	6 600
Éliminations	-	(710)	(710)	-	-
Total	9 120	0	9 120	661	75 200
Année 1999					
France	2 538	325	2 863	228	18 900
Autres pays d'Europe	2 420	145	2 565	158	15 400
Amérique du Nord	2 313	2	2 315	125	12 200
Amérique du Sud	197	4	201	25	2 100
Asie	243	4	247	13	2 700
Afrique	6	-	6	-	400
Éliminations	-	(480)	(480)	-	-
Total	7 717	0	7 717	549	51 700

Les données ci-dessus concernent les zones d'implantation du Groupe, et non de commercialisation.

Le chiffre d'affaires par zone de commercialisation est le suivant :

(En millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Consolidé
2001	2 462	4 428	2 417	312	559	56	10 234
2000	1 830	3 725	2 658	311	551	45	9 120
1999	1 603	3 165	2 404	220	293	32	7 717

Société	Pays	2001		2000
		% de contrôle	% d'in-térêt	% d'in-térêt
Branche Transmissions				
Valeo ⁽¹⁾	France	société mère		
Filtrauto	France	-	-	100
Efficiencia	France	-	-	100
Valeo España ⁽¹⁾	Espagne	100	100	100
Valeo Materiales de Friccion	Espagne	100	100	100
Filtrauto Iberica	Espagne	-	-	100
Valeo Spa ⁽¹⁾	Italie	99,9	99,9	99,9
Filtrauto Italia	Italie	-	-	100
Valeo Transmission	Royaume-Uni	-	-	100
Filtrauto UK	Royaume-Uni	-	-	100
Filtrauto GmbH	Allemagne	-	-	100
Filtrauto BV	Pays-Bas	-	-	100
Valeo Autosystemy ⁽¹⁾	Pologne	100	100	100
Filtrauto Slovenya	Slovénie	-	-	100
Valeo Otomotiv				
Sistemleri Endutrisi ⁽¹⁾	Turquie	100	100	100
Valeo Embrayages	Tunisie	100	100	100
Valeo Inc. ⁽¹⁾	États-Unis	100	100	100
Valeo Friction Materials Inc.	États-Unis	100	100	100
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100
Valeo Embragues Argentina	Argentine	68	68	68
Emelar	Argentine	100	68	68
Integral	Argentine	-	-	100
Valeo Materiales de Friccion de Mexico	Mexique	100	100	100
Valeo Pyeong Hwa	Corée du Sud	50	50	50
Valeo Pyeong Hwa Distribution	Corée du Sud	50	50	50
Valeo Unisia Transmissions	Japon	66	66	66
Nanjing Valeo Clutch	Chine	50	50	50
Amalgamations Valeo Clutch	Inde	50	50	50
Valeo Friction Materials India	Inde	60	60	60
Branche Thermique Habitable				
Valeo Climatization ⁽¹⁾	France	93	93	93
Valeo Électronique ⁽¹⁾	France	100	100	100
Plastic Omnium Valeo Interiors ⁽²⁾	France	50	50	50
Valeo Klimasysteme	Allemagne	100	93	93
Thermal Werke Beteiligungen KG	Allemagne	-	-	93
Valeo Autoklimatizace	Rép. tchèque	100	93	93
Valeo Vymeniky Tepla	Rép. tchèque	100	93	93
Valeo Climatización	Espagne	100	93	93
Valeo Sistemi di Climatizzazione Spa	Italie	100	93	93
Valeo Climate Control Ltd	Royaume-Uni	100	93	93
Valeo Climate Control Corp.	États-Unis	100	93	93
Valeo Acustar Thermal Systems	États-Unis	51	47,4	47,4
Valeo Holding Climatização Brasil	Brésil	-	-	93
Valeo Climatização Brasil	Brésil	100	93	93
Mirgor ⁽²⁾	Argentine	50	24,2	24,2
Interclima ⁽²⁾	Argentine	50	24,2	24,2
Valeo Climate Control de Mexico	Mexique	100	93	93
Valeo Automotive Air Conditioning Hubei	Chine	55	30,7	51,1
FAW Zexel Climate Control Syst.	Chine	36,5	20,4	-
Zexel Valeo Climate Control ⁽²⁾	Japon	40	37,2	37,2
Branche Thermique Moteur				
Valeo Thermique Moteur	France	100	100	100
Valeo Plastic Omnium	France	50	50	-
Valeo Termico ⁽¹⁾	Espagne	100	100	100
Valeo Iluminación ⁽¹⁾	Espagne	99,7	99,7	99,7
Valeo Plastic Omnium	Espagne	50	50	-

Société	Pays	2001		2000
		% de contrôle	% d'in-térêt	% d'in-térêt
Valeo Spa ⁽¹⁾	Italie	99,9	99,9	99,9
Valeo Autosystemy ⁽¹⁾	Pologne	100	100	100
Valeo Engine Cooling AB	Suède	100	100	100
Valeo Systems South Africa	Afrique du Sud	51	51	51
Valeo Inc. ⁽¹⁾	États-Unis	100	100	100
Valeo Nova Scotia	Canada	100	100	100
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100
Valeo Termico Argentina	Argentine	100	100	100
Valeo Termico ⁽¹⁾	Mexique	100	100	100
Valeo Tek Inc.	Corée du Sud	100	100	100
Valeo Zexel Engine Cooling	Japon	76	74,9	74,9
Branche Éclairage Signalisation				
Valeo Vision	France	100	100	100
Valeo Auto Electric KG ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Beleuchtung Deutschland	Allemagne	100	100	100
Valeo Vision Belgique	Belgique	100	100	100
Valeo Iluminación ⁽¹⁾	Espagne	99,7	99,7	99,7
Valeo Spa ⁽¹⁾	Italie	99,9	99,9	99,9
Valeo Sylvania LLC ⁽²⁾	États-Unis	50	50	50
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100
Cibie Argentina	Argentine	100	100	100
Valeo Sylvania Iluminación ⁽²⁾	Mexique	50	50	50
Hubei Valeo Autolighting	Chine	51	51	51
Branche Systèmes électriques				
Valeo Équipements Électriques Moteur	France	100	100	100
Valeo Four Seasons	France	50	50	50
Telma	France	100	100	-
Telma Retarder España	Espagne	100	100	-
Valeo Electrical Systems	Royaume-Uni	100	100	100
Telma Retarder Ltd	Royaume-Uni	100	100	-
Telma Retarder Italia	Italie	100	100	-
Telma Retarder Deutschland	Allemagne	100	100	-
Valeo Otomotiv Sistemleri Endutrisi ⁽¹⁾	Turquie	100	100	100
Telma Retarder Inc.	États-Unis	100	100	-
Telma Retarder Mexico SA de CV	Mexique	100	100	-
Valeo Sistemas Electricos ⁽¹⁾	Mexique	100	100	100
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100
Telma Retarder do Brasil Comercial	Brésil	100	100	-
Valeo Mando Electrical Systems Korea Ltd	Corée du Sud	100	100	100
Shanghai Valeo Automotive Electrical Systems ⁽²⁾	Chine	30	30	30
Branche Systèmes d'Essuyage				
Valeo Systèmes d'Essuyage ⁽¹⁾	France	100	100	100
Paul Journée	France	100	100	100
Valeo Auto Electric KG ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Shalter und Sensoren ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Auto Electric Wisher und Motoren ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Auto Electric Hungary ⁽¹⁾	Hongrie	100	100	100
Valeo Sistemas Electricos	Espagne	100	100	100
Valeo Wiper Systems Ltd	Royaume-Uni	100	100	100
Valeo Autosystemy ⁽¹⁾	Pologne	100	100	100
Valeo Investments Holding	États-Unis	100	100	100
Valeo Electrical Systems ⁽¹⁾	États-Unis	100	100	100
Valeo Sistemas Electricos ⁽¹⁾	Mexique	100	100	100
Delmex de Juarez ⁽¹⁾	Mexique	100	100	100
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100

Société	Pays	2001		2000
		% de contrôle	% d'in-térêt	% d'in-térêt
Valeo Wenling Automotive Systems	Chine	55	55	55
Valeo Shanghai Automotive Electric Motors	Chine	50	50	50
Branche Moteurs et Actionneurs				
Valeo Systèmes d'Essuyage ⁽¹⁾	France	100	100	100
Valeo Auto Electric KG ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Shalter und Sensoren ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Auto Electric Wisher und Motoren ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Termico ⁽¹⁾	Espagne	100	100	100
Valeo Componentes Automoviles	Espagne	100	100	100
Valeo Electrical Systems ⁽¹⁾	États-Unis	100	100	100
Delmex de Juarez ⁽¹⁾	Mexique	100	100	100
Valeo Automotive Electrical Systems de Mexico	Mexique	100	100	100
Branche Sécurité Habitable				
Valeo Sécurité Habitable	France	100	100	100
Valeo Électronique ⁽¹⁾	France	100	100	100
Antivols Simplex	France	100	100	100
Valeo Sicherheits Systeme GmbH	Allemagne	100	100	100
Valeo Sistemas de Seguridad y de Cierre	Espagne	100	100	100
Valeo Sicurezza Abitacolo	Italie	100	99,9	99,9
Valeo Security Systems Ltd	Royaume-Uni	100	100	100
Valeo Autosystemy ⁽¹⁾	Pologne	100	100	100
Valeo Neiman Argentina	Argentine	100	100	100
Valeo Termico ⁽¹⁾	Mexique	100	100	100
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100
Branche Commutation et Systèmes de détection				
Valeo Électronique ⁽¹⁾	France	100	100	100
DAV ⁽¹⁾	France	100	98,5	92,1
SC2N	France	100	98,5	92,1
Sylea Italia ⁽¹⁾	Italie	100	98,5	92,1
Valeo Shalter und Sensoren ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Auto Electric KG ⁽¹⁾	Allemagne	100	100	100
Valeo Auto Electric Hungary ⁽¹⁾	Hongrie	100	100	100
DAV	Tunisie	100	98,5	92,1
Valeo Switches and Detection Systems Inc.	États-Unis	100	100	-
Valeo Sistemas Electronicos	Mexique	100	100	100
DAV	Argentine	100	98,5	92,1
Branche Électronique et Systèmes de liaison				
Valeo Électronique ⁽¹⁾	France	100	100	100
Sylea	France	98,5	98,5	92,1
Valeo Liaisons Électriques	France	100	98,5	92,1
CFCA PMS	France			92,1
Cablea	France	100	98,5	92,1
DAV ⁽¹⁾	France	100	98,5	92,1
SC2N	France	100	98,5	92,1
Valeo Sistemas de Conexion Electrica	Espagne	100	98,5	92,1
Cablinal Portuguesa	Portugal	100	98,3	92,1
Cablagens do Ave	Portugal	100	98,3	92,1
Sylea Italia ⁽¹⁾	Italie	100	98,5	92,1
Cavisud	Italie	100	98,5	92,1
Cablauto	Italie	100	98,5	92,1
Sylea GmbH	Allemagne	100	98,5	92,1
Labauto Ltd	Royaume-Uni	100	98,5	92,1
Sylea Tchequia	Rép. tchèque	100	98,5	92,1
Sylea Poland	Pologne	100	98,5	92,1

Société	Pays	2001		2000
		% de contrôle	% d'in-térêt	% d'in-térêt
EKO	Slovénie	100	97,4	91
Nursan OK ⁽²⁾	Turquie	40	39,4	36,9
Nursan ED ⁽²⁾	Turquie	40	39,4	36,9
Cablea	Tunisie	100	97,7	92,1
STC	Tunisie	100	98,5	92,1
Sylea	Tunisie	100	98,5	92,1
Cabelec	Maroc	100	98,5	92,1
CFCA	Maroc	-	-	92,1
Cablinal	Maroc	100	98,5	92,1
Cablea	Maroc	100	98,5	92,1
Sylea Bousnika	Maroc	100	98,5	92,1
TCA ⁽²⁾	Argentine	20	19,7	18,4
TCA ⁽²⁾	Brésil	20	19,7	18,4
Sylea Autolimited	Inde	100	98,5	92,1
Branche Distribution				
Valeo Distribution	France	100	100	100
Équipement 7	France	100	100	100
Valeo Distribution Deutschland	Allemagne	100	100	100
Valeo Distribution Belgique	Belgique	100	100	100
Valeo Distribución	Espagne	100	100	100
Valeo Ricambi Spa	Italie	100	99,9	99,9
Valeo Dystrybucja	Pologne	100	100	100
Valeo Distribution Nederland	Pays-Bas	100	100	100
Valeo Distribution UK Ltd	Royaume-Uni	100	100	100
Valeo Otomotiv Dagitim	Turquie	100	100	100
Valeo Aftermarket Inc.	États-Unis	100	100	100
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100
Activités holding				
Valeo ⁽¹⁾	France	société mère		
Valeo Management Services	France	100	100	100
Société de Participations Valeo	France	100	100	100
Valeo Finance	France	100	100	100
Valeo Bayen	France	100	100	100
Valeo Thermique Habitable	France	100	100	100
Financière Cablea	France	100	98,5	92,1
Valeo Holding Deutschland GmbH	Allemagne	100	100	100
Valeo Verwaltungs Beteiligung GmbH	Allemagne	100	100	100
Valeo Germany Holding GmbH	Allemagne	100	100	100
Valeo Auto Electric Beteiligungs GmbH	Allemagne	100	100	100
Valeo Grundvermogen Verwaltung GmbH	Allemagne	100	100	100
Valeo España ⁽¹⁾	Espagne	100	100	100
Valeo Spa ⁽¹⁾	Italie	99,9	99,9	99,9
Coreval	Luxembourg	100	100	100
Valeo International Holding	Pays-Bas	100	100	100
Valeo Holding Netherlands	Pays-Bas	100	100	100
Valeo UK Ltd	Royaume-Uni	100	100	100
Valeo Inc. ⁽¹⁾	États-Unis	100	100	100
Valeo Electrical Systems ⁽¹⁾	États-Unis	100	100	100
Valeo M&S	États-Unis	100	100	-
Valeo Sistemas Automotivos ⁽¹⁾	Brésil	100	100	100
Il Tevere ⁽²⁾	Argentine	50	46,5	46,5
Valeo Zexel China Climate Control	Chine	55,8	55,8	-

(1) Société multibranche.

(2) Société mise en équivalence.

(3) Intégration proportionnelle.

Rapports des Réviseurs et des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Valeo établis en euros, relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2001, 2000 et 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit définies par l'International Federation of Accountants : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 31 janvier 2002

Les Réviseurs

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Les Commissaires aux comptes

Coopers & Lybrand Audit

Serge Villepelet

RSM Salustro Reydel

Édouard Salustro Jean-Pierre Crouzet

Comptes Sociaux 2001

(En millions d'euros)

	2001	2000	1999
CHIFFRES CLÉS 2001			
Chiffre d'affaires	270	281	277
Résultat d'exploitation	(6)	21	24
Résultat net	328	101	95
Capitaux propres	2 496	2 296	2 334
Investissements	22	24	26
Effectif au 31 décembre	1 631	1 617	1 675

	2001	2000	1999
(En millions d'euros)			
Chiffre d'affaires (note 11)	270	281	277
Production stockée	-	1	-
Production immobilisée	3	2	4
Reprises sur provisions et transferts de charges	10	14	14
Autres produits (note 12)	22	23	21
Total des produits d'exploitation	305	321	316
Achats de matières et autres approvisionnements	(79)	(77)	(76)
Variation des stocks	1	2	1
Autres achats et charges externes	(99)	(99)	(94)
Impôts, taxes et versements assimilés	(12)	(11)	(12)
Salaires et traitements	(62)	(60)	(58)
Charges sociales	(23)	(25)	(24)
Dotations aux amortissements et aux provisions (note 13)	(37)	(30)	(29)
Total des charges d'exploitation	(311)	(300)	(292)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(6)	21	24
Résultat financier (note 14)	288	62	272
RÉSULTAT COURANT	282	83	296
Résultat exceptionnel (note 15)	18	(2)	(13)
Impôts sur les bénéfices (note 16)	28	20	(188)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	328	101	95

Les notes annexes figurant aux pages 126 à 133 font partie intégrante des comptes annuels.

(En millions d'euros)	2001			2000	1999
	Brut	Amortis- sements	Net	Net	Net
ACTIF					
Immobilisations incorporelles (note 2)	2	2	-	0	1
Immobilisations corporelles (note 3)					
• Immobilisations	274	200	74	70	68
• Immobilisations en cours	9	-	9	14	14
• Avances et acomptes	2	-	2	2	2
	285	200	85	86	84
Immobilisations financières (note 4)	3 421	53	3 368	3 481	2 986
Actif immobilisé	3 708	255	3 453	3 567	3 071
Stocks et en-cours nets (note 5)	19	5	14	14	12
Créances d'exploitation (note 6)	51	-	51	84	64
Créances diverses (note 6)	28	13	15	12	13
Créances financières (note 9)	1 304	-	1 304	796	737
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	134	-	134	105	1 096
Comptes de régularisation	5	-	5	1	1
Actif circulant	1 541	18	1 523	1 012	1 923
TOTAL ACTIF	5 249	273	4 976	4 579	4 994

	2001	2000	1999
		Avant affectation	Avant affectation
PASSIF			
Capital social	249	249	248
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 577	1 572	1 568
Écarts de réévaluation	1	1	1
Réserve légale	25	25	25
Réserves réglementées	173	148	198
Autres réserves	143	178	178
Report à nouveau	-	1	1
Résultat de l'exercice	328	101	95
Provisions réglementées	-	21	20
Capitaux propres (note 7)	2 496	2 296	2 334
Provisions pour risques et charges (note 8)	30	36	51
Dettes financières à long terme (note 9.1.)	627	127	127
Dettes financières à court terme (note 9.2.)	1 682	1 837	2 177
Dettes d'exploitation (note 10)	55	243	257
Dettes diverses (note 10)	86	40	48
Dettes	2 450	2 247	2 609
TOTAL PASSIF	4 976	4 579	4 994

Les notes annexes figurant aux pages 126 à 133 font partie intégrante des comptes annuels.

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net	328	101	95
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie :			
• (profits) pertes sur cessions d'actifs immobilisés	2	1	1
• dotations aux amortissements	20	21	21
• dotations (reprises) aux provisions	(16)	(11)	5
Variation du besoin en fonds de roulement :			
• stocks	-	(3)	(1)
• créances d'exploitation	34	(20)	45
• dettes d'exploitation	(188)	(14)	187
• autres créances et dettes diverses	26	(8)	68
Flux nets de trésorerie d'exploitation	206	67	421
FLUX D'INVESTISSEMENT			
Décassements sur acquisitions :			
• immobilisations corporelles	(22)	(24)	(27)
• titres de participation	(55)	(275)	(9)
Diminution (augmentation) des créances rattachées à des participations	168	(221)	(31)
Encaissements sur cessions :			
• immobilisations corporelles	2	1	3
Flux nets de trésorerie sur investissements	93	(519)	(64)
EXCÉDENT DE FINANCEMENT OPÉRATIONNEL	299	(452)	(357)
FLUX SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES			
Dividendes versés	(112)	(124)	(82)
Précompte mobilier	-	(21)	(26)
Fonds nets reçus par :			
• augmentation de capital en numéraire	5	5	13
• souscription d'emprunts à long terme	500	-	-
Remboursements effectués sur emprunts à long terme	-	-	(330)
Flux nets de trésorerie sur opérations financières	393	(140)	(425)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	692	(592)	(68)
Trésorerie au 1^{er} janvier (note 9.1.)	(936)	(344)	(276)
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE (note 9.1.)	(244)	(936)	(344)

Les notes annexes figurant aux pages 126 à 133 font partie intégrante des comptes annuels.

Résultats

au cours des cinq derniers
exercices

(En millions d'euros)	1997	1998	1999	2000	2001
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	215	251	248	249	249
Nombre d'actions ordinaires existantes	70 520 626	82 475 628	82 808 128	82 923 403	83 056 603
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• par exercice de bons de souscription	–	3 715 847	3 715 847	3 715 847	–
• par exercice d'options de souscription	1 355 100	1 625 200	2 252 125	3 174 050	3 878 075
2. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	270	291	277	281	270
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	98	113	309	90	304
Impôts sur les bénéfices	1	43	(188)	20	28
Participation des salariés					
Résultat net	66	114	95	101	328
Dividende net	70	82	124	112	56
3. RÉSULTATS PAR ACTION (en euros)					
Résultat après impôt mais avant amortissement et provisions	1,40	1,88	1,46	1,33	4,00
Résultat net	0,93	1,38	1,15	1,22	3,95
Dividende net	0,99	1,00	1,50	1,35	0,68
4. PERSONNEL					
Effectif au 31 décembre	1 721	1 754	1 675	1 617	1 631
Salaires et traitements	53	55	58	60	62
Charges sociales	23	23	24	25	23

Les données présentées ci-dessus ont été converties en euros sur la base de la parité de conversion fixe définie le 31 décembre 1998, soit 1 euro = 6,55 francs français.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes de la société Valeo sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2001 sont identiques à ceux de l'exercice 2000.

Les comptes des exercices présentés ont été convertis en euros sur la base de la parité de conversion fixe définie le 31 décembre 1998, soit 1 euro = 6,55 francs français.

1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des immobilisations :

– constructions	20 ans
– agencements et installations générales	8 ans
– matériels et outillages	4 à 8 ans
– autres immobilisations	3 à 8 ans

Par ailleurs, lorsque la société utilise les possibilités offertes en matière d'amortissement dérogatoire, la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement linéaire est comptabilisée au passif en provisions réglementées.

Les subventions d'équipement reçues sont rapportées au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels ces aides se rapportent.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges, lorsqu'ils sont encourus.

1.2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La société détermine les dépréciations de ses participations en fonction de leur valeur d'utilité et par référence à des critères (quote-part de capitaux propres, perspectives de rentabilité,...) adaptés aux caractéristiques de chaque société.

1.3. Valeurs d'exploitation

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient comprend les coûts des matières et de la main-d'œuvre de production, ainsi que les autres frais directement rattachables à la fabrication sur la base du niveau d'activité normal. Ces coûts sont déterminés par référence à la méthode "First In First Out" et, compte tenu de la rotation des stocks, sont proches des derniers prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des durées de rotation de chaque référence en stock.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont globalement évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

1.5. Retraites et engagements assimilés

Les droits acquis par l'ensemble du personnel, en matière d'engagements de retraite, font l'objet d'évaluations actuarielles comprenant des pondérations en fonction des probabilités de maintien dans la société, et prenant en compte l'évolution prévisible des rémunérations.

La valeur actuelle des droits acquis par le personnel, actif ou retraité, est intégralement provisionnée.

1.6. Garanties

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des équipements au moment de leur vente.

1.7. Frais de recherche et développement

Les frais de cette nature sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils correspondent aux frais d'études sur produits nouveaux et fonctions nouvelles, ainsi qu'aux frais de recherche et développement sur les familles de produits existants. En 2001, ces charges se sont élevées à 27 millions d'euros, comme en 2000.

1.8. Coûts sociaux et de restructuration

Toutes les pertes et charges probables résultant des mesures de réduction d'effectif ou de restructuration des activités industrielles définitivement adoptées par la société à la clôture de l'exercice sont provisionnées, dès lors qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation suffisamment précise.

1.9. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant.

Les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture, ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectée.

1.10. Instruments financiers

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

Sont également considérés comme des opérations de couverture les engagements concernant des transactions futures, dont la réalisation est probable.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture, les gains et pertes résultant de leur éva-

luation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont alors portés au compte de résultat.

2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées pour l'essentiel de logiciels.

3 - Immobilisations corporelles

3.1. Investissements de l'exercice

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Terrains et constructions	2	1	1
Installations techniques, matériels et outillages	19	21	24
Autres	1	1	1
Investissements	22	23	26

3.2. Analyse par nature

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements	Net	Net	Net
	2001		2000	1999	
Terrains	6	1	5	6	6
Constructions	43	33	10	10	9
Installations techniques, matériels et outillages	215	157	58	52	49
Autres	10	9	1	2	4
Immobilisations en cours	9	–	9	14	14
Avances et acomptes	2	–	2	2	2
Immobilisations corporelles	285	200	85	86	84

4 - Immobilisations financières

4.1. Évolution de l'exercice

(En millions d'euros)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations
Montants nets au 31 décembre 2000	1 766	1 715
Acquisition et augmentation de capital des filiales	55	–
Variation de l'exercice	–	(168)
Montants nets au 31 décembre 2001	1 821	1 547

Valeo a acquis 6,4 % du capital de Sylea en 2001 (20 millions d'euros) et détient à présent 98,5 % du capital de cette société.

Valeo a lancé une offre publique de retrait obligatoire qui s'est achevée le 28 janvier 2002.

4.2. Analyse par nature

(En millions d'euros)	Brut	Provisions	Net	Net	Net
	2001		2000	1999	
Titres de participation	1 869	48	1 821	1 766	1 492
Créances rattachées à des participations	1 547	–	1 547	1 715	1 494
Autres titres immobilisés	4	4	–	–	–
Autres	1	1	–	–	–
Immobilisations financières	3 421	53	3 368	3 481	2 986

Les créances rattachées à des participations sont constituées d'avances en compte courant à des sociétés apparentées, filiales directes ou indirectes de Valeo, dont l'échéance est à vue et dont le remboursement n'est pas probable dans un délai d'un an.

5 - Stocks et en-cours

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Matières premières	9	10	8
Produits finis	7	7	6
Marchandises	3	2	2
Stocks et en-cours bruts	19	19	16
Provision pour dépréciation	(5)	(5)	(4)
Stocks et en-cours nets	14	14	12

6 - Créances d'exploitation et diverses

L'échéance des créances d'exploitation et diverses est inférieure à un an.

7 - Capitaux propres

(En millions d'euros)	Capital social	Primes d'émission	Réserves et autres	Capitaux propres
Au 31 décembre 2000	249	1 572	475	2 296
Dividende distribué	-	-	(112)	(112)
Augmentation du capital :				
• par exercice d'options de souscription	-	5	-	5
Provisions réglementées et subventions d'investissement	-	-	(21)	(21)
Résultat net 2001			328	328
Au 31 décembre 2001	249	1 577	670	2 496

7.1. Capital

(a) **Au 31 décembre 2001**, le capital est de 249 millions d'euros, divisé en 83 056 603 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans (16 282 259 actions au 31 décembre 2001) bénéficient d'un droit de vote double.

(b) **Au cours de l'exercice 2001**, les augmentations de capital réalisées correspondent à des exercices d'options de souscription d'actions : augmentation de 0,4 million d'euros, par création de 133 200 actions nouvelles au nominal de 3 euros, assortie d'une prime d'émission de 5 millions d'euros.

(c) **Le capital potentiel théorique de Valeo** s'élèverait à 261 millions d'euros correspondant à 86 934 678 actions, en cas d'exercice des options.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en faveur du personnel du Groupe Valeo, autorisés par l'Assemblée Générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2001 :

Année de mise en place des plans	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix de souscription (en euros) ⁽¹⁾	Nombre d'actions restant à émettre au 31.12.2001	Année limite de levée des options
1996	277 125	44,50	277 125	2002
1997	300 000	58,69	223 450	2003
1998	450 000	72,87	295 750	2003
1999	150 000	67,40	68 250	2004
1999	850 000	70,32	635 250	2004/2005
2000	50 000	60,70	50 000	2006
2000	1 300 000	48,00	1 169 750	2006/2008
2000	35 625	54,52	35 625	2006
2001	80 000	55,82	80 000	2009
2001	600 000	42,48	600 000	2009
2001	442 875	42,69	442 875	2009
Total	4 535 625		3 878 075	

(1) Égal à 100 % de la moyenne des cours de l'action Valeo au titre des vingt jours de cotation précédant le Conseil ou le Directoire.

(d) **Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire** du 25 mai 2000 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à diverses émissions de valeurs mobilières. Cette autorisation a été transférée au Directoire par l'Assemblée Générale du 9 mai 2001. Les possibilités de financement à long terme offertes par ces autorisations n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2001.

7.2. Primes d'émission

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant, net de frais, des apports reçus en numéraire ou en nature par Valeo lors de l'émission.

7.3. Réserves

Les réserves distribuables s'élèvent, après affectation du résultat 2001, à 584 millions d'euros, dont serait déduit le versement d'un précompte mobilier de 119 millions d'euros, en cas de distribution intégrale.

8 - Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Provisions pour risque de reversement à une filiale de l'économie d'intégration	-	-	-
Provisions pour coûts sociaux et de restructuration	2	7	17
Provisions pour indemnités de départ à la retraite, compléments de retraite et engagements assimilés	21	22	25
Provisions pour risques et litiges	5	5	7
Provisions pour garanties clients	2	2	2
Provisions pour risques et charges	30	36	51
Dont : part à moins d'un an	8	16	30

8.1. Provisions pour coûts sociaux et de restructuration

La société a adopté un certain nombre de mesures dont les objectifs essentiels sont de moderniser les équipements de production et d'améliorer la productivité. Ces mesures se traduisent par des abandons de lignes de produits et des transferts d'activités entraînant des réductions d'effectifs.

Les coûts sociaux incluent les indemnités de départ et de préavis non effectués.

La provision pour restructuration couvre des amortissements complémentaires d'actifs industriels, des coûts de transferts et des pertes d'exploitation. Les amortissements complémentaires ramènent à leur valeur vénale les équipements de production concernés.

L'évolution de la provision pour coûts sociaux et de restructuration est la suivante :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Provision au 1^{er} janvier	7	17	5
Utilisation de l'année	(4)	(10)	(5)
Dotation nette de l'exercice	(1)	-	17
Provision au 31 décembre	2	7	17

8.2. Provisions pour retraite

La société assume deux types de prestations de retraite qui ne sont acquises définitivement que lors du départ des salariés et versées à compter de cette date :

- des indemnités de départ à la retraite ;
- des compléments de retraite versés aux anciens salariés.

En outre, la société assume des engagements de versements de primes d'ancienneté et d'obtention de médailles du travail, enregistrés en provisions pour la première année en 1998.

Une évaluation actuarielle des engagements a été effectuée. Les calculs ont été réalisés en utilisant un taux annuel d'actualisation financière de 5,5 %, un taux de progression des salaires de 3 % par an et un âge de départ à la retraite à 65 ans.

La valeur actuelle des engagements totaux comprend les compléments de retraite définitivement acquis par les personnes retraitées, et les indemnités de départ à la retraite non définitivement acquises par le personnel actif.

Les provisions pour retraites s'établissent comme suit :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Compléments de retraite	4	4	4
Indemnités de départ à la retraite	11	11	15
Primes d'ancienneté et de médailles du travail ⁽¹⁾	6	7	6
Provisions pour retraite et engagements assimilés	21	22	25

(1) La provision pour indemnité de départ à la retraite ainsi que les primes d'ancienneté et médailles du travail comprennent en 1999 l'impact du nouveau dispositif de cessation anticipée d'activité (11 millions d'euros en 1999) – voir note 15.

9 - Trésorerie nette et dettes financières

9.1. Trésorerie nette et dettes financières

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Dividende à recevoir	4	-	217
Prêts aux filiales	1 300	796	520
Valeurs mobilières de placement	131	45	995
Disponibilités	3	60	101
Dettes financières à court terme	(1 682)	(1 837)	(2 177)
Trésorerie nette	(244)	(936)	(344)
Autres dettes financières à long terme	(627)	(127)	(127)
Trésorerie nette et dettes financières	(871)	(1 063)	(471)

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué essentiellement de titres de SICAV monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur nette comptable.

Au 31 décembre 2001, Valeo bénéficie de plusieurs ouvertures de crédit bancaire confirmé à échéance moyenne supérieure à cinq ans, pour un montant total de 1,2 milliard d'euros.

Les dettes financières à long terme incluent :

- un emprunt obligataire de 500 millions d'euros émis par Valeo SA le 13 juillet 2001, pour une période de cinq ans, remboursable in fine. Les intérêts sur cet emprunt s'élèvent à 5,625 % du montant nominal et sont payés une fois par an, le premier versement intervenant le 13 juillet 2002.

Cet emprunt a été émis dans le cadre des autorisations données par Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 1998 ;

- deux emprunts syndiqués d'un montant total de 127 millions d'euros à taux fixe à l'échéance 24 juin 2005.

9.2. Dettes financières à court terme

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Emprunts auprès des filiales	1 182	1 405	1 626
Billets de trésorerie	483	362	444
Crédits à court terme et banques	4	70	104
Intérêts courus	13	-	3
Dettes financières à court terme	1 682	1 837	2 177

9.3. Gestion des risques de taux d'intérêt

La trésorerie nette est rémunérée sur la base de taux variables.

Les billets de trésorerie classés en dettes financières à moins d'un an sont à taux fixe et s'élèvent à 398 millions d'euros. Ils font généralement l'objet de swaps à taux variable.

Le montant des billets de trésorerie à taux variables s'élève à 85 millions d'euros.

Les emprunts syndiqués font l'objet d'un swap à taux variable pour une valeur notionnelle équivalente au total de l'emprunt.

(En millions d'euros)	2001	
Hors bilan	Avec filiales	Hors Groupe
Swap sur les billets de trésorerie à taux fixe	-	376
Swap sur l'emprunt syndiqué	-	127
Swap Valeo emprunteur variable	0	503

10 - Dettes d'exploitation et diverses

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Dettes fournisseurs	51	51	57
Dettes fiscales et sociales ⁽¹⁾	4	192	200
Dettes d'exploitation	55	243	257
Dettes sur immobilisations	4	3	6
Autres dettes	70	30	31
Comptes de régularisation	12	7	11
Dettes diverses	86	40	48

(1) Voir note 16.1.

11 - Chiffre d'affaires

Par activité, le chiffre d'affaires s'analyse ainsi :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Embrayages et Transmissions	220	227	225
Matériaux de Friction	50	54	52
Chiffre d'affaires	270	281	277

Les exportations ont atteint 131 millions d'euros en 2001 (129 millions d'euros en 2000).

12 - Autres produits

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Prestations de service rendues aux filiales	13	13	13
Redevances de licences	9	10	8
Loyers	-	-	-
Autres produits	22	23	21

13 - Dotations aux amortissements et aux provisions

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Amortissements des immobilisations	(20)	(21)	(21)
Provisions sur actif circulant	(13)	(4)	(4)
Provisions pour risques et charges	(4)	(5)	(4)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(37)	(30)	(29)

14 - Résultat financier

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Dividendes reçus des filiales	251	11	236
Dotations nettes sur provisions pour dépréciation des titres de participation	2	1	(1)
Résultat de change	-	2	10
Charges financières	(118)	(94)	(45)
Produits financiers	153	142	72
Résultat financier	288	62	272

15 - Résultat exceptionnel

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Risque de reversement à une filiale de l'économie d'impôt d'intégration (note 16.1.)	-	-	13
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	(2)	(1)	(3)
Risques et litiges		(1)	(1)
Coûts sociaux et de restructuration	(3)	2	(14)
(Dotations) reprises sur provisions réglementées ⁽¹⁾	21	(1)	1
Retraites et engagements assimilés ⁽²⁾	1	(2)	(9)
Autres produits et charges exceptionnels	1	1	-
Résultat exceptionnel	18	(2)	(13)

(1) Le produit de l'exercice 2001 correspond principalement à des reprises d'amortissements dérogatoires.

(2) La charge de l'exercice 1999 correspond pour l'essentiel à l'incidence des dispositions de l'article 41 de la loi sur le financement de la Sécurité sociale pour 1999 et relatives aux conditions de départ en retraite du personnel exposé à l'amiante.

16 - Impôts sur les bénéfices

16.1. Régime fiscal des groupes et résultat fiscal

Valeo a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les exercices 1998 à 2002. Le Groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises. Dans le cadre de cette option, la charge d'impôt s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Impôt à payer	-	(5)	(225)
Impôt à recevoir des filiales	28	25	37
Total	28	20	(188)

L'impôt à payer de l'exercice 1999 comprend notamment l'imposition de la cession par le Groupe de ses intérêts dans Luk (202 millions d'euros).

Valeo restitue aux filiales, lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires, les économies d'impôt liées à l'utilisation de leurs déficits fiscaux. Au 31 décembre 2001, l'engagement de reversement aux filiales s'élève à 229 millions d'euros (141 millions d'euros au 31 décembre 2000). Lorsque les perspectives de résultat rendent probable la restitution de l'économie d'impôt, cet engagement est provisionné.

16.2. Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôt de Valeo

En ce qui concerne la société Valeo :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Allègements au cours des exercices ultérieurs	47	36	47
Amortissements dérogatoires à réintégrer ultérieurement	-	(21)	(20)
Total	47	(15)	(27)

Au 31 décembre 2001, le groupe fiscal intégré, dont Valeo SA est la tête, dispose de déficits fiscaux reportables d'un montant de 147 millions d'euros et de moins values à long terme d'un montant de 9 millions d'euros.

16.3. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
Résultat avant impôt	300	81	283
Provisions réglementées	(21)	1	(1)
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	279	82	282

17 - Opérations avec les entreprises liées

Les comptes de la société incluent les opérations réalisées avec ses filiales dans le cadre normal de ses activités. Les opérations commerciales sont réalisées aux conditions habituelles du marché et portent sur les montants suivants :

(En millions d'euros)	2001	2000	1999
En résultat			
Chiffre d'affaires facturé aux filiales	82	85	72
Achat auprès des filiales	(10)	(9)	(8)
Autres produits et charges nets	1	4	11
Produits financiers nets	327	60	243
Au bilan			
Créances financières	2 844	2 511	2 014
Créances d'exploitation	54	69	34
Dettes financières	1 196	1 405	1 625
Dettes d'exploitation	49	12	4
Engagements hors bilan			
Cautions accordées	3	3	3

18 - Couverture des risques de change, de taux d'intérêt et sur matières premières

Les sociétés du Groupe Valeo gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, leurs actifs et passifs financiers et leurs achats de matières premières, qu'il s'agisse d'actifs et passifs existant à la clôture de l'exercice, ou d'engagements concernant des transactions futures, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des marchés.

Les couvertures des filiales dans ces domaines sont réalisées principalement auprès de la société mère Valeo qui couvre les positions nettes du Groupe avec des contreparties.

Le Groupe minimise les risques de contrepartie en concluant les contrats de couverture au moyen d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré, avec des banques et établissements financiers de premier plan.

18.1. Couverture des risques de change

Valeo couvre les transactions futures d'exploitation, d'investissement et de financement en devises sur des durées principalement inférieures à six mois, les créances et dettes en devises du bilan étant couvertes.

Toutes devises confondues, les couvertures en cours au 31 décembre 2001 sont les suivantes (en millions d'euros, évaluation au cours de couverture) ⁽¹⁾ :

	Avec filiales	Hors Groupe	Total
Ventes à terme	(76)	(74)	(150)
Achats à terme	122	70	192
Options	-	(1)	(1)
Transactions futures couvertes	46	(5)	41

(1) Hors devises de la zone euro au 31 décembre.

18.2. Couverture des risques de taux d'intérêt

L'exposition des actifs et passifs financiers aux risques de taux d'intérêt est analysée en note 9.3.

18.3. Couverture des risques sur matières premières

Valeo couvre ses achats futurs de métaux de base sur des durées principalement inférieures à six mois.

Toutes matières confondues, les couvertures en cours au 31 décembre 2001 sont les suivantes (en millions d'euros, évaluation au cours de couverture) :

	Avec filiales	Hors Groupe	Total
Ventes à terme	(62)	-	(62)
Achats à terme	-	65	65
Options	-	6	6
Position nette	(62)	71	9

19 - Engagements hors bilan

Les engagements donnés sont constitués de cautions :

- accordées aux entreprises liées pour 3 millions d'euros ;
- des redevances sur contrats de crédit-bail pour 7 millions d'euros dont les caractéristiques sont :

(En millions d'euros)	Coût d'entrée	Redevances payées		Amortissements pro forma	
		sur l'exercice	cumulées	sur l'exercice	cumulés
Terrains et constructions	11	2	4	1	2

	Redevances restant à payer			
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Terrains et constructions	1	6	-	7

20 - Effectif et rémunérations

	2001	2000	1999
Effectif au 31 décembre	1 631	1 617	1 675
Montant global des 10 rémunérations annuelles les plus élevées (en milliers d'euros)	3 394	3 361	2 235
Montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration (en milliers d'euros)	320	276	137

Au 31 décembre 2001	Capital	Autres capitaux propres ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés
(En millions d'euros)										
A - Filiales et participations dont la valeur brute d'inventaire excède 1 % du capital de Valeo										
Valeo Vision 93000 Bobigny	6	(93)	90	63	63	148		468	(71)	
Valeo Systèmes d'Essuyage 78321 La Verrière	10	9	100	53	53	38		260	20	
Valeo Thermique Habitacle 75017 Paris	40	49	100	40	40	122			(6)	
Valeo Climatisation 78321 La Verrière	142	199	12	16	16	37		568	17	
Valeo Distribution 93406 Saint-Ouen	18	4	100	25	25	5		233	1	
Société de participations Valeo 75017 Paris	748	36	100	838	838	100			(3)	
Valeo Management Services 75017 Paris	9	(3)	100	9	9					
Valeo Électronique 94000 Créteil	10	(31)	10	25	3	110		337	(32)	
Valeo International Holding BV 1071 DJ Amsterdam Pays-Bas	129	1 212	100	436	417				31	240
Valeo Pyeong Hwa Taegu – Corée	17	42	50	15	15			107	13	4
Valeo Otomotiv Sistemleri Endustrisi – Istanbul – Turquie	4	17	100	22	22			62	7	
Valeo Vision Belgique 7820 Ath – Belgique	3	11	100	9	9			89	2	
Valeo Distribution Nederland 1440 Vauthier – Belgique		(3)	100	4	0	8		18		
Amalgamation Valeo Clutch Ltd Chennai – Inde	7	(3)	50	4	2			7		
Valeo Shanghai Auto Electric Motors Shanghai – Chine	14	1	30	16	16			19	1	1
Sylea 78051 Saint-Quentin-en-Yvelines	90	262	98	289	289	212		269	(42)	
B - Autres filiales et participations										
Filiales non requises au paragraphe A :										
• filiales françaises (ensemble)				1	1					
• filiales étrangères (ensemble)				4	3					
Participations non requises au paragraphe A :										
• dans les sociétés françaises (ensemble)				5						
Total				1 874	1 821					

(1) Avant répartition.

Rapports des Commissaires aux Comptes

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Valeo établis en euros, tels qu'ils sont présentés aux pages 121 à 133.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informatiques spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Paris le 31 janvier 2002

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS & LYBRAND AUDIT
Serge VILLEPELET

RSM SALUSTRO REYDEL
Edouard SALUSTRO Jean-Pierre CROUZET

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article D.117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions autorisées au cours de l'exercice sont les suivantes :

Cession de Filtrauto à Sogefi :

Dans sa séance du 21 juin 2001, votre Conseil de Surveillance a autorisé la cession à la société Sogefi Spa des actions Filtrauto détenues par le groupe Valeo. Le prix de la transaction portant sur la totalité du capital de la société a été fixé à un montant de 30 millions d'Euros qui pourra être éventuellement ajusté en fonction de plusieurs facteurs conformément aux dispositions du contrat de cession.

Membre du Conseil de Surveillance concerné : Mr Carlo De Benedetti

Acquisition d'un bloc d'actions Sylea

Dans sa séance du 18 octobre 2001, votre Conseil de Surveillance a approuvé l'achat auprès du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un bloc de 284 843 actions Sylea à un prix de 57 Euros et représentant 5,04 % de son capital. Les conditions de la transaction sont identiques à celles proposées dans le cadre de l'offre publique de rachat suivie d'un retrait obligatoire intervenue au mois de janvier 2002 et portant sur 1,54 % du capital de Sylea.

Actionnaire détenant plus de 5 % du capital de Valeo concerné : groupe Caisse des Dépôts et Consignations

Paris, le 31 janvier 2002

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS & LYBRAND AUDIT
Serge VILLEPELET

RSM SALUSTRO REYDEL
Edouard SALUSTRO Jean-Pierre CROUZET

Renseignements de caractère général

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'ÉMETTEUR

1. PRINCIPALES DISPOSITIONS LÉGALES ET STATUTAIRES

Dénomination et siège social

La société est dénommée Valeo. Son siège social est : 43, rue Bayen, 75017 Paris.

Forme juridique et législation

Valeo est une société anonyme comprenant un directoire et un conseil de surveillance, soumise aux dispositions du Livre II du Code de Commerce et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 10 février 1923 et sa durée a été prorogée de 99 ans à compter du 10 février 1972.

Objet social

L'objet social de la société est défini à l'article 3 de ses statuts comme suit :

L'étude, la fabrication, la vente, le négoce et la fourniture de tous produits, équipements et prestations de services destinés à l'industrie et au commerce, susceptibles d'être fabriqués, mis au point et développés par les usines de la société ou intéressant sa clientèle ;

Et, généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, cessions, prises de participation, apports, etc., se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

RCS

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro Paris 552 030 967.

Exercice social

L'exercice social est de douze mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques peuvent être consultés au siège social de la société.

Contrôleurs externes

Commissaires aux comptes titulaires

- Coopers & Lybrand Audit, représenté par Monsieur Serge Villepelet – 32, rue Guersant – 75017 Paris.
Date de nomination : 27 mai 1998.
Durée du premier mandat : 6 ans.
Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003 ;
- RSM Salustro Reydel, représenté par Messieurs Edouard Salustro et Jean-Pierre Crouzet – 8, avenue Delcassé – 75008 Paris.
Date de nomination : 27 mai 1998.
Durée du premier mandat : 6 ans.
Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Messieurs Edouard Salustro et Jean-Pierre Crouzet avaient été nommés Commissaires aux comptes titulaires pour une durée de 6 ans lors de l'assemblée générale du 16 juin 1992.

Commissaires aux comptes suppléants

- Monsieur Pierre Riou – 32, rue Guersant – 75017 Paris.
Date du premier mandat : 27 mai 1998.
Durée du premier mandat : 6 ans.
Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.
- Monsieur Jean-Louis Mullenbach – 8, avenue Delcassé – 75008 Paris.
Date du premier mandat : 27 mai 1998.
Durée du premier mandat : 6 ans.
Durée de l'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Réviseur contractuel

- PricewaterhouseCoopers (ex-Coopers & Lybrand) est le réviseur contractuel du Groupe Valeo depuis 1987.

Bénéfice distribuable – Dividende

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et du prélèvement pour la réserve légale et augmenté du report bénéficiaire. En outre, l'Assemblée Générale peut décider, dans les conditions prévues par la loi, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves disponibles.

Le Directoire, après autorisation du Conseil de Surveillance, peut décider de répartir un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice clos ou en cours, avant que les comptes de l'exercice n'aient été approuvés.

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou de l'acompte sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement sont versés à l'Etat.

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Pour avoir le droit de participer aux Assemblées, les titulaires d'actions nominatives doivent, cinq jours au moins avant la date de la réunion, être inscrits dans les comptes de la société, les titulaires d'actions au porteur doivent remettre au lieu indiqué sur l'avis de convocation, cinq jours au moins avant la date de la réunion, une attestation délivrée par l'intermédiaire chargé de la gestion de leurs titres.

Le délai statutaire pendant lequel les actions nominatives doivent demeurer inscrites au nom du même titulaire, pour bénéficier du droit de vote double, est de quatre ans depuis l'Assemblée Générale de juin 1992.

2. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

2.1. Les dirigeants du Groupe

Les dirigeants du Groupe sont le Président du Directoire, les Membres du Directoire, les Directeurs du Comité de Gestion et les Directeurs des Branches de Valeo.

Les dirigeants du Groupe sont les suivants :

Directoire :

Membres

Thierry Morin

Président du Directoire

Début de mandat : 9 mai 2001

Fin de mandat : 9 mai 2005

Luc Blériot

Membre du Directoire

Directeur Général de l'activité
Electronique et Electrique

Début de mandat : 9 mai 2001

Fin de mandat : 9 mai 2005

Bernard Geymond

Membre du Directoire

Directeur des Ressources Humaines et
des Affaires Administratives

Début de mandat : 9 mai 2001

Fin de mandat : 9 mai 2005

Géric Lebedoff

Membre du Directoire

Directeur Juridique

Début de mandat : 9 mai 2001

Fin de mandat : 9 mai 2005

Vincent Marcel

Membre du Directoire

Directeur des Affaires Financières &
Opérations Stratégiques

Début de mandat : 9 mai 2001

Fin de mandat : 9 mai 2005

Autres fonctions

Président de : Société de Participations Valeo, Valeo Bayen, Valeo Distribution, Valeo Finance, Valeo Thermique Habitacle, Valeo España, S.A., Valeo Holding Netherlands B.V., Valeo SpA, Valeo Japan Co. Ltd, Valeo (UK) Limited, Valeo International Holding B.V.

Gérant de : Valeo Management Services, Valeo Germany Holding GmbH, Valeo Grundvermögen Verwaltung GmbH, Valeo Holding Deutschland GmbH, Valeo Verwaltungs-beteiligungs GmbH.

Administrateur de : Sylea, Valeo Climatisation, Valeo Distribucion, S.A., Valeo Iluminacion, S.A., Valeo Neiman Argentina, S.A., Valeo Sécurité Habitacle, Valeo Services Limited, Valeo Termico, S.A.

Président de : Valeo Electrical Systems, Inc., Valeo-Wenling Automotive Systems Company Limited.

Vice-Président de : Valeo Shanghai Automotive Electric Motors & Wiper Systems Co. Ltd.

Gérant de : Valeo Auto-Electric Beteiligungs GmbH.

Administrateur de : Sylea, Valeo Services Ltd., Valeo Investments Holding, Inc.

Administrateur de : Valeo Bayen, Valeo Sécurité Habitacle, Valeo (UK) Limited.

Président de : Equipement 1, Equipement 2, Equipement 6, Equipement 8, Equipement 9, Equipement 10, Equipement 11, Equipement 12, Equipement 13.

Administrateur de : Valeo (UK) Limited.

Président de : Valeo Ventures.

Le Directoire se réunit en principe une fois par semaine. Depuis l'adoption par la Société de la forme à directoire et conseil de surveillance, le Directoire s'est réuni 27 fois au cours de l'exercice 2001.

Directeurs du Comité de Gestion :

Christine Bénard

Directeur des Achats

Bruno-Roland Bernard

Directeur des Relations Financières

François Blanc

Directeur des Systèmes d'Information

Gérard Bouctot

Directeur du Contrôle Financier

Robert Charvier

Directeur Financier de l'activité Electronique et Electrique

Martin Haub

Directeur Recherche & Développement et Marketing Produits

Francis Hoyer

Directeur, en charge du Projet Enginierie Simultanée

Hans-Peter Kunze

Directeur Délégué Commerce et Développement du Business

Guy Perrot

Directeur Technique

Kate Philipps

Directeur de la Communication

Edouard K. Planchon

Conseiller du Président du Directoire

Xavier Véret

Directeur Délégué

Directeurs de Branches :

Jean-Marc Hannequin

Directeur Branche Transmissions

André Gold

Directeur Branche Thermique Habitable

Alain Marmugi

Directeur Branche Thermique Moteur

Patrice Brion

Directeur Branche Sécurité Habitable

Claude Leïchlé

Directeur Branche Electronique et Systèmes de Liaison

Wolfgang Dehen

Directeur Branche Commutation et Systèmes de Détection

François Hiriart

Directeur Branche Systèmes d'Essuyage

Michel Giannuzzi

Directeur Branche Systèmes Electriques

Jean-Jacques Giambi

Directeur Branche Moteurs et Actionneurs (*par intérim*)

Robert de la Serve

Directeur Branche Eclairage & Signalisation

2.2. Le Conseil de Surveillance**Membres****M. Noël Goutard**

Président

Nommé le 9 mai 2001

Fin de mandat : AG 2007

M. Ernest-Antoine Seillière

Vice-Président

Nommé le 9 mai 2001

Fin de mandat : AG 2007

M. Carlo De Benedetti

Nommé le 9 mai 2001

Fin de mandat : AG 2007

M. Arnaud Fayet

Nommé le 9 mai 2001

Fin de mandat : AG 2007

Autres fonctions

Président de : NG Investments

Membre du Directoire de : LBO France

Administrateur de : Valeo (UK) Limited, Vocatif SA, Actaris.

Président du Conseil d'Administration de : Compagnie Générale d'Industrie et de Participations-CGIP, Marine-Wendel.

Président du Conseil de Surveillance de : Trader.com N.V.

Membre du Conseil de Surveillance de : Peugeot S.A., Hermès International, Oranje-Nassau Groep BV.

Vice-Président du Conseil de Surveillance de : BioMérieux Pierre Fabre S.A.-BMPF.

Vice-Président du Conseil d'Administration de : Cap Gemini.

Administrateur de : Société Générale, Société Lorraine de Participations Sidérurgiques (SLPS).

Représentant permanent de Sofiservice au Conseil de Surveillance de : Bureau Veritas.

Représentant permanent de Compagnie Financière de la Trinité au Conseil d'Administration de : Stallergènes.

Président du Conseil d'Administration de : CIR SpA, Cofide SpA, CDB Web Tech SpA, Sogefi SpA.

Administrateur de : Pirelli SpA, Gruppo Editoriale L'Espresso SpA.

Membre du Conseil de Surveillance de : Trader.com.

Administrateur de : BioMérieux, Stallergènes, Transgène, Vaucrains, Wheelabrator Allevar.

M. Yves-André Istel
Nommé le 9 mai 2001
Fin de mandat : AG 2007

Vice-Président de : Rothschild Inc.
Administrateur de : Compagnie Financière Richemont AG, Chalone Wine Group, Imperial Sugar.

M. Jean-Marc Janodet
Nommé le 9 mai 2001
Fin de mandat : AG 2007

Président-Directeur Général de : Eurovest (Sicav).
Directeur Général de : Marine-Wendel.
Membre du Conseil de Surveillance de : Banque de Neuflyze, Schlumberger, Mallet, Demachy, Trader.com.
Administrateur de : BMA., Caisse Industrielle d'Assurance Mutuelle (CIAM), Compagnie Financière de la Trinité, Marine-Wendel, Placement Monétaire (Sicav), Sofiservice, Solfur.
Représentant permanent de Sofiservice au Conseil d'Administration de : Financière Franco-Néerlandaise, GIP S.A.

M. Jean-Bernard Lafonta
Coopté par le Conseil de Surveillance du 7 décembre 2001
Fin de mandat : AG 2007

Directeur Général de : Compagnie Générale d'Industrie et de Participations-CGIP.

M. Alain Minc
Nommé le 9 mai 2001
Fin de mandat : AG 2007

Président de : A.M. Conseil, Société des Lecteurs du Monde.
Président du Conseil de Surveillance du Monde .
Membre du Conseil de Surveillance de : Pinault-Printemps-Redoute.
Administrateur de : Yves Saint-Laurent S.A., FNAC, VINCI.

M. Jean-Pierre Souviron
Nommé le 9 mai 2001
Fin de mandat : AG 2007

Conseiller du Président de : LD Com.

M. Erich Spitz
Nommé le 9 mai 2001
Fin de mandat : AG 2007

Conseiller de : THALES.
Président de : THALES AVIONICS LCD.
Président du Conseil de Surveillance de : RIBER.
Administrateur de : THALES CORPORATE VENTURES.
Membre correspondant de l'Académie des Sciences.
Membre de l'Académie des Technologies.
Membre du Directoire de : ERA (République Tchèque).
Président d'Honneur de : European Industrial Research Management Association (EIRMA).

Avant le 9 mai 2001, le Conseil d'Administration de Valeo s'est tenu à 4 reprises en 2001. Depuis le 9 mai 2001, le Conseil de Surveillance de Valeo s'est tenu à 5 reprises en 2001.

Il existe :

- **Un Comité des Rémunérations** composé de M. Ernest-Antoine Seillière, Président et MM. Noël Goutard et Alain Minc.

Ce comité a pour mission de présenter au Conseil de Surveillance les propositions concernant la rémunération des mandataires sociaux.

- **Un Comité d'Audit**, composé de M. Jean-Marc Janodet, Président, et MM. Arnaud Fayet et Jean-Pierre Souviron.

Ce comité a pour mission de s'assurer du choix et de la bonne application des règles de contrôle interne et des méthodes comptables pour l'établissement des comptes consolidés ou sociaux, ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives réalisées au niveau du Groupe.

- **Un Comité Stratégique**, composé de M. Noël Goutard, Président, et de MM. Arnaud Fayet, Jean-Bernard Lafonta, Alain Minc, Ernest-Antoine Seillière et Erich Spitz.

Ce comité a pour mission d'étudier les axes stratégiques à moyen et long termes du Groupe ainsi que les budgets et d'étudier les dossiers d'acquisition pouvant avoir un impact sur la stratégie.

3. INTERETS DES DIRIGEANTS DU GROUPE ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les intérêts personnels des dirigeants et des membres du Conseil de Surveillance dans le capital de Valeo représentent moins de 1% de son montant.

3.1. Les dirigeants du Groupe

Les rémunérations allouées en 2001 aux dirigeants du Groupe hors Directoire s'élèvent à 7,028 millions d'euros.

Aucune opération, autre que des opérations courantes conclues à des conditions normales, n'a été réalisée avec les dirigeants du Groupe qui ne bénéficient ni de prêts ni de garanties accordés ou constitués en leur faveur.

Rémunération individuelle de chacun des membres du Directoire

<i>En euros</i>	Valeo		Sociétés contrôlées par Valeo (au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce)	
	Rémunération	<i>dont avantages en nature</i>	Rémunération	<i>dont avantages en nature</i>
– Thierry Morin	854 351,89	3 292,90	232 484,76	-
– Luc Blériot	663 022,93	3 292,90	-	-
– Géric Lebedoff	29 219,30	-	436 212,52	3 292,90
– Bernard Geymond	29 219,30	-	436 212,21	3 292,90
– Vincent Marcel*	29 219,30	-	219 976,19	2 469,67

* Date d'entrée dans le Groupe : 5 avril 2001

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES A CHAQUE MEMBRE DU DIRECTOIRE ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix d'exercice	Date d'Assemblée Générale / Conseil d'Administration / Conseil de Surveillance / Directoire
Options consenties durant l'exercice à chaque membre du Directoire par Valeo et par toute société du Groupe :			
– Thierry Morin	50 000	55,82 euros	21/03/2001
	200 000 ⁽¹⁾	42,48 euros	07/12/2001
– Luc Blériot	100 000 ⁽²⁾	42,48 euros	07/12/2001
– Géric Lebedoff	100 000 ⁽²⁾	42,48 euros	07/12/2001
– Bernard Geymond	100 000 ⁽²⁾	42,48 euros	07/12/2001
– Vincent Marcel	100 000 ⁽²⁾	42,48 euros	07/12/2001
<i>⁽¹⁾ dont 100 000 conditionnelles</i>			
<i>⁽²⁾ dont 50 000 conditionnelles</i>			
Options levées durant l'exercice par chaque membre du Directoire :			
– Thierry Morin	6 000	39,64 euros	05/09/1996
– Luc Blériot	2 500	39,64 euros	05/09/1996
– Géric Lebedoff	5 000	39,64 euros	05/09/1996
– Bernard Geymond	6 000	39,64 euros	05/09/1996
– Vincent Marcel	-	-	-

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré d'exercice	Date d'Assemblée Générale / Conseil d'Administration / Conseil de Surveillance / Directoire
Options consenties durant l'exercice par Valeo* aux dix salariés de Valeo et de toute société comprise dans le périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.	118 000 (11 personnes concernées**)	42,69 euros	10/12/2001
Options détenues sur l'émetteur levées durant l'exercice, par les dix salariés de Valeo et du périmètre dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	43 850 (15 personnes concernées**)	39,64 euros	05/09/1996

*Aucune société comprise dans le périmètre d'attribution des options autre que Valeo n'en a émis

** Plusieurs personnes ont exercé ou souscrit un nombre égal d'options au 10^{ème} rang

3.2. Les membres du Conseil de Surveillance

Le montant des jetons de présence versé aux membres du Conseil de Surveillance s'est élevé à 320 000 euros en 2001.

Membre du Conseil de Surveillance	Jetons de présence
- Noël Goutard	40 000 euros
- Ernest-Antoine Seillière	40 000 euros
- Carlo De Benedetti	néant
- Arnaud Fayet	30 000 euros
- Yves-André Istel	10 000 euros
- Jean-Marc Janodet	40 000 euros
- Philippe Malet*	10 000 euros
- Alain Minc	40 000 euros
- Jean-Pierre Souviron	30 000 euros
- Erich Spitz	40 000 euros
- Guy de Wouters*	40 000 euros

(*) MM. Malet et de Wouters ne sont plus membres du Conseil de Surveillance

M. Goutard a reçu de Valeo une rémunération de 148 950,97 euros dont 1 646,45 euros d'avantages en nature. Il a reçu de sociétés contrôlées par Valeo, une rémunération de 69 647,67 euros.

Aucune opération, autre que des opérations courantes conclues à des conditions normales, n'a été effectuée avec les Membres du Conseil de Surveillance du Groupe qui ne bénéficient ni de prêts ni de garanties accordés ou constitués en leur faveur.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Ni Valeo, ni aucune autre société du Groupe, n'ont consenti d'options durant l'exercice aux membres du Conseil de Surveillance.

Aucune option sur Valeo ou une autre société du Groupe, n'a été levée durant l'exercice par les membres du Conseil de Surveillance.

4. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Groupe a cédé à la société Sogefi SpA la totalité de ses actions Filtrauto. Le prix de la transaction a été fixé à un montant de 30 millions d'Euros qui pourra être éventuellement ajusté en fonction de plusieurs facteurs conformément aux dispositions du contrat de cession. Le conseil d'administration de Sogefi SpA et le conseil de surveillance de Valeo ayant un membre en commun, le Conseil de Surveillance de Valeo a autorisé cette cession dans sa séance du 21 juin 2001.

La Société a acquis le 8 novembre 2001 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un bloc de 284 843 actions Sylea au prix de 57 euros par action. La Caisse des Dépôts et Consignations détenant plus de 5% du capital de Valeo, cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 18 octobre 2001.

5. LITIGES ET RISQUES

5.1. Risques de marché

Risques liés à la fluctuation des taux de change

Valeo réalise une part importante de son chiffre d'affaires et de ses achats dans des monnaies autres que l'euro, notamment en dollar américain. En conséquence, les résultats de Valeo pourraient être affectés par des fluctuations importantes de la parité entre l'euro d'une part et le dollar américain, le yen japonais, le peso mexicain ou le won coréen d'autre part. Afin de réduire une partie de son exposition aux fluctuations de change, Valeo procède à la couverture d'une partie de son exposition au risque de change.

Risques de taux

Le résultat net part du groupe peut être influencé par l'évolution des taux d'intérêt dans la mesure où ces derniers ont un impact direct sur le coût de l'endettement du groupe Valeo. En effet, le coût de l'endettement sera plus élevé si les taux d'intérêts applicables aux sommes dues par Valeo augmentent. Au 31 décembre 2001, l'endettement net de Valeo était de 648 millions d'euros. Sur cette somme, 500 millions d'euros d'emprunt obligataire émis en 2001 porte un taux d'intérêt fixe de 5,625%. La part d'endettement de Valeo portant intérêt à taux variable est donc relativement faible, ce qui réduit le risque lié aux variations des taux d'intérêt.

5.2 Faits exceptionnels et litiges

Valeo Electrical Systems Inc.

Suite à la mise sous protection du chapitre 11 de la loi des Etats-Unis de Valeo Electrical Systems Inc. en vue d'une réorganisation volontaire, les comptes consolidés du groupe Valeo ont enregistré en 2001 le double effet d'une dépréciation de goodwill et d'immobilisations corporelles, à hauteur de 224 millions d'euros et d'une dotation en provisions pour restructuration de 302 millions d'euros.

Risques liés à l'amiante

Les risques liés aux litiges en cours du fait de l'exposition du personnel à l'amiante ou ses dérivés, font l'objet d'une provision au bilan. D'autre part, Valeo est assuré contre les conséquences financières de ces litiges. Par ailleurs, Valeo n'a ni fabriqué, ni vendu de produits contenant de l'amiante en Amérique du Nord.

Autres litiges

Valeo n'a actuellement connaissance d'aucun litige susceptible, au-delà des provisions existantes, d'affecter substantiellement ses résultats, son activité, son patrimoine ou sa situation financière.

5.3 Risques industriels et liés à l'environnement

Responsabilité liée aux produits et services vendus

Valeo est exposé au risque d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de clients au titre des produits et services vendus. Les risques actuels sont raisonnablement provisionnés. Valeo est également soumis au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages. Pour se prémunir de ce risque, Valeo a souscrit une assurance « garantissant les conséquences financières de ces réclamations ».

Risques environnementaux

Les activités de Valeo sont soumises dans les différents pays dans lesquels elles sont exercées, notamment en Europe et aux Etats-Unis, à des réglementations environnementales diversifiées, évolutives et extensives. La politique environnementale de Valeo (pour une description de cette dernière voir rapport de gestion) vise à maîtriser et réduire autant que possible les risques environnementaux.

5.4. Assurance – couverture des risques

Valeo s'assure auprès de compagnies d'assurance de première réputation. Les couvertures et les montants de garantie sont conformes à la pratique du secteur.

5.5. Autres risques dont aspects sociaux

Dépendance vis-à-vis du secteur automobile

Les revenus de Valeo dépendent directement du niveau de la production automobile mondiale, en particulier en Europe et en Amérique du Nord. Cette production peut être affectée par la situation économique générale, par des programmes gouvernementaux, notamment d'incitation à l'achat de véhicules, par des accords commerciaux, par les évolutions de la réglementation et par les problèmes sociaux (dont les grèves et arrêts de travail).

Dépendance vis-à-vis des nouveaux modèles de véhicules

Les contrats de fourniture prennent la forme de commandes ouvertes pour tout ou partie des besoins en équipement d'un modèle de véhicule, sans garantie de volume. Ils sont consentis distinctement pour chacune des fonctions d'un véhicule et sont généralement valables pour la durée de vie du modèle. Le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de Valeo peuvent donc être affectés par l'échec commercial d'un modèle et/ou par le fait que Valeo ne soit pas retenu sur une nouvelle génération de modèle. Cependant, ces risques sont largement répartis dans la mesure où Valeo opère avec de nombreux clients et fournisseurs auxquels Valeo offre une large gamme de produits et services.

Dépendance contractuelle

Valeo opère avec de nombreux clients et fournisseurs auxquels Valeo offre une large gamme de produits et de services, ce qui réduit significativement le risque de dépendance de ses résultats à un contrat ou à une clause contractuelle spécifique.

Risques sociaux

Valeo considère que ses relations avec ses salariés sont, dans l'ensemble, bonnes. Toutefois, bien que la politique sociale de Valeo vise à minimiser les risques sociaux, Valeo n'est pas à l'abri de mouvements sociaux qui pourraient avoir une incidence sur ses activités et ses résultats.

6. INTERESSEMENT DU PERSONNEL (contrat d'intéressement et de participation de Valeo)

Depuis 1992, des accords d'intéressement sont régulièrement conclus avec les représentants des organisations syndicales.

Le 29 juin 2001, un accord couvrant les exercices 2001, 2002 et 2003 a été signé par les représentants des organisations syndicales CFDT, CGT et CFE/CGC. La formule de calcul de l'intéressement est basée sur le résultat d'exploitation de la Société. Les montants suivants ont été versés au titre de l'intéressement lors des cinq dernières années.

Années	Montant (en milliers d'euros)
2001	1 670
2000	2 139
1999	-
1998	1 277
1997	1 696

Aucune somme n'a été versée au titre de l'accord de participation lors des cinq dernières exercices.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

1. ÉVOLUTION DU CAPITAL DE VALEO

Au 31 décembre 2001, le capital social était constitué de 83 056 603 actions de 3 euros de nominal.

Depuis le 31 décembre 1997, le capital de Valeo a évolué comme suit :

Années	Nature de l'opération	Montant des variations du capital (en millions d'euros)			Nombre d'actions	Nombre cumulé d'actions
		Nominal	Prime d'émission	Montant total		
1997	- Augmentation de capital par paiement du dividende en actions	1	14	15	301 416	70 353 410
	- Augmentation de capital par exercice d'options de souscription	-	5	5	167 216	70 520 626
1998	- Augmentation de capital par paiement du dividende en actions	2	48	50	647 911	71 168 537
	- Augmentation de capital par exercice d'options de souscription	1	5	6	159 550	71 328 087
	- Augmentation de capital par émission en numéraire	33	986	1 019	11 147 541	82 475 628
1999	- Augmentation de capital par exercice d'options de souscription	1	12	13	332 500	82 808 128
2000	- Augmentation de capital par exercice d'options de souscription	1	4	5	115 275	82 923 403
2001	- Augmentation de capital par exercice d'options de souscription	-	5	5	133 200	83 056 603

2. CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON EMIS

Etat des autorisations adoptées par les assemblées générales mixtes des actionnaires des 21 mai 1997, 27 mai 1998, 25 mai 1999, 25 mai 2000 et 9 mai 2001 :

Titres concernés Date d'assemblée générale (durée de l'autorisation et expiration)	Montant maximum d'émission	Montant maximum d'augmentation de capital	Utilisation des autorisations
Emissions avec droit préférentiel Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues* (A) AG du 25/05/2000 (26 mois maximum, expiration le 25 juillet 2002)	1,52 milliard d'euros de titres d'emprunt (A) + (C) étant limité à 1 milliard d'euros	76,22 millions d'euros (A) + (B) + (C) étant limité à 100 millions d'euros	Néant

Titres concernés Date d'assemblée générale (durée de l'autorisation et expiration)	Montant maximum d'émission	Montant maximum d'augmentation de capital	Utilisation des autorisations
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes* (B) AG du 25/05/2000 (26 mois maximum, expiration le 25 juillet 2002)	-	76,22 millions d'euros (A) + (B) + (C) étant limité à 100 millions d'euros	Néant
Emissions sans droit préférentiel Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues* (C) AG du 25/05/2000 (26 mois maximum, expiration le 25 juillet 2002)	1,52 milliard d'euros de titres d'emprunt (A) + (C) étant limité à 1 milliard d'euros	76,22 millions d'euros (A) + (B) + (C) étant limité à 100 millions d'euros	Néant
Emissions réservées au personnel**			

* Ces autorisations peuvent être utilisées en cas d'offre publique d'achat et/ou d'échange jusqu'à l'assemblée générale mixte du 29 mai 2002.

** Voir « Répartition du capital », paragraphe 5 « Options de souscription »

3. TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

L'assemblée générale des actionnaires de Valeo du 27 mai 1998 a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations dans la limite d'un plafond de 10 milliards de francs (soit environ 1,5 milliard d'euros) ; cette autorisation a une durée de 5 ans et expire le 27 mai 2003. L'assemblée générale des actionnaires de Valeo du 9 mai 2001 a transféré cette autorisation au directoire. Dans le cadre de cette autorisation, Valeo a émis le 13 juillet 2001, 500 millions d'euros d'obligations venant à échéance le 13 juillet 2006 et portant intérêt au taux fixe de 5,625% par an. Ces obligations sont cotées sur la Bourse de Luxembourg.

RÉPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

1. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL DEPUIS 1997

	CGIP	CDC**	Franklin Resources Inc. (USA)	BNP Paribas	Public***
31/12/97					
Nombre d'actions	14 232 836	4 786 755			51 501 035
%	20,18	6,79			73,03
Nombre de droits de vote*	14 232 836	6 253 980			55 835 802
%	18,65	8,19			73,16
31/12/98					
Nombre d'actions	16 688 977	6 309 361			59 477 290
%	20,23	7,65			72,12
Nombre de droits de vote*	16 688 977	7 897 501			63 391 325
%	18,97	8,98			72,05
31/12/99					
Nombre d'actions	16 688 977	6 958 935			59 160 217
%	20,15	8,40			71,45
Nombre de droits de vote*	16 688 977	8 547 075			63 178 433
%	18,88	9,67			71,44
31/12/2000					
Nombre d'actions	16 688 977	6 732 669			59 501 757
%	20,13	8,12			71,75
Nombre de droits de vote*	27 647 985	8 320 809			63 527 541
%	27,79	8,36			63,85
31/12/2001					
Nombre d'actions	16 688 977	7 266 919	6 675 969		52 424 738
%	20,09	8,75	8,04		63,12
Nombre de droits de vote*	27 695 087	8 855 059	6 675 969		56 112 747
%	27,88	8,91	6,72		56,49
Situation au 09/01/2002					
Nombre d'actions	16 688 977 ¹	7 266 919	6 675 969	5 506 593 ²	51 856 415
%	20,09	8,75	8,04	6,63	62,43
Nombre de droits de vote*	27 695 087	8 855 059	6 675 969	5 506 593	55 838 120
%	27,79	8,89	6,70	5,53	56,04

* les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

** Participation CDC détenue en compte propre

*** Y compris actions auto-détenues

A la connaissance de la Société, il n'existe pas au 31 mars 2002 d'autres actionnaires que CGIP, CDC, Franklin Resources Inc. (USA) et BNP Paribas détenant, directement ou indirectement, 5% ou plus du capital et des droits de vote de la Société.

¹ dont 4 938 270 actions (représentant 5,96% du capital et 4,97% des droits de vote) sont possédées en vertu des dispositions de l'article L.233-9 alinéa 4 du Code de commerce ; lesdites 4 938 270 actions ayant été cédées par CGIP à BNP Paribas Arbitrage et pouvant être rachetées par CGIP à sa seule initiative doivent, au regard de la législation sur les franchissements de seuils, être comptabilisées par le cédant comme s'il en restait propriétaire (décision CMF n° 202C0031 du 9 janvier 2002).

² dont 4 938 270 actions (représentant 5,96% du capital et 4,97% des droits de vote) acquises auprès de CGIP et qui sont également incluses dans la participation de CGIP en vertu des dispositions de l'article L.233-9 alinéa 4 du Code de commerce (décisions CMF n° 202C0031 et n° 202C0035 du 9 janvier 2002)

2. PACTE D'ACTIONNAIRES

Conformément à l'article L. 223-11 du Code de commerce, par lettre du 8 janvier 2002, CGIP a déclaré au Conseil des Marchés Financiers avoir cédé le 3 janvier 2002, 4 938 270 actions Valeo à BNP Paribas Arbitrage.

Il résulte de la décision du Conseil des Marchés Financiers n° 202C0031 en date du 9 janvier 2002 que :

- la cession de ces actions Valeo a été effectuée par la conclusion de trois contrats de vente avec faculté de rachat à terme respectif de 4 ans, 4 ans et demi et 5 ans, chaque contrat portant sur 1 646 090 actions ;
- à tout moment jusqu'à la date d'échéance desdits contrats, CGIP aura la faculté de racheter, en tout ou partie, les actions faisant l'objet du contrat concerné, par résolution de la vente initiale entraînant restitution par CGIP du prix de vente des actions ;
- aux termes de ces contrats, CGIP et BNP Paribas Arbitrage ont déclaré ne pas agir de concert et ne pas avoir l'intention de mettre en œuvre une politique commune vis-à-vis de Valeo.

3. SEUILS STATUTAIRES

L'article 9 des statuts de Valeo prévoit qu'outre les seuils prévus par l'article L.233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, un nombre d'actions représentant plus de 2 % du capital ou des droits de vote de la Société, a l'obligation d'en informer la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement dudit seuil de 2 %, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle. Cette obligation d'information porte également sur la détention de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote. Cette même obligation d'information s'applique en cas de franchissement à la baisse du seuil de 2% ou d'un multiple de celui-ci.

En cas de non-respect de l'obligation prévue à l'alinéa précédent, les sanctions prévues à l'article L.233-14 du Code de commerce seront appliquées sous réserve qu'une demande à cet effet, présentée par un ou plusieurs actionnaires détenant 2% au moins du capital social ou des droits de vote, soit consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

4. IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Tout intermédiaire peut être inscrit pour le compte des propriétaires de titres n'ayant pas leur domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code civil. Cette inscription peut être faite sous la forme d'un compte collectif ou en plusieurs comptes individuels correspondant chacun à un propriétaire. L'intermédiaire inscrit est tenu, au moment de l'ouverture de son compte auprès soit de la Société, soit de l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, de déclarer sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour le compte d'autrui.

La Société peut procéder à l'identification de tout détenteur de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses assemblées, par l'intermédiaire de la procédure prévue aux articles L. 228-2 et suivants du Code de commerce.

La Société est en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres le nom et l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale et l'année de constitution, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

La Société, au vu de la liste transmise par l'organisme de compensation, a la faculté de demander dans les mêmes conditions, soit par l'entremise de cet organisme, soit directement aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. Ces personnes seront tenues, si elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres. L'information sera fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la société émettrice ou à l'organisme compensateur.

La Société peut en outre demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers de son capital social ou de ses droits de vote.

Lorsqu'une personne qui fait l'objet d'une demande d'information dans les conditions visées ci-dessus n'a pas transmis les informations requises dans les délais impartis, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés des droits de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement et pour la même période, du dividende correspondant.

5. OPTIONS DE SOUSCRIPTION

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Date d'Assemblée Générale	20/05/94 500 000 (5 ans et 3 mois)	12/06/95 500 000 (5 ans et 3 mois)	21/05/96 500 000 (5 ans et 3 mois)	21/05/97 500 000 (5 ans et 3 mois)	27/05/98 500 000 (6 ans)	25/05/99 500 000 (6 ans)	25/05/00 800 000 (8 ans)	09/05/2001 1 000 000 (8ans)
Date du Conseil d'Administration/Conseil de Surveillance/ Directoire	1 - 04/11/1996	1 - 04/11/1996 2 - 15/10/1997 3 - 15/09/1998	3 - 15/09/1998 4 - 21/01/1999 5 - 14/10/1999	5 - 14/10/1999	5 - 14/10/1999 6 - 12/04/2000 7 - 25/05/2000 8 - 17/10/2000	8 - 17/10/2000	8 - 17/10/2000 9 - 21/03/2001 10 - 07/12/2001	10 - 07/12/2001 11 - 10/12/2001
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 - 237 500	1 - 39 625 2 - 300 000 3 - 160 375	3 - 289 625 4 - 150 000 5 - 60 375	5 - 500 000	5 - 289 625 6 - 37 500 7 - 50 000 8 - 122 875	8 - 500 000	8 - 677 125 9 - 80 000 10 - 42 875	10 - 557 125 11 - 442 875
DONT conditionnelles	1 - 237 500	1 - 39 625			6 - 37 500			10 - 300 000
DONT nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par les Mandataires sociaux. Nombre de personnes concernées : 6	1 - 237 500	1 - 39 625 2 - 29 500	3 - 38 000 4 - 2 000	5 - 45 000	6 - 35 625		8 - 88 000 9 - 50 000 10 - 42 875	10 - 257 125 10 - 300 000
Point de départ d'exercice des options	1:100% ~conditionn.	1:100% ~conditionn. 2 & 3 : 50% ~2 ans 100% ~3 ans	3,4 & 5 : 50% ~2 ans 100% ~3 ans	5 : 50% ~2 ans 100% ~3 ans	6:100% ~conditionn. 7 :100% ~immédiat 5&8 : 50% ~2 ans 100% ~3ans	8 : 50% ~2ans 100% ~3 ans	8 : 50% ~2 ans 100% ~3 ans 9:100% ~immédiat 10 :50% ~immédiat 50% ~conditionn.	10:50%~immédiat 50% ~conditionn. 11 :50% ~2 ans 100% ~3 ans
Date d'expiration	1 - 03/02/2002	1 - 03/02/2002 2 - 14/01/2003 3 - 14/12/2003	3 - 14/12/2003 4 - 20/04/2004 5 - 13/01/2005	5 - 13/01/2005	5 - 13/10/2005 6 - 11/04/2006 7 - 24/05/2006 8 - 16/10/2006	8 - 16/10/2006	8 - 16/10/2008 9 - 20/03/2009 10 - 06/12/2009	10 - 06/12/2009 11 - 09/12/2009
Prix de souscription	1 - 291,90 F (44,50 euros)	1 - 291,90 F (44,50 euros) 2 - 385,00 F (58,69 euros) 3 - 478,00 F (72,87 euros)	3 - 478,00 F (72,87 euros) 4 - 67,40 euros 5 - 70,32 euros	5 - 70,32 euros	5 - 70,32 euros 6 - 54,52 euros 7 - 60,70 euros 8 - 48,00 euros	8 - 48,00 euros	8 - 48,00 euros 9 - 55,82 euros 10 - 42,48 euros	10 - 42,48 euros 11 - 42,69 euros
Modalités d'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2001	0	0	0	0	0	0	0	0

MARCHÉ DES TITRES DE L'ÉMETTEUR

1. ÉVOLUTION DES COURS DEPUIS 18 MOIS

Date	Cours (en euros)			Nombre de titres échangés	Capitaux (millions euros)
	+ haut	+ bas	Clôture (moyenne)		
juil-00	59,20	49,50	54,83	7 068 453	384,29
août-00	61,50	50,00	55,64	14 751 971	847,83
sept-00	61,90	45,95	54,52	9 938 208	527,20
oct-00	51,50	43,90	47,79	11 929 360	585,95
nov-00	59,80	50,45	54,22	20 215 349	1110,12
déc-00	55,65	46,00	50,05	19 975 370	967,06
jan-01	51,50	43,10	48,83	12 329 764	604,00
fév-01	59,90	47,50	54,07	23 070 445	1 276,07
mars-01	58,90	47,11	53,43	14 975 072	783,65
Avril-01	52,00	44,30	49,48	9 482 462	464,16
Mai-01	52,95	49,11	50,98	7 916 966	402,14
Juin-01	51,80	45,60	48,00	7 298 305	357,98
Juil-01	53,10	46,02	48,86	11 153 314	549,43
Août-01	52,85	49,00	50,84	12 419 129	629,26
Sept-01	49,50	30,02	39,36	6 307 142	244,98
Oct-01	40,57	33,82	37,80	6 587 304	248,15
Nov-01	45,50	37,06	41,78	7 946 518	339,97
Déc-01	44,80	40,53	42,35	5 274 064	222,05

Source EURONEXT PARIS

2. RÉGULARISATION DU COURS DE BOURSE

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société, réunie le 9 mai 2001 a, dans sa sixième résolution, autorisé le Directoire, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, et pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de cette assemblée, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris, le cas échéant, de gré à gré et par mécanismes optionnels.

Cette autorisation a annulé, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplacé l'autorisation donnée aux termes de la sixième résolution de l'assemblée générale mixte du 25 mai 2000.

Le nombre d'actions susceptibles d'être acquises ne pourra excéder 10% du nombre d'actions composant le capital de la Société. Le prix d'achat par action ne pourra dépasser 80 euros et, en cas de revente des actions achetées dans le cadre de l'autorisation, le prix de revente par action devra être au moins égal à 40 euros.

Les objectifs poursuivis par ce programme sont, par ordre de priorité, les suivants :

- la régularisation des cours par intervention sur le marché,
- l'achat ou la vente des actions en fonction des situations du marché,
- la détention d'actions pour les remettre (à titre de paiement, d'échange ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ou financières,
- remettre les titres à l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société,
- l'annulation de tout ou partie de ces actions, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution autorisant le Conseil de Surveillance à procéder à cette annulation,
- l'octroi d'options d'achat d'actions aux dirigeants ou salariés du Groupe ou l'attribution d'actions dans le cadre de la participation des salariés ou toute autre forme d'épargne salariée,
- la conservation des actions ou leur cession ou transfert par tous moyens.

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 9 mai 2001 a également, dans sa huitième résolution, autorisé le Directoire à annuler les actions que la Société détient dans le cadre d'une autorisation de racheter ses propres titres, dans la limite de 10% du montant du capital social par période de vingt-quatre mois. Cette autorisation a renouvelé celle qui avait été conférée par l'assemblée générale du 25 mai 2000 et a été accordée pour une durée de dix-huit mois.

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'une note d'information qui a reçu le visa R01-390 de la Commission des Opérations de Bourse le 18 avril 2001.

Dans le cadre de ce programme, Valeo a procédé en 2001 à des achats et des ventes d'actions. Ces achats ont porté sur 581 641 actions en 2001 et ont été réalisés à un cours moyen de 37,83 euros. Valeo a cédé 312 468 actions à un cours moyen de 55,65 euros. Le Groupe détenait 539 827 de ses propres actions à fin 2001, soit 0,65% de son capital.

3. DIVIDENDES

Le tableau ci-dessous présente les dividendes par action distribués pour les cinq derniers exercices :

	1996	1997	1998	1999	2000
Dividende brut par action (en euro)	2,75	1,49	1,50	2,25	2,03
Dividende net par action (en euro)	1,83	0,99	1,00	1,50	1,35
Avoir fiscal (en euro)	0,92	0,50	0,50	0,75	0,68
Montant des dividendes distribués (hors avoir fiscal) (en millions d'euros)	128	70	82	124	112

Prenant en compte les résultats de 2001, mais confiants dans les perspectives du Groupe, le Conseil de Surveillance et le Directoire de Valeo proposeront à l'assemblée des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001 de voter un dividende net de 0,70 euro par action (1,35 euro en 2000).

PRINCIPALES ENTITES INDUSTRIELLES ET DE COMMERCIALISATION

D tention directe et indirecte par pays d'implantation (en % de participation)

■ Industrielle ■ Commercialisation

Union Européenne	France	ANTIVOLS SIMPLEX 100	VALEO EQUIPEMENTS ELECTRIQUES MOTEUR 100	VALEO ELECTRONIQUE 100	PAUL JOURNEE 100	VALEO SECURITE HABITACLE 100	VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE 100	VALEO THERMIQUE MOTEUR 100	VALEO PLASTIC OMNIUM SNC 50	VALEO VISION 100	VALEO CLIMATISATON 93	SYLEA 98,5	D.AV. 98,5	VALEO LIAISONS ELECTRIQUES 98,5	SC2N 98,5	CABLEA 98,5	VALEO FOUR SEASONS 50	TELMA 100	VALEO DISTRIBUTION 100	EQUIPEMENT 7 100			
	Allemagne	VALEO AUTO ELECTRIC KG 100	VALEO BELEUCHTUNG DEUTSCHLAND GmbH 100	VALEO SCHALTER UND SENSOREN 100	TELMA RETARDER DEUTSCHLAND GmbH 100	VALEO AUTO-ELECTRIC WISCHER UND MOTOREN GmbH 100	VALEO SICHERHEITS-SYSTEME GmbH 100	VALEO KLIMASYSTEME GmbH 93	SYLEA GmbH 98,5	VALEO DISTRIBUTION DEUTSCHLAND GmbH 100													
	Belgique Pays-Bas Suède	VALEO VISION BELGIQUE 100	VALEO DISTRIBUTION BELGIQUE 100	VALEO DISTRIBUTION NEDERLAND B.V. 100	VALEO ENGINE COOLING A.B. 100																		
	Italie Espagne Portugal	VALEO S.p.a. 99,9	VALEO SICUREZZA ABITACOLO S.p.a. 99,9	VALEO SISTEMI DI CLIMATIZZAZIONE S.p.a. 93	TELMA RETARDER ITALIA Srl 100	SYLEA ITALIA Srl 98,5	CABLAUTO Srl 98,5	CAVSUD (Italie) 98,5	VALEO RICAMBI S.p.a. 99,9	VALEO ESPANA S.A. 100	VALEO MATERIALES DE FRICCION S.A. 100	VALEO COMPONENTES AUTOMOVILES S.A. 100	VALEO TERMICO S.A. 100	VALEO ILUMINACION S.A. 99,7	VALEO PLASTIC OMNIUM S.L. 50	TELMA RETARDER ESPANA S.A. 100	VALEO SISTEMAS ELECTRICOS S.L. 100	VALEO SISTEMAS DE SEGURIDAD Y DE CIERRE S.A. 100	VALEO CLIMATIZACION S.A. 93	VALEO SISTEMAS DE CONEXION ELECTRICA S.L. 96,5	VALEO DISTRIBUTION S.A. 100	CABLINAL PORTUGUESA 98,5	CABLAGEIS DO AVE (Portugal) 98,5
	Grande-Bretagne	TELMA RETARDER LIMITED 100	VALEO SECURITY SYSTEMS LIMITED 100	VALEO CLIMATE CONTROL LIMITED 93	LABAUTO LIMITED 98,5	VALEO DISTRIBUTION (U.K.) LIMITED 100																	
Europe Union Européenne		VALEO AUTO ELECTRIC HUNGARY LLC 100	VALEO VYMNENKY TEPLA Sro (Rép. Tchèque) 93	VALEO AUTOKONIZACE Sro (Rép. Tchèque) 93	SYLEA Tchequia Sro 98,5	EKO d.d. (Slovénie) 97,4	SYLEA POLAND Sp.zo.o. 98,5	VALEO AUTOSYSTEMY Sp.zo.o. 100	VALEO DYSTRYBUCAJA Sp.zo.o. 100	VALEO OTOMOTIV SISTEMLERI ENDUSTRISI A.S. 100	VALEO OTOMOTIV DAGITIM A.S. 100	NURSAN ED (Turquie) 39,4	NURSAN OK (Turquie) 39,4										
	Etats-Unis	VALEO INC. 100	VALEO FRICTION MATERIALS INC. 100	VALEO INVESTMENTS HOLDING INC. 100	VALEO ELECTRICAL SYSTEMS INC. 100	VALEO CLIMATE CONTROL CORP. 93	VALEO SYLVANIA LLC 50	VALEO ACUSTAR THERMAL SYSTEMS,INC. 47,4	TELMA RETARDER INC. 100	VALEO AFTERMARKET INC. 100	VALEO SWITCHES & DETECTION SYSTEMS INC. 100												
Amérique du Nord	Mexique	VALEO MAT DE FRICION DE MEXICO SA de CV 100	VALEO SISTEMAS ELECTRICOS SA de CV 100	VALEO TERMIICO SA de CV 100	DELMEX DE JUAREZ S. de RL. de CV 100	VALEO AUTO ELECTRICAL SYSTEMS DE MEXICO SA de CV 100	VALEO SISTEMAS ELECTRONICOS S. de RL. de CV 100	VALEO CLIMATE CONTROL SA de CV 93	VALEO SYLVANIA ILUMINACION S. de RL. de CV 100	TELMA RETARDER DE MEXICO SA de CV 100													
	Amérique du Sud	VALEO SISTEMAS AUTOMOTIVOS Ltda (Brésil) 100	VALEO CLIMATIZACAO BRASIL Ltda 93	TELMA RETARDER DO BRASIL COMERCIAL S.A. 100	TCA S.A. (Brésil) 19,7	VALEO EMBRAGUES ARGENTINA S.A. 68	EMELAR S.A. (Argentine) 68	CBIE ARGENTINA S.A. 100	VALEO NEIMAN ARGENTINA S.A. 100	VALEO TERMICO ARGENTINA S.A. 100	DAV ARGENTINA S.A. 98,5	MIRGOR SACIFA (Argentine) 24,2	INTERCLIMA S.A. (Argentine) 24,2	TCA S.A. (Argentine) 19,7									
Afrique		CABLEC (Maroc) 98,5	CABLINAL MAROC S.A. 98,5	CABLEA MAROC 98,5	SYLEA BOUZNIKA, S.A. (Maroc) 98,5	CABLEA TUNISIE 97,7	"STC" SOCIETE TUNISIENNE DE CABLEGES 98,5	SYLEA TUNISIE 98,5	VALEO EMBRAYAGES TUNISIE S.A. 100	DAV TUNISIE 98,5	VALEO SYSTEMS SOUTH AFRICA (Proprietary) Limited 51												
	Corse du Sud	VALEO MANDO ELECTRICAL SYSTEMS KOREA Ltd 100	VALEO PYEONG HWA Co. Ltd 50	VALEO DISTRIBUTION Co. Ltd 50																			
Asie	Chine	VALEO WENLING AUTO.SYSTEMS COMPANY LIMITED (Chine) 95	HUBEI VALEO AUTOLIGHTING Company Ltd (Chine) 51	VALEO AUTO AIR CONDITIONING HUBEI Co. Ltd (Chine) 30,7	FAN ZEXEL CLIMATE CONTROL SYSTEMS CO. Ltd (Chine) 20,4	NANJING VALEO CLUTCH CO. Ltd (Chine) 50	VALEO SHANGHAI AUTO. ELECT.MOTORS & WIPER SYSTEMS Co. Ltd (Chine) 50	SHANGHAI VALEO AUTO. ELECTRICAL SYSTEMS COMPANY LIMITED (Chine) 30															
	Japon	VALEO ZEXEL ENGINE COOLING Corporation 74,9	VALEO UNISIA TRANSMISSIONS K.K. 66	ZEXEL VALEO CLIMATE CONTROL CORPORATION 37,2																			
	Inde	SYLEA AUTO (INDIA) LIMITED 98,5	VALEO FRICTON MATERIALS INDIA LIMITED 90	AMALGAMATIONS VALEO CLUTCH PRIVATE LIMITED (Inde) 50																			

Personnes assurant la responsabilité du document de référence

Personnes assumant la responsabilité du document de référence déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Valeo ; elles ne comportent, à notre connaissance, pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 12 avril 2002

Président du Directoire
Thierry MORIN

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Valeo et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire de la société Valeo. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, arrêtés par le Directoire, et pour les exercices clos les 31 décembre 2000 et 1999, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document.

Paris, le 12 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS & LYBRAND AUDIT
Serge VILLEPELET

RSM SALUSTRO REYDEL
Edouard SALUSTRO Jean-Pierre CROUZET

Tableau de concordance

Le rapport annuel étant déposé comme document de référence, ce tableau indique, pour chacune des rubriques prévues par la réglementation de la Commission des opérations de bourse, les numéros des pages où figurent les renseignements demandés.

	Pages
1.1. Nom et fonctions du responsable du document	160
1.2. Attestation du responsable	160
1.3. Nom et adresse des contrôleurs légaux	160
1.4. Politique d'information	18 à 22
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	138 à 149
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital	150; 151
3.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote	18; 19; 152 à 154
3.4. Marché des titres de l'émetteur	18 à 22; 156
3.5. Dividendes	19; 139; 157
4.1. Présentation de la société et du Groupe	138 à 149
4.2. Informations sommaires sur la dépendance éventuelle	149
4.3. Effectifs	110; 132
4.4. Politique d'investissement	12; 76 à 91
4.5. Risques de la société	148; 149
5.1. Comptes de l'émetteur	120 à 133
6.1. Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance	141 à 145
6.2. Intérêts des dirigeants dans le capital	145 à 147
6.3. Mention des schémas d'intéressement du personnel	149
7.1. Évolution récente	6; 7; 76 à 91
7.2. Perspectives d'avenir	86

COB

“Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 15 avril 2002 conformément au règlement n° 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse”.